UQAC
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À CHICOUTIMI

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ À

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN GESTION DE PROJET

PAR

BERTHONY LAFALAISE

INFLUENCE DES DIFFÉRENTES MODALITÉS DE FINANCEMENT DE LA PARTICIPATION DES BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL SUR LEUR ENGAGEMENT APRÈS LA CLÔTURE

AOÛT 2026

RÉSUMÉ

La pérennité des acquis des projets de développement international après le retrait des bailleurs constitue un défi majeur pour les organisations de coopération. Cette thèse interroge un déterminant encore peu exploré de cette pérennité : les modalités de financement de la participation des bénéficiaires et leurs effets différenciés sur l'engagement après la clôture du projet. La recherche s'organise autour d'une question centrale : comment le financement de la participation par le budget du projet influence-t-il l'engagement durable des bénéficiaires une fois l'intervention achevée ?

L'étude mobilise un modèle articulant les modalités de financement, l'appropriation psychologique, l'empouvoirement et l'engagement post-clôture. Elle s'appuie sur une enquête menée auprès des bénéficiaires du projet de réduction des risques de catastrophes de la Coopération suisse en Haïti, analysée par modélisation en équations structurelles selon l'approche des moindres carrés partiels.

Les analyses PLS-SEM font apparaître un effet direct significatif des incitations financières sur l'engagement post-clôture, ainsi qu'un rôle possible de l'empouvoirement comme relais entre les ressources mobilisées par le projet et cet engagement ; ce dernier mécanisme, toutefois, n'est mis en évidence que dans une version du modèle affectée par une validité discriminante imparfaite entre les construits concernés, ce qui invite à traiter ces résultats comme exploratoires plutôt que comme des relations structurelles établies. L'appropriation psychologique, pour sa part, ne montre aucun effet robuste sur l'engagement. Ces enseignements, à confirmer par une réplication utilisant des échelles de mesure reformulées, soulignent néanmoins la nécessité d'articuler les modalités matérielles du financement avec un transfert effectif du pouvoir décisionnel. Sur le plan théorique, la recherche affine la compréhension des conditions psychologiques et matérielles de la durabilité, tout en illustrant les limites de mesure propres à ce type d'échelles auto-rapportées ; sur le plan managérial, elle invite les praticiens à concevoir la phase de clôture comme un moment potentiellement critique de la pérennisation des acquis, sous réserve de validation empirique ultérieure.

Mots-clés : financement de la participation, engagement post-clôture, appropriation psychologique, empouvoirement, projets de développement international, PLS-SEM, Haïti, réduction des risques de catastrophes.

AVANT-PROPOS

Ce travail de recherche est l'aboutissement d'un cheminement intellectuel et personnel commencé bien avant le formalisme de la démarche académique. Elle prend racine dans une expérience de terrain dans la coopération internationale, au contact des réalités contrastées des projets de développement, et plus particulièrement dans la conviction progressive, née de l'observation et nourrie par l'inconfort de questions sans réponses satisfaisantes, qu'il existe un angle mort dans la manière dont la communauté du développement pense la pérennité de ses interventions.

Cette réflexion s'est également construite à travers mon implication professionnelle au sein du projet de Réduction des Risques de Catastrophes naturelles (RRC), mis en œuvre dans le Sud-Est d'Haïti par la Coopération suisse entre 2018 et 2023, dans lequel j'ai travaillé pendant quatre ans comme formateur, entre autres auprès des structures locales de protection civile. Mon rôle consistait notamment à contribuer au renforcement des capacités de ces structures, à accompagner les bénéficiaires dans l'appropriation des outils et pratiques développés par le projet, ainsi qu'à soutenir leur autonomie organisationnelle. Cette expérience privilégiée m'a permis d'observer de près les dynamiques d'engagement des acteurs locaux, mais aussi les difficultés rencontrées une fois l'appui du projet réduit ou terminé. Au fil des années passées à observer la mise en œuvre de projets dans des contextes fragiles, une question est revenue avec une insistance grandissante : pourquoi tant d'initiatives, pourtant menées avec soin, dotées de ressources substantielles et accompagnées d'une rhétorique participative bienveillante, peinent-elles à survivre au retrait de leurs bailleurs ? Les explications conventionnelles (manque de capacités locales, fragilité institutionnelle, contexte politique défavorable) m'ont toujours semblé nécessaires mais insuffisantes. Elles laissaient dans l'ombre une dimension qui me paraissait pourtant centrale : celle des effets propres des modalités matérielles et financières par lesquelles les bénéficiaires sont associés aux projets. C'est de cette intuition, devenue progressivement question de recherche, qu'est née la présente thèse.

Le choix du terrain haïtien n'est pas neutre. Haïti, par son histoire singulière et par la densité de son expérience de l'aide internationale, constitue un cas particulièrement éclairant pour interroger les conditions de la durabilité. Pays où s'accumulent depuis des décennies les interventions de coopération, parfois redondantes, souvent discontinues, Haïti offre à l'observateur attentif un laboratoire à ciel ouvert pour comprendre ce qui, dans la manière dont les projets sont conçus et financés, contribue à enraciner ou au contraire à dissoudre l'engagement des communautés bénéficiaires. Le projet de Réduction des Risques de Catastrophes de la Coopération suisse, par sa rigueur méthodologique et par la qualité de l'accès qu'il a permis aux comités locaux et communaux de protection civile, a constitué le cadre empirique idéal pour mener cette recherche.

La rédaction de ce travail s'est inscrite dans un contexte particulier. Mener une recherche empirique sur le terrain haïtien, dans une période marquée par l'instabilité sécuritaire et la fragilisation des institutions, a représenté un défi logistique et humain

considérable. Différentes contraintes, tant géographiques, personnelles que celles liées à la situation sécuritaire d'Haïti ne m'ont pas permis d'être présent sur le terrain au moment de la collecte des données. J'ai donc dû faire appel à des enquêteurs locaux, dont l'engagement, le professionnalisme et la rigueur ont rendu possible la réalisation de cette enquête dans des conditions particulièrement complexes. Je tiens à leur exprimer ma profonde reconnaissance pour leur précieuse collaboration. Je tiens également à remercier chaleureusement les membres des comités CCPC et CLPC qui ont accepté de répondre au questionnaire malgré un environnement souvent éprouvant. Leur disponibilité, leur générosité et la qualité de leurs réponses constituent le socle empirique de cette recherche, et je tiens à ce qu'ils sachent que leurs voix, à travers les chiffres et les analyses qui suivent, ont été écoutées avec le plus grand sérieux.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire représente l'aboutissement d'un parcours exigeant, marqué par de nombreux défis, apprentissages et accomplissements. À ce titre, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de ce projet.

Je remercie tout d'abord mon grand Dieu, qui m'a accordé la force, la persévérance et la sagesse nécessaires pour mener à terme ce parcours universitaire.

J'adresse mes sincères remerciements à ma directrice de recherche, la professeure Myriam Ertz, pour la qualité exceptionnelle de son encadrement, sa disponibilité, ses précieux conseils et la rigueur de ses commentaires. Je tiens à souligner les efforts et les sacrifices personnels qu'elle a consentis, notamment durant sa période de congé, afin de m'accompagner dans l'avancement de ce travail. Son engagement et son soutien ont été déterminants dans l'aboutissement de cette recherche.

Je souhaite également exprimer toute ma reconnaissance à ma chère épouse, ma compagne d'aventure, pour son soutien indéfectible tout au long de ce projet d'études. Par sa patience, ses encouragements constants et sa présence rassurante dans les moments plus difficiles, elle a grandement contribué à ma persévérance. A elle et à mes deux précieuses filles, je dédie ce mémoire avec toute mon affection.

Mes remerciements s'adressent également à mes collègues étudiants de cohorte pour leur soutien, leurs encouragements et les échanges enrichissants qui ont jalonné notre parcours académique.

Enfin, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à cette recherche et qui, par leur collaboration ou leurs conseils, ont participé à la réalisation de ce mémoire.

À toutes et à tous, je témoigne ma plus sincère gratitude.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ....ii
AVANT-PROPOS iii
REMERCIEMENTS v
TABLE DES MATIÈRES vi
LISTE DES TABLEAUX....xi
LISTE DES FIGURES....xii
INTRODUCTION....1
CHAPITRE 1 REVUE DE LA LITTERATURE 9
1.1 LA PARTICIPATION DES BÉNÉFICIAIRES ET LA DURABILITÉ DES PROJETS 9
1.1.1 LA PARTICIPATION DES BÉNÉFICIAIRES : DÉFINITION ET FONDEMENTS CONCEPTUELS....9
1.1.2 DE LA PARTICIPATION SYMBOLIQUE À LA PARTICIPATION EFFECTIVE : L'ENJEU DU POUVOIR 10
1.1.3 LA DURABILITÉ DES PROJETS : UN CONCEPT MULTIDIMENSIONNEL....11
1.1.4 LA PARTICIPATION COMME DÉTERMINANT DE LA DURABILITÉ : APPORTS EMPIRIQUES 13
1.1.5 UNE RELATION NON AUTOMATIQUE : REGARDS CRITIQUES ET CONDITIONS DE RÉUSSITE 16
1.1.6 LES EFFETS INDIRECTS DE LA PARTICIPATION ET SYNTHÈSE 20
1.2 LE COÛT ET LE FINANCEMENT DE LA PARTICIPATION....21
1.2.1 LES COÛTS CACHÉS DE LA PARTICIPATION : UNE CHARGE INÉGALEMENT RÉPARTIE 21
1.2.2 LE COÛT ET LE FINANCEMENT DE LA PARTICIPATION 25
1.3 L'ENGAGEMENT POST-PROJET APRÈS LE RETRAIT DU FINANCEMENT ...29
1.3.1 LE CAS DU MALAWI : LES LIMITES D'UNE PARTICIPATION NON ACCOMPAGNÉE 30
1.3.2 LE POIDS DES FACTEURS CONTEXTUELS : COÛT D'OPPORTUNITÉ ET DYNAMIQUES LOCALES 31
1.3.3 LES LEVIERS NON MONÉTAIRES DE LA PÉRENNITÉ : IDENTITÉ SOCIALE, CONFIANCE ET APPRENTISSAGE 32
CHAPITRE 2 CADRE THÉORIQUE....35
2.1 LA THÉORIE DE L'APPROPRIATION PSYCHOLOGIQUE 36

2.1.1 FONDEMENT THÉORIQUE DE L'APPROPRIATION PSYCHOLOGIQUE 37
2.1.2 LES RACINES MOTIVATIONNELLES FACE À L'EXTINCTION DU FINANCEMENT 38
2.1.3 LES VOIES D'ACCÈS : L'IMPACT DU FINANCEMENT SUR L'INVESTISSEMENT DE SOI 38
2.1.4 LA PERSISTANCE TEMPORELLE 39
2.2 THÉORIE DE L'EMPOUVOIREMENT 40
2.2.1 GENÈSE ET DUALITÉ DE L'EMPOUVOIREMENT 41
2.2.2 LE MODÈLE MULTIDIMENSIONNEL DE SPREITZER 41
2.2.3 L'EMPOUVOIREMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT 42
2.2.4 DE L'EMPOUVOIREMENT À L'ENGAGEMENT POST-PROJET : VERS LA PÉRENNITÉ DES ACQUIS 43
2.3 LA THÉORIE DE L'AUTODÉTERMINATION 44
2.3.1 LE CONTINUUM MOTIVATIONNEL 44
2.3.2 LES BESOINS PSYCHOLOGIQUES FONDAMENTAUX : 45
2.4 ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES AVEC UN FOCUS SUR LA PARTICIPATION DES BÉNÉFICIAIRES 47
2.4.1 ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES 47
CHAPITRE 3 CADRE CONCEPTUEL ET DÉVELOPPEMENT DES HYPOTHÈSES 61
3.1 L'IMPACT NÉGATIF DES INCITATIONS FINANCIÈRES SUR L'APPROPRIATION PSYCHOLOGIQUE 61
3.2 L'IMPACT POSITIF DE LA FACILITATION DES RESSOURCES SUR L'APPROPRIATION PSYCHOLOGIQUE 63
3.3 L'IMPACT POSITIF DES INCITATIONS FINANCIÈRES SUR L'EMPOUVOIREMENT 65
3.4 L'IMPACT POSITIF DE LA FACILITATION DES RESSOURCES SUR L'EMPOUVOIREMENT 67
3.5 RELATION ENTRE L'APPROPRIATION PSYCHOLOGIQUE ET L'ENGAGEMENT APRÈS CLÔTURE 70
3.6 L'INFLUENCE DE L'EMPOUVOIREMENT PSYCHOLOGIQUE SUR L'ENGAGEMENT POST-PROJET 73
3.7 LE RÔLE MÉDIATEUR DE L'APPROPRIATION PSYCHOLOGIQUE 75
3.8 LE RÔLE MÉDIATEUR DE L'EMPOUVOIREMENT PSYCHOLOGIQUE 77
CHAPITRE 4 CADRE MÉTHODOLOGIQUE 82
4.1 POSITIONNEMENT ONTOLOGIQUE ET ÉPISTÉMOLOGIQUE 82
4.1.1 POSITIONNEMENT ONTOLOGIQUE 82
4.1.2 POSITIONNEMENT ÉPISTÉMOLOGIQUE 84

4.2 MODES DE RAISONNEMENT SCIENTIFIQUE 86
4.3 CHOIX ET JUSTIFICATION DE L'APPROCHE QUANTITATIVE 88
4.4 CONTEXTE DE L'ÉTUDE 90
4.4.1 DIMENSIONS POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE 91
4.4.2 LE PARADIGME DE L'AIDE ET LE DÉFI DE LA DÉPENDANCE INSTITUTIONNELLE 92
4.4.3 LA COOPÉRATION SUISSE ET L'OPÉRATIONNALISATION DE LA RÉSILIENCE : LE PROJET RRC 93
4.5 POPULATION ET ÉCHANTILLONNAGE 94
4.5.1 POPULATION, UNITÉS D'OBSERVATION ET CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ 94
4.5.2 DÉTERMINATION DE LA TAILLE DE L'ÉCHANTILLON 97
4.6 MÉTHODOLOGIE ET OUTILS DE COLLECTE DES DONNÉES 100
4.6.1 JUSTIFICATION DE LA MÉTHODE DE COLLECTE : L'ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE 100
4.6.2 INSTRUMENT DE MESURE : STRUCTURE ET OPÉRATIONNALISATION 102
4.7 STRATÉGIE D'ANALYSE DES DONNÉES : LA MODÉLISATION PAR ÉQUATIONS STRUCTURELLES (PLS-SEM) 106
4.7.1 JUSTIFICATION DU CHOIX DE L'APPROCHE PLS-SEM 106
4.7.2 PROCÉDURE D'ANALYSE EN DEUX ÉTAPES 107
CHAPITRE 5 ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS 111
5.1 PROCÉDURE DE COLLECTE DES DONNÉES 112
5.1.1 PÉRIODE DE COLLECTE 112
5.1.2 MODE D'ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE 113
5.1.3 NOMBRE DE QUESTIONNAIRES DISTRIBUÉS ET REÇUS 115
5.1.4 TAILLE FINALE DE L'ÉCHANTILLON ANALYSÉ 116
5.2 ANALYSE DESCRIPTIVE 118
5.2.1 PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES RÉPONDANTS PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES RÉPONDANTS 118
5.2.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'ENGAGEMENT DANS LES COMITÉS ... 119
5.2.3 LE FINANCEMENT DE LA PARTICIPATION : VARIABLE INDÉPENDANTE 121
5.2.4 LES FORMES DE PARTICIPATION ET D'ENGAGEMENT 123
5.3 ANALYSE INFÉRENTIELLE ET MODÉLISATION PAR ÉQUATIONS STRUCTURELLES (PLS-SEM) 125

5.3.1 PRÉSENTATION DE LA MODÉLISATION PAR LES ÉQUATIONS STRUCTURELLES BASÉE SUR LA MÉTHODE PLS 126
5.3.2 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS EMPIRIQUES ET VALIDATION DES HYPOTHÈSES 130
5.4 DISCUSSION DES RÉSULTATS 154
5.4.1 L'EFFET DES INCITATIONS FINANCIÈRES ET DE LA FACILITATION DES RESSOURCES SUR L'APPROPRIATION PSYCHOLOGIQUE 154
5.4.2 L'EFFET DES INCITATIONS FINANCIÈRES ET DE LA FACILITATION DES RESSOURCES SUR L'EMPOUVOIREMENT 156
5.4.3 L'EFFET DE L'APPROPRIATION PSYCHOLOGIQUE SUR L'ENGAGEMENT POST-PROJET 158
5.4.4 L'EFFET DE L'EMPOUVOIREMENT SUR L'ENGAGEMENT POST-PROJET 160
5.4.5 L'EFFET DIRECT DES INCITATIONS FINANCIÈRES SUR L'ENGAGEMENT POST-PROJET 162
5.4.6 L'EFFET DIRECT DE LA FACILITATION DES RESSOURCES SUR L'ENGAGEMENT POST-PROJET 163
5.4.7 LES EFFETS INDIRECTS DES INCITATIONS FINANCIÈRES ET DE LA FACILITATION DES RESSOURCES 165
5.4.8 SYNTHÈSE INTERPRÉTATIVE ET IMPLICATIONS THÉORIQUES ... 166
CHAPITRE 6 IMPLICATIONS DE LA RECHERCHE 169
6.1 MISE EN PERSPECTIVE : REPENSER LA QUESTION DU FINANCEMENT DE LA PARTICIPATION 170
6.2 IMPLICATIONS MANAGÉRIALES 172
6.2.1 ASSUMER PLEINEMENT LES INCITATIONS FINANCIÈRES CONDITIONNÉES COMME LEVIER STRATÉGIQUE 172
6.2.2 RÉVISER LA LOGIQUE DE LA FACILITATION DES RESSOURCES MATÉRIELLES 173
6.2.3 PLACER L'EMPOUVOIREMENT AU CŒUR DE LA THÉORIE DU CHANGEMENT 175
6.2.4 ANTICIPER LA PHASE DE CLÔTURE COMME MOMENT CRITIQUE DE LA DURABILITÉ 176
6.2.5 COMBINER LES MÉCANISMES DE FINANCEMENT PLUTÔT QUE LES OPPOSER 179
6.3 RECOMMANDATIONS À DESTINATION DES DÉCIDEURS PUBLICS ET DES BAILLEURS INSTITUTIONNELS 179
6.3.1 RECONNAÎTRE LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE LA PARTICIPATION DANS LES POLITIQUES DE COOPÉRATION 179

6.3.2 ADAPTER LES DURÉES DE FINANCEMENT À LA RÉALITÉ DES TRAJECTOIRES D'EMPOUVOIREMENT 180
6.3.3 REVOIR LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE L'AIDE 181
6.3.4 INVESTIR DANS LA RECHERCHE APPLIQUÉE ET LE PARTAGE DE CONNAISSANCES 181
6.4 LIMITES DE LA RECHERCHE ET LES AVENUES DE RECHERCHE FUTURE 182
6.4.1 LIMITES DE LA RECHERCHE : 182
6.4.1 PERSPECTIVES MÉTHODOLOGIQUES 185
6.4.2 PERSPECTIVES THÉORIQUES 186
6.4.3 PERSPECTIVES THÉMATIQUES 187
CONCLUSION 189
BIBLIOGRAPHIE 193
ANNEXE.I : LISTE DES ACRONYMES 208
ANNEXE.II : CERTIFICATION ÉTHIQUE 209
ANNEXE.III : QUESTIONNAIRE 210

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : NIVEAUX D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES 50
TABLEAU 2 : PRESENTATION DES ITEMS 103
TABLEAU 3 : SYNTHESE DU PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE DOMINANT DES REPONDANTS 118
TABLEAU 4 : RECEPTION DE FRAIS DU PROJET POUR PARTICIPER (N = 65) 121
TABLEAU 5 : DISTRIBUTION DES FORMES DE PARTICIPATION (N = 65) 124
TABLEAU 6 : RESULTATS DE L'ANALYSE DU MODELE DE MESURE 132
TABLEAU 7 : LES CHARGES FACTORIELLES DE L'ENSEMBLE DES ITEMS 133
TABLEAU 8 : LA VALIDITE DISCRIMINANTE - LE CRITERE DE FORNELL ET LARCKE 135
TABLEAU 9 : LA VALIDITE DISCRIMINANTE - LA MATRICE HTMT 136
TABLEAU 10 : STATISTIQUES DE COLINEARITE VIF 137
TABLEAU 11 : STATISTIQUES DE COLINEARITE VIF MODELE INTERNE 139
TABLEAU 12 : MATRICE HTMT CORRIGEE (ITEM ENG2 RETIRE) 141
TABLEAU 13 : SYNTHESE DES EFFETS DE MEDIATION 148
TABLEAU 14: SYNTHESE DES EFFETS DIRECTS (TESTS D'HYPOTHESES) 151
TABLEAU 15: SYNTHESE DES EFFETS INDIRECTS (MEDIATION) 152

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : LE MODELE CONCEPTUEL 80
FIGURE 2 : REPARTITION DES REPONDANTS SELON LE COMITE D'APPARTENANCE (N = 65) 119
FIGURE 3 : ANNEE D'ADHESION AU COMITE (N = 65) 120
FIGURE 4 : RECEPTION DE FRAIS DU PROJET POUR PARTICIPER AUX ACTIVITES 122
FIGURE 5 : FORMES DE PARTICIPATION DES BENEFICIAIRES (% DE OUI) 124
FIGURE 6: MODELE STRUCTUREL ESTIME (PLS-SEM, SMARTPLS 4, N = 65) 153

INTRODUCTION

Le domaine du développement international vise à améliorer les conditions de vie et le bien-être des populations dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Ce champ, proche de la gestion de projet, recouvre une grande variété d'interventions, allant de la construction d'infrastructures à l'amélioration de l'éducation, en passant par les initiatives de santé communautaire, de développement rural et de gouvernance (Bandé, 2023).

Depuis plusieurs décennies, un consensus émerge autour de l'importance d'impliquer activement les populations concernées dans toutes les phases du cycle de projet. La participation des bénéficiaires est désormais perçue comme un levier fondamental de légitimité, d'efficacité et de durabilité des interventions (Mansuri et Rao, 2013). Ce changement de paradigme s'est imposé en réaction aux limites des approches descendantes, où les décisions étaient prises par les autorités ou les experts, souvent sans réelle connaissance des contextes locaux ni prise en compte des besoins spécifiques des communautés (Cernea, 1984).

Cette implication va bien au-delà d'une simple consultation. Elle permet aux bénéficiaires de contribuer à l'identification des priorités, à la conception des solutions, à la mise en œuvre et au suivi des projets. Plusieurs travaux (Arnstein, 2019; Chambers, 1994b; Gagné et al., 2022) insistent sur le rôle crucial des bénéficiaires comme acteurs du changement, capables de mobiliser leurs savoirs, de renforcer les capacités locales et de développer un sentiment d'appropriation. Ces éléments sont essentiels pour garantir la

durabilité des actions, c'est-à-dire la capacité des communautés à maintenir les résultats positifs d'un projet même après le retrait du soutien externe (Ayuso et al., 2011; Holcombe et al., 2018).

Ce constat, énoncé par des travaux fondateurs mais déjà anciens sur l'échelle de la participation (Arnstein, 2019; Chambers, 1994b) ou plus récents mais peu nombreux sur ce point précis Gagné et al. (2022), est corroboré par une littérature empirique plus abondante. (Aaltonen et al., 2024), dans une revue portant sur les orientations théoriques et méthodologiques de l'engagement des parties prenantes en gestion de projet, rappellent que les projets demeurent par nature des interventions temporaires dont la valeur se mesure aux effets qu'ils laissent perdurer, plaçant l'engagement des bénéficiaires au cœur des enjeux contemporains de la discipline. Bandé et al. (2024) confirment, à partir d'une analyse portant sur des projets de développement international récents, que la participation des bénéficiaires y est désormais présentée par les bailleurs comme un impératif et non plus comme une option, sans que les mécanismes garantissant son efficacité réelle soient pour autant stabilisés dans la littérature ; ce qui est un enjeu au cœur de la présente recherche.

Cependant, cette participation n'est pas sans coût. Elle exige du temps, des efforts et des ressources financières pour organiser des ateliers, former les participants, recruter du personnel de soutien ou encore compenser les frais de transport et de participation. Ces coûts peuvent être particulièrement élevés dans les zones reculées où auprès des populations vulnérables (Mansuri et Rao, 2013) et les projets qui visent une participation étendue doivent souvent intégrer des mécanismes de financement pour lever les barrières à l'inclusion

(Holcombe et al., 2018). Dans une logique d'inclusion, ces coûts sont souvent assumés par le budget du projet, notamment pour garantir la participation des personnes les plus pauvres (Aaltonen et al., 2024; Lynham et al., 2017). Cela permet de surmonter les obstacles financiers qui pourraient exclure certains groupes et de favoriser une représentativité plus large. Toutefois, cette prise en charge soulève des questions importantes sur la durabilité : les bénéficiaires resteraient-ils engagés une fois que ces incitatifs disparaissaient ?

Lorsque la participation repose exclusivement sur des incitations financières ou matérielles, elle risque de s'éteindre dès que le financement cesse (Bandé, 2023; Masika, 2020). De plus, certains bénéficiaires peuvent voir leur engagement comme un contrat de prestation temporaire, plutôt qu'un véritable investissement communautaire. Cette logique compromet à la fois l'autonomie locale et la durabilité des résultats. Pire encore, elle peut détourner les objectifs initiaux en transformant la participation en une activité mercantile, où seules les contreparties économiques motivent l'implication.

D'où la question de recherche suivante : **quelle est l'influence de différentes modalités du financement de la participation des bénéficiaires par le budget du projet sur leur engagement après la clôture de celui-ci ?**

Précision terminologique : Le terme « bénéficiaires », utilisé dans la question de recherche ci-dessus et retenu tout au long de cette thèse, désigne les destinataires directs des interventions du projet, c'est-à-dire les individus et groupes organisés ayant reçu un appui (formation, ressources, financement) dans le cadre de sa mise en œuvre. Cette une définition est opérationnalisée au chapitre 4 (section 4.5.1) à travers les membres du noyau de

coordination des comités locaux et communaux de protection civile (CLPC/CCPC). Cette précision mérite d'être posée dès l'introduction, car la revue de littérature des chapitres 1 et 2 recourt ponctuellement à des catégories voisines mais non strictement équivalentes, telles que « communautés » ou « parties prenantes » (Yang et al., 2011), selon les traditions théoriques dont elle est issue (participation communautaire, gestion des parties prenantes, empouvoirement). Dans le contexte des projets de développement international étudié ici, les bénéficiaires constituent le plus souvent la partie prenante primaire du projet, mais les deux catégories ne se recouvrent pas entièrement : une partie prenante peut désigner des acteurs qui ne bénéficient pas directement du projet (bailleurs, autorités locales, personnel de mise en œuvre), tandis qu'une communauté peut inclure des membres non directement visés par l'intervention. La littérature mobilisée aux chapitres 1 et 2 recourt donc à ces cadres plus larges lorsqu'ils éclairent la dynamique de la participation, tout en recentrant systématiquement l'analyse sur les bénéficiaires directs, seule population empiriquement observée dans cette recherche (chapitres 4 et 5).

JUSTIFICATION DE LA PERTINENCE

L'importance de cette problématique réside dans la nécessité de mieux comprendre l'impact du financement de la participation des bénéficiaires sur le maintien de leur engagement à plus long terme. Cette question est particulièrement cruciale dans le domaine du développement international, où les projets cherchent à favoriser une transformation durable des conditions de vie des communautés. Si le financement de la participation constitue une stratégie efficace pour lever les barrières économiques à l'engagement des

populations marginalisées (Aaltonen et al., 2024), il reste à interroger ses effets à long terme sur l'autonomie des bénéficiaires.

En effet, lorsqu'un projet prend en charge les coûts liés à la participation, il facilite l'inclusion des personnes qui, sans ce soutien, n'auraient pas pu s'engager. Toutefois, cette prise en charge risque de créer une dépendance financière. Il devient alors légitime de se demander si les bénéficiaires, une fois habitués à ces incitatifs, continueront à s'impliquer activement lorsque le financement disparaît. Ce risque est d'autant plus préoccupant si la participation glisse vers une logique purement instrumentale, voire mercantile, déconnectée d'un engagement citoyen volontaire et durable (Cooper, 1979; Holcombe et al., 2018; Mansuri et Rao, 2013). L'enjeu va au-delà de la seule efficacité opérationnelle. Il touche à la durabilité à long terme des projets, à leur capacité à générer un changement autonome ainsi qu'à l'optimisation des ressources mobilisées.

Les projets de développement international impliquent souvent des investissements très élevés. Depuis plus de 70 ans, des milliers de milliards de dollars ont été investis dans des projets de développement international (Ika et al., 2020). Dans le contexte d'Haïti en particulier auquel cette étude s'intéresse, depuis le séisme de 2010, des milliards de dollars ont été injectés dans des programmes visant la reconstruction et le développement, y compris dans les secteurs de l'infrastructure, amélioration de l'accès à l'eau, à la santé et à l'éducation (Bureau de l'Envoyé Spécial pour Haïti, 2011). L'échec des projets peut aussi provoquer la méfiance des communautés, en réduisant leur volonté de s'engager dans de nouveaux projets et en compromettant la crédibilité des acteurs du développement (Goodman et al., 1993;

Shediac-Rizkallah et Bone, 1998). L'échec des projets entraine une perte d'investissement tant pour les bailleurs que pour les bénéficiaires, telle qu'il vaut la peine de s'intéresser à toutes les causes éventuelles de ces échecs, y compris les possibles causes liés aux modalités de financement de la participation des bénéficiaires.

Il est donc indispensable de réfléchir aux effets durables des approches participatives financées, particulièrement dans un contexte où la durabilité des projets constitue un critère essentiel de succès (Bandé, 2023). Cette recherche s'inscrit dans une démarche visant à vérifier empiriquement, à travers une étude de cas, une tendance identifiée dans la littérature : celle selon laquelle le financement de la participation renforcerait l'engagement des bénéficiaires pendant le projet, mais pourrait compromettre sa continuité après la fin du soutien financier. L'objectif n'est pas de remettre en cause la participation en tant que principe, mais d'évaluer dans quelle mesure les mécanismes financiers déployés pendant les projets favorisent un ancrage durable de cette participation. Sans quoi, il existe un risque que les stratégies actuelles continuent à privilégier une inclusion efficace à court terme, sans garantir une véritable appropriation à long terme par les communautés concernées.

Les travaux de Bandé (2023) et de Masika (2020), cités plus haut, méritent d'être davantage explicités. Bandé (2023) a documenté, à partir des perspectives croisées de superviseurs, de coordonnateurs et de bénéficiaires de projets de développement international, les mécanismes par lesquels l'engagement des bénéficiaires se maintient ou s'érode selon le contexte de mise en œuvre. Ce résultat est développé plus en détail à la section 1.3.2, où il est montré que la dynamique locale et le coût d'opportunité du temps

investi conditionnent la poursuite de l'engagement au-delà de la phase active du projet. Masika (2020), dans une étude portant sur la participation des parties prenantes et la durabilité des projets menée en Afrique de l'Est, s'inscrit dans le même sens : une participation qui repose essentiellement sur des incitations ponctuelles, sans ancrage dans les structures locales de gouvernance, tend à s'estomper une fois ces incitations retirées. Ces deux travaux, plus récents que les références fondatrices citées en introduction, confirment ainsi la pertinence actuelle de la question posée par cette thèse : ce n'est pas l'existence de la participation qui garantit la durabilité de l'engagement, mais les modalités concrètes, notamment financières, par lesquelles elle a été rendue possible.

OBJECTIF

Face à la problématique de la pérennité des interventions de développement et à la nécessité de comprendre les mécanismes assurant la transition entre une phase de projet financée et une phase d'autonomie communautaire, cette recherche poursuit les objectifs suivants :

Premièrement, cette étude vise à analyser l'impact différentiel des modalités de financement sur la nature de l'engagement des bénéficiaires. En s'appuyant sur la distinction établie par Ma et al. (2024) entre les antécédents directifs et facilitateurs, il s'agit de déterminer si les incitations financières (*per diems, cash-for-work*) tendent à créer une motivation contrôlée sujette à l'effet d'éviction, comparativement à la facilitation des ressources qui viserait à soutenir une motivation autonome. Cet objectif cherche à vérifier les mises en garde de Vian et al. (2013) sur les effets pervers des compensations monétaires qui transforment la participation en une relation transactionnelle.

Deuxièmement, la recherche a pour but d'évaluer le rôle médiateur de l'appropriation psychologique et de l'empowerment dans la relation entre le budget alloué et l'engagement durable. En mobilisant la théorie de l'autodétermination appliquée aux incitations (Thibault Landry et al., 2017), nous cherchons à démontrer que la pérennité de l'action collective dépend de la capacité du mode de financement à satisfaire les besoins de compétence et d'autonomie. L'objectif est d'identifier si la facilitation des ressources permet, mieux que les incitations financières, de transformer une participation induite par les bailleurs en une capacité d'action durable, comme le théorisent Mansuri et Rao (2013).

Enfin, l'étude vise à fournir des orientations stratégiques pour la conception des budgets de projets de développement. L'ambition est de proposer des mécanismes de financement qui évitent la dépendance financière décrite par Vian et al. (2013) et favorisent la construction d'une infrastructure coopérative résiliente (Mansuri et Rao, 2013), capable de survivre au cycle de vie du projet.

CHAPITRE 1

REVUE DE LA LITTERATURE

1.1 LA PARTICIPATION DES BÉNÉFICIAIRES ET LA DURABILITÉ DES PROJETS

1.1.1 LA PARTICIPATION DES BÉNÉFICIAIRES : DÉFINITION ET FONDEMENTS CONCEPTUELS

La participation des bénéficiaires peut être définie comme un processus actif et volontaire par lequel les populations concernées influencent la direction, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des projets qui les touchent (Bamberger et al., 2016; World Bank, 1996). Elle a pour finalité d'améliorer leur bien-être, de renforcer leur autonomie et de consolider leur pouvoir d'action dans la conduite des changements qui affectent leur quotidien (Paul, 1987). Dans le champ du développement international, cette approche participative s'est imposée comme un paradigme dominant depuis plusieurs décennies, impulsée notamment par des institutions telles que la Banque mondiale. Cette dernière considère la participation comme un levier stratégique, tant pour l'efficacité opérationnelle que pour la redevabilité et l'appropriation durable des projets (Mansuri et Rao, 2013).

La littérature récente en gestion de projets de développement international souligne que la participation n'est pas seulement un impératif moral, mais un levier de performance. Romero-De Miguel et al. (2025), définit ainsi la participation :

> un processus de transformation et d'empouvoirement qui contribue au renforcement des capacités et favorise l'autodétermination des personnes, des groupes et des communautés (p. 37).

1.1.2 DE LA PARTICIPATION SYMBOLIQUE À LA PARTICIPATION EFFECTIVE : L'ENJEU DU POUVOIR

La participation est souvent opposée aux approches "top-down", dans lesquelles les décisions sont prises sans concertation réelle avec les bénéficiaires, engendrant parfois un décalage entre les priorités institutionnelles et les besoins locaux (Ika, 2012). Arnstein (2019), dans « *une échelle de la participation citoyenne* », définit la participation comme "la redistribution du pouvoir qui permet aux citoyens démunis, actuellement exclus des processus politiques et économiques, d'être délibérément inclus à l'avenir". Cette échelle distingue huit niveaux de participation, allant de la non-participation (manipulation, thérapie), à la participation symbolique (information, consultation, apaisement), pour culminer avec la participation citoyenne effective (partenariat, délégation de pouvoir, contrôle citoyen). Ce cadre analytique souligne avec force que seules les formes de participation conférant un véritable pouvoir de décision aux communautés sont susceptibles d'engendrer des transformations durables. Les approches participatives, lorsqu'elles sont sincères et bien encadrées, contribuent à améliorer la qualité des services, à renforcer le tissu social, et à susciter un sentiment d'appropriation qui s'avère fondamental pour la durabilité des projets (Holcombe et al., 2018). Selon Ika et Donnelly (2017), le succès des projets de développement international ne doit plus être mesuré uniquement à l'aune du « triangle de fer » (coût, délai, qualité), mais par leur capacité à générer un impact social durable, ce qui nécessite une implication active des acteurs locaux dès la phase de conception.

1.1.3 LA DURABILITÉ DES PROJETS : UN CONCEPT MULTIDIMENSIONNEL

Dans le contexte des projets de développement, la durabilité est généralement définie comme la capacité d'un projet à maintenir ses bénéfices après la fin du financement externe (Ika et al., 2012; Shediac-Rizkallah et Bone, 1998). Autrement dit, la durabilité est définie comme la capacité des bénéfices d'un projet à persister tout au long de sa durée de vie opérationnelle (Volden et Welde, 2022).

Cette durabilité repose à la fois sur l'ancrage local du projet, la mobilisation active des bénéficiaires, leur capacité technique et organisationnelle à entretenir les acquis, et leur volonté à poursuivre les efforts déployés après la clôture formelle du projet. Plusieurs auteurs s'accordent à dire que la participation, notamment lorsqu'elle intervient dès les premières étapes de conception, joue un rôle déterminant dans la durabilité des résultats (Dvir et al., 2003; Khwaja, 2004).

La littérature académique souligne, également, que la participation active des bénéficiaires constitue un facteur essentiel à la réussite et à la viabilité des interventions. Kim et al. (2020) démontrent, par une analyse de projets de l'IFAD, qu'un « *niveau élevé d'implication des bénéficiaires conduit à de meilleurs résultats lors de l'évaluation* » (p. 1). Ces auteurs précisent que cette participation favorise l'efficacité et la durabilité, notamment car elle permet de tirer profit des connaissances locales et indigènes (Kim et al., 2020, p. 4).

Dans cette perspective, la durabilité à long terme est intrinsèquement liée au degré d'appropriation des bénéficiaires. L'étude souligne que :

> la durabilité à long terme est favorisée lorsque les parties prenantes s'approprient toutes les phases du projet, les orientant vers leurs besoins et possédant leur propre développement (Romero-De Miguel et al., 2025, p. 54).

Cette approche transforme les bénéficiaires, souvent considérés comme de simples « objets » d'étude, en « sujets » protagonistes capables de participer activement au design, à l'action et à l'évaluation (Romero-De Miguel et al., 2025, p. 46). Ainsi, la durabilité ne repose pas uniquement sur la livraison de produits physiques, mais sur la génération d'un « *apprentissage social et d'un renforcement des capacités* » qui consolident l'intervention (p. 56).

Aujourd'hui, la durabilité est considérée comme l'un des critères centraux pour évaluer le succès global des projets de développement (Ika et Pinto, 2022). Elle ne se limite pas à la satisfaction des indicateurs de performance pendant la durée de mise en œuvre, mais interroge la capacité du projet à maintenir ses impacts, à générer des effets multiplicateurs, et à s'inscrire dans une logique de transformation à long terme (Ika et Pinto, 2022). Selon Ika et Pinto (2022), la durabilité renvoie ainsi à plusieurs dimensions complémentaires :

- La continuité des bénéfices générés par le projet, c'est-à-dire le maintien visible et utile des résultats à long terme.
- La résilience des structures de gestion, autrement dit, la capacité des institutions locales à s'approprier, à maintenir et à faire évoluer les initiatives sans dépendance permanente à l'assistance extérieure.
- L'ancrage communautaire, fondé sur la participation active, l'appropriation collective et la motivation à poursuivre les actions entreprises.

- La viabilité financière, qui suppose l'existence de mécanismes endogènes de financement (contributions communautaires, redevances, partenariats, fonds de maintenance). Sans cela, les acquis risquent de s'éroder progressivement faute d'entretien ou de soutien.

L'OCDE (2023) propose une lecture élargie et intégrée de la durabilité, définie comme la mesure dans laquelle les avantages nets d'un projet se maintiennent ou sont susceptibles de se maintenir dans le temps, en prenant en compte les impacts économiques, sociaux, environnementaux et institutionnels, qu'ils soient positifs ou négatifs, intentionnels ou non. Cette approche invite à dépasser la simple gestion responsable du projet, « durabilité par le projet », c'est-à-dire la gestion du projet d'une manière socialement, économiquement, éthiquement et/ou écologiquement viable, pour privilégier la « durabilité du projet », c'est-à-dire la capacité des avantages du projet à perdurer au-delà de son achèvement (Huemann et Silvius, 2017; Sabini et Alderman, 2021).

1.1.4 LA PARTICIPATION COMME DÉTERMINANT DE LA DURABILITÉ : APPORTS EMPIRIQUES

Depuis près d'une quarantaine d'année, l'étude statistique menée par Finsterbusch et Warren (1987) sur 52 projets de l'AID, bien que montrant des corrélations modestes pour la participation directe dans les premières phases, avait révélé que la participation devient plus nécessaire à l'efficacité du projet à mesure qu'il progresse vers les phases d'implémentation et de maintenance. De plus, des facteurs étroitement liés à une participation de qualité, tels que l'adéquation de la communication avec les bénéficiaires et leur engagement envers le

projet, sont fortement corrélés à l'efficacité globale. Ces éléments sont cruciaux pour que les bénéfices du projet perdurent.

De même, les travaux de Kiambi et Njeri (2023) confirment que la participation communautaire exerce un poids significatif sur la mise en œuvre réussie des projets financés par le secteur public. Selon leurs résultats statistiques, « *la participation communautaire aux projets accroît le sentiment d'appropriation et l'apprentissage, tout en facilitant la durabilité du travai*l » (Kiambi et Njeri, 2023, p. 46) . Nanthagopan et al. (2019) renforcent cette idée en incluant la « *durabilité du projet* » comme l'un des trois piliers fondamentaux de la réussite globale (p. 7).

Les travaux de Maina (2013) ont exploré l'impact de la participation des parties prenantes sur le succès du programme de relance économique au Kenya, en se focalisant spécifiquement sur des projets éducatifs mis en œuvre dans le comté de Nakuru. L'objectif central de cette investigation était de déterminer la corrélation entre l'étendue de l'implication des diverses parties prenantes et l'atteinte des objectifs de ces initiatives éducatives. Les conclusions majeures de cette recherche ont révélé une relation positive significative entre la participation des parties prenantes et la réussite du programme de relance. La corrélation s'est avérée particulièrement marquée lorsque l'implication des acteurs s'étendait à travers les différentes phases du cycle de projet, incluant notamment l'identification et la sélection des projets, leur planification minutieuse, leur mise en œuvre effective, ainsi que les étapes cruciales de suivi et d'évaluation. Fort de ces observations, l'auteur a formulé une recommandation essentielle : il est impératif que le gouvernement, de même que l'ensemble des parties prenantes engagées dans des programmes de nature

similaire, assurent une participation exhaustive et authentique de tous les acteurs identifiés. L'étude de Maina (2013) souligne par ailleurs l'importance stratégique de deux mesures préalables : une identification rigoureuse et une formation approfondie des parties prenantes avant le lancement de tout programme. Ces actions préparatoires ont démontré un impact tangible et positif sur la qualité et la durabilité des résultats obtenus.

Ayuso et al. (2011) ont réalisé une étude approfondie sur le rôle de l'engagement des parties prenantes dans l'orientation innovante des entreprises, spécifiquement en lien avec le développement durable. Leur objectif était de déterminer si l'interaction avec divers groupes de parties prenantes pouvait véritablement stimuler l'innovation durable. Les chercheurs ont ainsi démontré que les connaissances tirées de la collaboration avec les parties prenantes, qu'elles soient internes ou externes, sont effectivement capables de renforcer la propension d'une entreprise à adopter une innovation durable. Néanmoins, pour que ces informations se transforment en idées novatrices concrètes, il est impératif qu'elles soient activement intégrées et gérées au sein de l'entreprise. Ayuso et al. (2011) et ses collaborateurs soutiennent fermement que l'implication des communautés locales, dès les phases initiales de conception d'un projet et tout au long de sa mise en œuvre, représente un facteur clé pour sa durabilité. Cette contribution est toutefois conditionnée au respect de certains prérequis. À l'inverse, un projet qui serait élaboré sans la participation active des communautés ou qui leur serait imposé sans consultation préalable, s'expose à un risque significativement plus élevé d'échec ou de rejet.

1.1.5 UNE RELATION NON AUTOMATIQUE : REGARDS CRITIQUES ET CONDITIONS DE RÉUSSITE

L'étude Holcombe et al. (2018) amène toutefois une réflexion nuancée sur la relation souvent perçue comme automatique entre la participation communautaire et la durabilité de l'entretien des infrastructures. Elle s'appuie sur une analyse empirique rigoureuse de projets de mitigation des glissements de terrain dans les Caraïbes visant à comprendre si l'implication initiale des bénéficiaires conduit effectivement à une meilleure prise en charge et à une maintenance continue des infrastructures une fois le projet terminé et le soutien externe réduit.

Après analyse d'un vaste échantillon de projets selon une approche empirique et quantitative, les conclusions de Holcombe et al. (2018) apportent un éclairage nuancé sur le rôle de la participation :

- L'étude montre que la participation, bien qu'importante, ne garantit pas automatiquement un entretien soutenu des infrastructures. La relation est plus complexe que ce que les approches conventionnelles de développement participatif pourraient suggérer.
- Il semble que ce ne soit pas seulement la présence de la participation qui compte, mais plutôt la qualité et le type de participation. Une approche plus collaborative et de soutien de la part de l'agence de mise en œuvre plutôt qu'une approche purement instrumentale est plus susceptible d'engendrer un meilleur entretien.

- L'étude confirme que les projets participatifs requièrent non seulement un engagement local initial lors de la construction, mais aussi des mécanismes de soutien à long terme pour assurer la maintenance. Cela inclut potentiellement le renforcement des capacités locales et l'accès à des ressources pour l'entretien.
- Des facteurs contextuels (socio-économiques, institutionnels) influencent cette relation entre participation et durabilité de l'entretien.

Cette étude présente donc une vision plus pragmatique et exigeante de la participation communautaire trop simplistes qui promeuvent la participation comme une solution universelle et peu coûteuse à tous les problèmes de durabilité des projets. Elle invite à une analyse plus fine des mécanismes de participation, en distinguant les approches superficielles des engagements profonds et significatifs.

Dans son étude sur les conditions de réussite des projets internationaux Ika et Donnelly (2017) mettent en lumière les facteurs déterminants qui sous-tendent la réussite des initiatives de développement dans les pays du Sud. Si l'objectif principal de cette recherche est d'identifier les éléments expliquant le succès global des projets, l'une de ses contributions majeures réside dans son analyse critique des mécanismes qui influencent positivement ou négativement leur durabilité à long terme.

Les auteurs insistent sur le fait que la durabilité d'un projet est intrinsèquement liée à la qualité de sa conception et de sa gouvernance. Les projets qui s'avèrent les plus pérennes sont ceux qui intègrent, dès leur phase de planification initiale, une logique d'appropriation locale authentique et une vision résolument axée sur le long terme. Une conception qui se

limite à des résultats immédiats, purement techniques, ou qui est dictée par les impératifs des bailleurs de fonds, tend malheureusement à générer des impacts éphémères. À l'inverse, les projets qui prennent en considération les capacités locales existantes, les dynamiques institutionnelles complexes et les besoins réels et exprimés des bénéficiaires sont bien mieux préparés à maintenir leurs acquis après la cessation du financement externe.

Parmi les facteurs identifiés comme cruciaux pour la pérennité des projets, l'engagement des parties prenantes locales occupe une place centrale. L'étude démontre que la participation active des gouvernements partenaires, des agences d'exécution, et surtout des bénéficiaires eux-mêmes, constitue un levier puissant pour ancrer solidement les actions du projet dans le tissu socio-économique local (Ika et Donnelly, 2017). Cette implication active permet non seulement une meilleure contextualisation et adaptation des activités, mais aussi une légitimité accrue des décisions prises, renforçant ainsi la volonté des communautés de pérenniser les acquis au-delà de la période de financement.

La supervision efficace exercée par les équipes de la Banque mondiale est également mise en exergue comme un facteur contribuant indirectement mais significativement à la durabilité. En assurant un suivi régulier et rigoureux, en permettant l'adaptation des actions aux réalités fluctuantes du terrain, et en accompagnant proactivement les acteurs locaux dans la résolution des défis, les superviseurs créent les conditions favorables à un transfert progressif des responsabilités vers les entités nationales et communautaires. Cette approche favorise le développement de compétences locales durables et réduit considérablement les risques de dépendance externe.

Une perspective intéressante présentée par la littérature qui stipule que la durabilité dépend de la capacité du projet à s'adapter au contexte local plutôt que d'appliquer des solutions standardisées. Lannon et Walsh (2020) soulignent la tension entre les approches traditionnelles axées sur les tâches et la nécessité d'un apprentissage adaptatif. Ils proposent le concept de « *facilitation de proje*t », un processus co-créé qui valorise les connaissances basées sur la pratique locale pour atteindre des objectifs stratégiques durables (Lannon et Walsh, 2020, p. 1). Cette approche dépasse la simple « *implication* » (forme faible de participation) pour viser une « *participation véritable* » où les bénéficiaires partagent le contrôle des initiatives qui les affectent (Bandé et al., 2024, p. 3).

Enfin, le soutien institutionnel local et la stabilité de l'environnement externe sont deux dimensions que l'étude relie directement à la capacité d'un projet à perdurer. Un projet mis en œuvre dans un cadre institutionnel instable ou en l'absence de relais gouvernementaux solides est peu susceptible de maintenir ses effets bénéfiques après la fin du financement. En revanche, lorsqu'un projet s'inscrit dans une politique publique cohérente, bénéficie d'un portage institutionnel clair et ferme, et parvient à mobiliser efficacement les ressources humaines et financières locales, il maximise considérablement ses chances de s'ancrer durablement dans les pratiques et les structures des territoires concernés.

La littérature met également en avant les effets indirects ou externes de la participation : développement des compétences locales, renforcement de la cohésion sociale, diffusion d'innovations, consolidation des institutions locales (Ayuso et al., 2011; Musa, 2002). Ces retombées contribuent à renforcer les capacités d'auto-organisation des communautés et à poser les bases d'un développement durable endogène.

Face au consensus croissant dans la littérature sur le développement qui présente la participation communautaire comme une condition quasi universelle au succès et à la durabilité des projets, l'étude empirique de Khwaja (2009) apporte une mise en garde critique et nuancée. Dans son article, Khwaja (2009) démontre que le résultat de la participation dépend fondamentalement de la nature des décisions considérées. Pour les décisions non-techniques, c'est-à-dire, tout ce qui touche aux préférences locales, aux aspects sociaux ou à la distribution des avantages (comme choisir le type de projet ou les règles d'accès), l'avis de la communauté est essentiel. Une participation élevée est ici très positive. En revanche pour les décisions techniques, à savoir les aspects qui requièrent une expertise spécialisée (comme la conception d'ingénierie ou le choix du site), l'implication de la communauté peut être contre-productive.

L'auteur a testé cette idée avec des données de 132 projets d'infrastructure au nord du Pakistan, mesurant l'impact de la participation sur l'entretien des projets. Clairsultat est clair : la participation communautaire améliore l'entretien des projets lorsqu'elle concerne les décisions non techniques, mais elle le détériore lorsqu'elle s'applique aux décisions techniques.

1.1.6 LES EFFETS INDIRECTS DE LA PARTICIPATION ET SYNTHÈSE

En somme, la participation des bénéficiaires est bien plus qu'un critère de qualité des projets, elle en constitue un fondement stratégique pour la durabilité. Encore faut-il qu'elle soit pensée comme un processus structurant, dynamique, inclusif et accompagné dans la durée. Elle exige des mécanismes de gouvernance adaptés, une reconnaissance des savoirs

locaux, une responsabilisation réelle des acteurs, et un soutien institutionnel pérenne. Lorsqu'elle est mise en œuvre dans ces conditions, la participation devient un moteur d'ancrage, de résilience et de continuité, ouvrant la voie à des projets véritablement porteurs de changement durable.

1.2 LE COÛT ET LE FINANCEMENT DE LA PARTICIPATION

1.2.1 LES COÛTS CACHÉS DE LA PARTICIPATION : UNE CHARGE INÉGALEMENT RÉPARTIE

Si la participation des bénéficiaires est désormais universellement reconnue comme un levier essentiel pour la pertinence et la durabilité des projets de développement, elle n'est pas pour autant une démarche sans frais. Cette implication exige des ressources financières, matérielles et humaines significatives, tant de la part des communautés que des organismes de mise en œuvre. Autrement dit, la mise en œuvre de la participation génère des coûts transactionnels élevés dès les phases amont. Selon Ika et Pinto (2022), la réussite d'un projet moderne ne se limite plus au respect du triangle de fer (coût, temps, qualité), mais s'étend à la création de valeur pour les parties prenantes. Cela nécessite un budget spécifique pour la facilitation, car les processus de participation sont par nature chronophages et exigent des ressources humaines hautement qualifiées pour combler le fossé entre les concepteurs du projet et les bénéficiaires.

Holcombe et al. (2018) soulignent que les projets participatifs ne requièrent pas seulement un engagement local initial, mais aussi des mécanismes de soutien à long terme, cruciaux notamment pour la maintenance des infrastructures. La valorisation de la

participation comme principe démocratique et facteur de durabilité ne doit donc pas masquer ses coûts tangibles, parfois élevés, pour les institutions et les communautés elles-mêmes, comme l'illustre l'étude de Lynham et al. (2017) sur les aires marines protégées en Indonésie.

Cette étude souligne que, du point de vue institutionnel, la mise en œuvre de démarches participatives représente un investissement logistique, humain et financier considérable. L'organisation de consultations, la formation de facilitateurs, la coordination entre acteurs hétérogènes et l'assurance de l'inclusivité nécessitent du temps, du personnel qualifié, des outils de communication adaptés et des budgets conséquents. Dans des contextes où les capacités techniques et les budgets sont déjà contraints, ces exigences peuvent générer une pression significative. J. Lynham et al. (2017) mettent aussi en garde contre le risque d'inertie institutionnelle, où des processus participatifs prolongés ralentissent la prise de décision, en particulier face à des changements rapides (environnementaux ou climatiques). Les coûts directs pour les porteurs de projets, incluant la mobilisation de ressources pour ateliers, formation, traduction ou matériel, sont fréquemment sous-estimés, ce qui entraîne une augmentation des coûts de transaction et des délais de décision.

Au-delà des porteurs de projets, la participation engendre également des coûts significatifs pour les communautés et les citoyens eux-mêmes. J. Lynham et al. (2017) soulignent que s'impliquer activement exige des individus qu'ils mobilisent leur temps, parfois au détriment de leurs heures de travail ou de subsistance, qu'ils se déplacent, qu'ils s'informent, voire qu'ils gèrent des conflits sociaux internes. Dans les zones rurales ou insulaires, les longs déplacements peuvent se faire aux d'activités agricoles ou de pêches

vitales. Mansuri et Rao (2013) ainsi qu'Irvin et Stansbury (2004) insistent sur le fait que ce coût de la participation est particulièrement élevé pour les personnes en situation de pauvreté, pouvant prendre la forme de contributions financières, de travail non rémunéré ou d'apports en nature.

Anggraeni et al. (2019), dans sa revue systématique de la littérature, vient approfondir cette compréhension, soulignant que la participation, bien qu'investie d'une valeur symbolique et fonctionnelle indéniable, génère des coûts réels, concrets, multiples et parfois invisibles, tant pour les institutions que pour les populations. Après avoir passé en revue une vaste base de publications scientifiques couvrant divers secteurs, Anggraeni et al. (2019) proposent une typologie complète de ces coûts, dépassant les considérations budgétaires pour embrasser des dimensions sociales, temporelles, politiques et symboliques.

Les auteurs insistent en particulier sur les coûts cognitifs et émotionnels supportés par les participants. S'engager demande de comprendre des enjeux complexes, de maîtriser les canaux de communication et d'oser prendre la parole dans des espaces qui ne sont pas toujours intrinsèquement inclusifs. Une participation mal gérée ou sans issue tangible peut générer du stress, raviver des tensions internes au sein des groupes, ou même exacerber des conflits sociaux latents. De surcroît, lorsque les attentes générées par le processus ne sont pas comblées (décisions non alignées, promesses non tenues), cela conduit inévitablement à une frustration collective, à une érosion de la confiance envers les institutions, et à un désengagement durable des citoyens.

Sur le plan politique, Anggraeni et al. (2019) et d'autres auteurs, comme Cooper (1979) observent que la participation peut engendrer des effets d'inertie. En multipliant les procédures et en institutionnalisant les consultations, on risque de rigidifier les processus décisionnels, d'alourdir la gouvernance et d'entraver la capacité des institutions à réagir de manière agile. Cette bureaucratisation de la participation peut aboutir à des dispositifs complexes et opaques qui finissent par exclure ceux-là mêmes qu'ils sont censés inclure.

Au-delà de ces contraintes structurelles et organisationnelles, un risque majeur est celui de la participation instrumentale ou symbolique. Anggraeni et al. (2019) mettent en garde contre les situations où les processus participatifs sont mis en place uniquement pour satisfaire des exigences formelles (par exemple, celles des bailleurs de fonds) plutôt que pour une réelle inclusion et influence des décisions. Cette « fausse participation » gaspille non seulement des ressources concrètes, mais surtout sape le capital social, érodant la confiance mutuelle et compromettant sévèrement les dynamiques futures de coopération. L'étude de Cooper illustre ces « coûts cachés » : la complexité structurelle, l'ampleur géographique des zones de consultation, les lacunes de communication, les formats de réunion inadaptés et la technicalité des documents constituent des barrières. Pour les citoyens à faibles revenus, ces coûts créent une exclusion de facto, renforçant les inégalités et permettant uniquement à ceux qui peuvent surmonter ces obstacles (professionnels, groupes organisés) d'influencer réellement les politiques, transformant ainsi la participation en un privilège.

Dans un rapport sur les services d'eau et d'assainissement, Peter et Catarina (2013) confirme que la participation communautaire, bien que valorisée, implique des coûts cachés

et une charge importante en temps et en compétences. Cette charge est difficile à maintenir dans les contextes de pauvreté, pouvant provoquer fatigue et démotivation (Bourne et Walker, 2006). Les coûts sont inégalement répartis, marginalisant les groupes vulnérables et générant des tensions. Il critique une approche technocratique où les responsabilités sont transférées sans accompagnement suffisant, risquant un désengagement de l'État et une insoutenabilité à long terme. L'externalisation des responsabilités (maintenance, gouvernance) vers les communautés sans accompagnement adéquat transfère les coûts vers les populations locales, rendant la charge insoutenable pour les plus vulnérables et pouvant engendrer une exclusion déguisée.

1.2.2 LE COÛT ET LE FINANCEMENT DE LA PARTICIPATION

Dans cette perspective, la littérature suggère deux types de financement des projets, autrement dit deux modalités conceptuellement distinctes : les incitations financières directes et la facilitation des ressources. Cette distinction est fondamentale car elle présage de mécanismes psychologiques divergents chez les bénéficiaires, oscillant entre motivation extrinsèque et sentiment d'auto-efficacité.

1.2.2.1 LES INCITATIONS FINANCIÈRES DIRECTES

Les incitations financières correspondent aux transferts monétaires directs versés aux bénéficiaires en contrepartie de leur temps, de leur présence ou de l'accomplissement de tâches spécifiques dans le cadre du projet. Cette modalité s'inscrit dans une logique d'agence où le financement agit comme un levier de contrôle et de motivation extrinsèque pour aligner les comportements des bénéficiaires sur les objectifs du projet. Au niveau opérationnel, les

incitations financières dans les projets de développement se matérialisent principalement par deux dispositifs largement documentés par la littérature : les indemnités journalières et le Cash-for-Work.

Initialement conçus pour rembourser les frais logistiques liés aux missions ou formations, les paiements d'indemnités journalières ont vu leur fonction première détournée. Vian et al. (2013) observent, notamment au Malawi et en Ouganda, ce type de glissement fonctionnel où les per diems ne sont plus perçus comme une compensation de coûts, mais comme un complément salarial structurel. Ils deviennent ainsi une motivation économique centrale, voire une stratégie de subsistance pour les participants, au-delà de l'objectif pédagogique ou participatif initial.

D'autre part, le programme Cash-for-Work (CFW), comme le décrivent Doocy et al. (2006) dans le contexte indonésien consiste à instrumentaliser la main-d'œuvre communautaire contre rémunération pour des tâches de reconstruction. Bien qu'efficace pour redynamiser l'économie locale à court terme, ce modèle modifie la dynamique relationnelle du projet. La communauté n'est plus seulement « *partenaire* », elle devient prestataire de service, ce qui institutionnalise un lien de subordination hiérarchique avec le bailleur.

L'usage des incitations financières transforme la nature de la participation. Mansuri et Rao (2013) qualifient ce phénomène de « *participation induite* », par opposition à une participation organique. Dans ce cadre, la mobilisation citoyenne n'émerge pas spontanément d'une volonté collective endogène, mais est stimulée par des mécanismes bureaucratiques et des gratifications externes.

Cette approche transactionnelle comporte un risque majeur souligné par Vian et al. (2013). Le risque de la création d'une « *culture organisationnelle négative* » (Vian et al., 2013, p. 4) où les individus s'attendent à être payés pour toute activité. Une telle dynamique modifie le contrat psychologique car la participation n'est plus un acte d'engagement civique ou d'appropriation du projet, mais une prestation de service tarifée.

1.2.2.2 LA FACILITATION DES RESSOURCES :

À l'opposé de la logique transactionnelle, la facilitation des ressources désigne la mise à disposition de moyens non monétaires ou de supports logistiques visant à lever les barrières à la participation, sans pour autant rémunérer l'acte de participer. Cette modalité vise à créer un environnement capacitant.

La facilitation des ressources se concentre sur l'élimination des coûts d'opportunité et des obstacles techniques qui empêcheraient un bénéficiaire motivé de s'engager. Elle ne cherche pas à « *acheter* » la participation, mais à la rendre possible. Elle inclut, d'une part, l'apport matériel en fournissant le capital physique nécessaire (intrants, outils, matériaux), sans lequel l'activité serait impossible faute de moyens. D'autre part, elle inclut aussi l'accompagnement logistique pour adresser les obstacles pratiques. En assurant le transport, les repas ou la garde d'enfants, le projet ne verse pas un salaire déguisé, mais annule des coûts qui dissuaderaient la participation.

Cette logique s'inscrit dans la lignée des travaux de Baird (2011). En étudiant les transferts monétaires, ils démontrent que la performance du dispositif tient moins au montant

alloué qu'à sa capacité à absorber les chocs structurels (tels que les frais de scolarité). Dans le cadre de cette recherche, nous assimilons cette facilitation à une minimisation des coûts de transaction où le projet internalise les coûts logistiques pour permettre au bénéficiaire de se concentrer sur l'action collective.

Selon la perspective de Mansuri et Rao (2013), pour que l'action collective soit durable, elle doit reposer sur une infrastructure coopérative et une capacité civique. La facilitation des ressources œuvre dans ce sens en renforçant le sentiment d'auto-efficacité. En disposant des outils adéquats pour agir, les bénéficiaires ne se sentent pas comme des exécutants salariés, mais comme des acteurs habilités.

Contrairement aux incitations financières qui peuvent créer une dépendance (Doocy et al., 2006; Vian et al., 2013), la facilitation des ressources préserve la volition de l'acteur. En supprimant les obstacles matériels (« *je ne peux pas participer car je n'ai pas les outils* »), le projet permet à la motivation intrinsèque de s'exprimer (« *je participe car je veux améliorer ma communauté* »).

En somme, la participation, loin d'être neutre ou gratuite, peut être très coûteuse en temps, énergie et ressources pour toutes les parties prenantes. Elle peut même produire des effets contre-productifs si elle n'est pas conçue comme un processus crédible et équilibré, adapté aux capacités et au contexte local. Le succès à long terme requiert non seulement d'inviter les populations à participer, mais aussi de leur en donner les moyens, de les accompagner dans la durée, et d'ajuster les modèles d'intervention à leurs capacités réelles. La participation n'est pas une fin en soi, mais un instrument stratégique qui, pour construire

des projets durables, ancrés dans les réalités locales, doit être soutenu par un écosystème institutionnel robuste et des ressources suffisantes pour la formation, le suivi et le renforcement des capacités locales afin d'éviter la frustration et l'abandon.

Ainsi, le choix entre incitation monétaire et facilitation des ressources ne constitue pas un simple arbitrage budgétaire, mais un choix stratégique d'ancrage comportemental. Tandis que la première modalité risque de confiner le bénéficiaire dans une posture de prestataire passif et dépendant, la seconde vise à catalyser d'autres mécanismes et conditions nécessaires à la survie des acquis une fois le financement extérieur retiré. Cette distinction sera au cœur de notre analyse empirique pour évaluer la durabilité des comportements de gestion post-projet.

1.3 L'ENGAGEMENT POST-PROJET APRÈS LE RETRAIT DU FINANCEMENT

Bien au-delà de leur mise en œuvre, les projets de développement soulèvent la question cruciale du maintien de l'engagement des bénéficiaires une fois l'appui externe terminé. Si la participation active peut favoriser un certain sentiment d'appropriation, elle ne se traduit pas systématiquement par un engagement à poursuivre durablement les actions entreprises (Aga et al., 2018). En effet, plusieurs études soulignent que la participation active durant la phase de mise en œuvre ne garantit pas nécessairement un engagement à long terme.

Holcombe et al. (2018), dans leurs études, observent que si la participation communautaire améliore souvent la qualité des constructions en phase de conception et de réalisation, elle ne garantit pas la maintenance post-projet. Les auteurs concluent que les bénéfices de la participation sont souvent "récoltés en amont" (*reaped upfront*), sans

forcément se traduire par un engagement durable (Holcombe et al., 2018, p. 1388). Ils recommandent ainsi la mise en place de dispositifs contractuels et d'un accompagnement structuré pour encourager l'entretien à long terme.

1.3.1 LE CAS DU MALAWI : LES LIMITES D'UNE PARTICIPATION NON ACCOMPAGNÉE

L'étude conduite par Kleemeier (2000) sur le programme d'adduction d'eau par gravité en milieu rural au Malawi illustre parfaitement cette dynamique. Entre les années 1970 et 1990, ce programme a été largement présenté comme un modèle de participation communautaire réussi. Il s'appuyait sur une approche ambitieuse : impliquer activement les communautés locales dans la planification, la construction et l'entretien des infrastructures hydrauliques, en misant sur des technologies simples, adaptées aux réalités locales. Concrètement, le dispositif mis en œuvre au Malawi mobilisait divers aspects de la participation : les habitants étaient appelés à fournir une main-d'œuvre bénévole, à élire des comités de gestion, à surveiller l'avancement des travaux, et à prendre en charge l'entretien des installations dans la durée. Ce modèle permettait de renforcer les compétences locales, de développer un sentiment d'appropriation, et de favoriser l'émergence de structures communautaires autonomes. Il reposait sur le postulat que les populations s'engagent davantage à préserver ce qu'elles ont contribué à construire.

Cependant, les résultats constatés sur le terrain deux ou trois décennies plus tard mettent en évidence des contrastes notables. Les petits systèmes, desservant des communautés restreintes via un réseau court de conduites, continuent généralement de bien fonctionner. Dans ces cas, l'organisation communautaire a suffi à assurer un minimum

d'entretien. À l'inverse, les systèmes de plus grande taille ont vu leur performance décliner progressivement. Les comités locaux, souvent composés de bénévoles sans formation technique adéquate, se sont révélés incapables de gérer des pannes complexes, l'usure des installations, ou les actes de dégradation.

Cette observation souligne les limites d'une participation non accompagnée. En l'absence de structures étatiques de soutien, comme des agents de suivi technique, la seule mobilisation des communautés ne garantit pas la durabilité des infrastructures. Le cas du Malawi démontre que la participation peut être un levier puissant pour la durabilité, mais à condition qu'elle s'inscrive dans un cadre institutionnel robuste, incluant un appui technique régulier, des ressources financières adaptées, et des dispositifs de coordination bien établis.
Par ailleurs, l'étude met en évidence un autre enseignement majeur : l'absence de participation financière des usagers a compromis la capacité des communautés à assurer l'entretien à long terme. Bien que la contribution en main-d'œuvre ait été significative, le refus d'introduire une forme de tarification a rendu les communautés entièrement dépendantes du soutien public. Or, après le désengagement des bailleurs, les ressources publiques n'ont pas permis de combler les besoins de maintenance.

1.3.2 LE POIDS DES FACTEURS CONTEXTUELS : COÛT D'OPPORTUNITÉ ET DYNAMIQUES LOCALES

Dans le même ordre d'idée, Holcombe et al. (2018) mettent en évidence que des facteurs contextuels, comme le coût d'opportunité du travail influencent la capacité des bénéficiaires à poursuivre leur engagement. Par exemple, dans certaines communautés plus aisées, les habitants sont moins enclins à participer à l'entretien des infrastructures, car le

temps qu'ils y consacrent représente une perte économique plus importante. Bandé (2023) confirme cette tendance, en soulignant l'importance du contexte de mise en œuvre et de la dynamique locale sur la motivation des bénéficiaires à maintenir les acquis.

1.3.3 LES LEVIERS NON MONÉTAIRES DE LA PÉRENNITÉ : IDENTITÉ SOCIALE, CONFIANCE ET APPRENTISSAGE

La littérature nous confirme également qu'après le retrait du financement, l'engagement repose sur des leviers non monétaires, notamment l'identité sociale et la confiance. Hertel et al. (2019) avancent que pour qu'une initiative communautaire survive au financement, elle doit opérer une transition vers un modèle où l'engagement est porté par une « *identité collective forte* ». Ils expliquent que l'identité sociale favorise la création d'entreprises communautaires prospères » en remplaçant les incitations financières externes par des normes de réciprocité locale.

De même, Bandé et al. (2024) soulignent que le retrait du financement ne conduit pas au désengagement si le projet a investi dans le contexte de mise en œuvre plutôt que dans de simples intrants. Ils affirment que la confiance dans la gouvernance locale, financée et structurée pendant le projet, est le principal moteur de l'engagement post-clôture.

Dans la même perspective, Romero-De Miguel et al. (2025) avancent que l'engagement des agents peut être maintenu si les outils de gestion favorisent la transparence et la confiance durant la vie du projet. L'utilisation d'un système documentaire ouvert (comme le « Project Book ») permet de corroborer les informations depuis différents points

de vue, générant ainsi « *l'objectivité et la véracité des interventions au profit de la redevabilité tout au long du cycle de vie* » (p. 53). L'engagement après le retrait du financement est le résultat d'une courbe d'apprentissage. L'article note que « *à mesure que la courbe d'apprentissage s'améliore, l'utilisation de la documentation est plus grande et montre plus de bénéfices pour le travail* » (p. 50). Pour que l'engagement survive à la clôture, il est crucial que les bénéficiaires perçoivent l'utilité des outils pour « *exprimer des opinions, consulter, apprendre et influencer la prise de décision* » (p. 55).

En somme, la littérature converge vers un constat clair : la participation initiale, bien qu'essentielle, ne suffit pas à assurer la durabilité. Le maintien de l'engagement post-projet dépend d'un ensemble de conditions, incluant une forte appropriation des résultats, un accompagnement institutionnel après la clôture et, dans certains cas, des incitations continues ou des mécanismes formels de suivi. Sans ces éléments, il existe un risque réel que les projets échouent à produire des effets durables une fois les financements épuisés.

Ce constat appelle une clarification du positionnement scientifique de la présente recherche. La littérature converge pour établir que la participation, à elle seule, ne garantit pas la durabilité post-projet, mais elle reste structurée autour de déterminants organisationnels et contextuels comme l'accompagnement institutionnel (Kleemeier, 2000), coût d'opportunité (Holcombe et al., 2018), l'identité sociale et confiance (Bandé et al., 2024; Hertel et al., 2019), les outils de gestion (Romero-De Miguel et al., 2025) et n'isole que rarement le rôle propre des modalités de financement de la participation elle-même. C'est précisément cet angle mort que la présente thèse se propose de combler. Sur le plan

scientifique, il s'agit de déplacer la question de savoir si la participation favorise la durabilité vers celle de savoir par quel mécanisme financier elle le fait, ou cesse de le faire, une fois le budget du projet retiré, ce qui suppose de mobiliser un cadre théorique capable de distinguer les effets propres des incitations financières de ceux de la facilitation matérielle (chapitre 2). Sur le plan pratique, cette question engage directement les choix budgétaires des bailleurs et des équipes de mise en œuvre : comprendre à quelles conditions un investissement dans la participation continue de produire des effets après son propre retrait constitue un enjeu de gestion de projet à part entière, et non une simple question de bonne pratique participative.

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE

Dans une perspective de recherche,

> la théorie est une explication abstraite des relations qui unissent les faits, des concepts et des propositions […] Elle permet entre autres de situer l'étude dans un contexte qui fournit une perspective particulière pour décrire, expliquer ou prédire des relations entre des variables (Fortin et Gagnon, 2016, p. 41).

Le cadre de recherche, quand elle est théorique, est défini comme « *une brève explication fondée sur une ou plusieurs théories existantes se rapportant au problème de recherche* » (Fortin et Gagnon, 2016, p. 111). Elle permet de situer l'étude dans un courant d'analyse existant et de formuler des hypothèses à partir d'un ensemble de savoirs déjà validés, dont les liens sont connus et peuvent être vérifiés empiriquement, comme c'est le cas dans la présente étude. Les théories mobilisées permettent ainsi de construire une base explicative solide pour analyser les relations entre les variables retenues.

Dans le présent travail, le cadre théorique s'appuie principalement sur la théorie de l'appropriation et la théorie de l'empouvoirement Le cadre de recherche adopté dans cette étude est donc un cadre théorique, en cohérence avec l'objectif de vérifier des relations entre des variables clairement définies à partir d'une abondante littérature existante.

Trois corps théoriques sont ainsi mobilisés de façon complémentaire, chacun éclairant un maillon distinct de la chaîne explicative reliant le financement de la participation à

l'engagement post-clôture. La théorie de l'appropriation psychologique (Pierce et al., 2001, 2003) rend compte du lien affectif et identitaire que le bénéficiaire développe à l'égard du projet, c'est-à-dire le sentiment que celui-ci lui appartient et de la capacité de ce lien à survivre, ou non, au retrait du financement. La théorie de l'empouvoirement (Spreitzer, 1995 ; Zimmerman, 1995) éclaire pour sa part la dimension cognitivo-motivationnelle de ce processus : elle décrit les conditions (sens, compétence, autodétermination, impact) sous lesquelles le bénéficiaire se perçoit comme capable d'agir de façon autonome, indépendamment de l'appui du projet. La théorie de l'autodétermination (Deci et Ryan, 1985), enfin, fournit le mécanisme motivationnel sous-jacent aux deux précédentes : elle explique pourquoi une même ressource issue du budget du projet peut, selon qu'elle est perçue comme contrôlante ou comme soutenante, renforcer ou au contraire évincer l'appropriation et l'empouvoirement. Articulées ensemble plutôt qu'indépendamment, ces trois théories permettent de formuler l'architecture du modèle conceptuel développé au chapitre 3, selon laquelle les incitations financières et la facilitation des ressources, bien qu'également issues du budget du projet, emprunteraient des voies psychologiques distinctes pour produire, ou non, un engagement qui survit à la clôture.

2.1 LA THÉORIE DE L'APPROPRIATION PSYCHOLOGIQUE

Pour appréhender notre problématique selon laquelle le financement temporaire de la participation peut, paradoxalement, engendrer un engagement capable de survivre à l'arrêt de ce dernier, il est impératif d'analyser avec précision la nature du lien qui se cristallise durant la phase active du projet. Dans cette perspective, la théorie de l'appropriation psychologique est mobilisée non pas comme la description d'un état statique, mais comme

un véritable mécanisme de persistance : elle constitue ce qui « demeure » au sein de la structure sociale et individuelle une fois les ressources budgétaires épuisées.

2.1.1 FONDEMENT THÉORIQUE DE L'APPROPRIATION PSYCHOLOGIQUE

L'appropriation psychologique puise ses fondements théoriques dans la psychologie de la possession. Au sein du champ des sciences de gestion, Pierce et al. (2001) appréhendent ce concept comme « *l'état dans lequel les individus ressentent que la cible de l'appropriation (ou une partie de celle-ci) est la leur »* (Pierce et al., 2001, p. 296).

Cette construction mentale se distingue fondamentalement de la propriété légale. Alors que cette dernière peut faire l'objet d'un transfert ou d'une cession, l'appropriation psychologique est une structure ancrée dans le soi étendu tel que théorisé par Belk (1988). Pour la problématique qui nous occupe, la distinction majeure apportée par Pierce et Jussila (2011) réside dans le fait que l'appropriation psychologique, une fois établie, est dotée d'une inertie cognitive. C'est précisément cette inertie qui permettrait à l'engagement de perdurer après la clôture du projet et la cessation des flux financiers. Le bénéficiaire ne se trouve plus dans une posture de protection d'un actif financé par un tiers, mais s'investit dans la préservation d'une composante intrinsèque de sa propre identité.

Par ailleurs, Pierce et al. (2025), dans leur revue systématique, insistent sur la dimension de l'appropriation psychologique collective. Dans le cadre des projets de développement international, la transition du mien vers le nôtre s'avère cruciale pour que la communauté puisse prendre le relais de l'organisation externe. L'appropriation psychologique collective est ainsi définie comme un état partagé où le groupe développe une

croyance consensuelle selon laquelle le projet leur appartient conjointement (Pierce et al., 2025; Pierce et Jussila, 2011). Cette dimension collective est indispensable pour garantir la maintenance et la pérennité des infrastructures une fois l'équipe projet désengagée.

2.1.2 LES RACINES MOTIVATIONNELLES FACE À L'EXTINCTION DU FINANCEMENT

Selon Pierce et Jussila (2011), l'appropriation émerge pour satisfaire des besoins psychologiques fondamentaux, notamment l'efficacité, l'identité et le besoin d'avoir un ancrage. Dès lors, la question critique pour notre étude est de déterminer si le financement octroyé pendant le projet satisfait ces besoins de manière artificielle ou authentique. En effet, si le financement est perçu comme l'unique source de compétence et de capacité d'agir (par exemple, par le sentiment que « *je ne peux agir que si je suis rémunéré »*), l'arrêt du financement entraîne inévitablement l'érosion du sentiment d'efficacité, provoquant par extension la fin de l'engagement. En outre, Essig (2024), en étudiant les environnements caractérisés par un minimalisme institutionnel et des contraintes fortes, démontre que le besoin de « chez-soi » est un moteur puissant d'appropriation. Si le projet parvient à devenir un « lieu » symbolique pour le bénéficiaire, ce besoin persistera par-delà la clôture, motivant la préservation de cet espace indépendamment des flux financiers.

2.1.3 LES VOIES D'ACCÈS : L'IMPACT DU FINANCEMENT SUR L'INVESTISSEMENT DE SOI

La durabilité post-projet se joue au niveau des voies d'accès identifiées par Pierce et al. (2001) et Pierce et Jussila (2011). Pour qu'une appropriation durable se cristallise, trois mécanismes doivent impérativement avoir opéré durant la phase financée : le contrôle exercé

sur la cible (le bénéficiaire doit avoir disposé d'un pouvoir décisionnel réel), la connaissance intime des rouages du projet et, enfin, l'investissement de soi.

Ce dernier mécanisme soulève le risque de l'appropriation inversée. Essig (2024) introduit ici une nuance théorique majeure : dans certains contextes fortement structurés, l'individu peut ne pas ressentir qu'il possède la cible, mais plutôt éprouver le sentiment d'être « possédé » par l'organisation. Transposé à notre problématique, si le financement de la participation est perçu comme une incitation financière (par exemple : indemnité journalière ou un programme de "*Cash-For-Work"*), le bénéficiaire peut se percevoir comme un « employé » du projet, subordonné au bailleur. Dans cette configuration, l'investissement de soi est interprété comme une simple transaction commerciale (travail contre rémunération) et non comme un investissement personnel profond.

En conséquence, à la clôture du projet, la transaction prend fin et l'engagement s'effondre instantanément s'il n'y a pas eu de véritable appropriation psychologique, c'est-à-dire le sentiment que le projet est « à moi » et non « à eux ». C'est ce que Pierce et al. (2025) qualifient d'appropriation fragile ou transitoire.

2.1.4 LA PERSISTANCE TEMPORELLE

La finalité de cette recherche réside dans l'analyse de l'engagement après la clôture, ce qui correspond théoriquement au concept de comportement de gérance discuté par Pierce et Jussila (2011). L'appropriation psychologique agit comme un levier de maintien de l'engagement en l'absence de récompenses extrinsèques. Lorsqu'un individu s'approprie le projet :

1. Le projet devient une extension de son identité (Belk, 1988)
2. L'abandonner ou tolérer sa dégradation reviendrait, pour le bénéficiaire, à laisser s'altérer une partie de lui-même.

Aaltonen et al. (2024), analysant l'engagement des parties prenantes, soulignent que les projets sont des interventions temporaires dont la finalité est de générer des impacts durables. Ils suggèrent que l'engagement ne doit pas être de nature transactionnelle mais relationnelle, fondé sur la co-création de valeur. Si le financement a permis de bâtir cette relation d'appropriation, l'engagement post-projet s'apparente alors à un comportement de citoyenneté extra-rôle où le bénéficiaire continue d'œuvrer pour le projet de manière volontaire car il agit pour protéger "son propre bien".

À l'inverse, si le financement a inhibé l'appropriation par un effet d'éviction, le retrait des fonds marque le terme définitif de la relation. Le financement apparaît ainsi comme une variable critique : il peut soit faciliter l'accès aux voies de l'appropriation en rendant la participation possible, soit les corrompre en mercantilisant l'investissement de soi.

2.2 THÉORIE DE L'EMPOUVOIREMENT

Si la théorie de l'appropriation psychologique se concentre sur le sentiment de possession "*c'est à moi"*, la théorie de l'empouvoirement opère un glissement analytique vers la capacité d'action et la motivation intrinsèque "*je suis capable et libre d'agir*". Dans le cadre spécifique des projets de développement international, l'empouvoirement dépasse la simple rhétorique participative pour s'ériger, selon Zimmerman (1995), en clé de voûte de la durabilité et de la transformation sociale. Il s'agit dès lors de comprendre comment le

financement, en tant que ressource organisationnelle tangible, se transmue en une énergie psychologique individuelle capable de survivre au projet.

2.2.1 GENÈSE ET DUALITÉ DE L'EMPOUVOIREMENT

L'essor de l'empouvoirement dans les sciences de gestion depuis les années 1980 a structuré la littérature autour d'une dualité théorique fondamentale. Le premier courant, qualifié de l'empouvoirement structurel, définit le concept par les pratiques de partage du pouvoir (Kanter, 1977). Cette perspective met l'accent sur la décentralisation de la prise de décision et l'octroi de ressources adéquates aux acteurs. Dans cette optique, notre étude considère le financement de la participation comme un levier structurel essentiel car il constitue une condition indispensable pour lever les contraintes matérielles et permettre un partage effectif du pouvoir (Bowen et Lawler, 1994).

En réaction à cette vision parfois mécaniste, l'approche psychologique (Conger et Kanungo, 1988) déplace le niveau d'analyse de la macro vers le micro. En critiquant l'idée que le simple transfert d'autorité suffit à créer un sentiment de l'empouvoirement pour l'individu, ces auteurs redéfinissent l'empouvoirement comme un processus motivationnel. Celui-ci vise avant tout à renforcer la croyance de l'individu en son auto-efficacité, condition indispensable à l'action autonome.

2.2.2 LE MODÈLE MULTIDIMENSIONNEL DE SPREITZER

Au sein de la littérature managériale, le modèle de Spreitzer (1995), s'appuyant sur les travaux de Thomas et Velthouse (1990), constitue la référence majeure pour opérationnaliser l'empouvoirement psychologique. Ce construit est appréhendé comme une

orientation proactive de l'individu envers son rôle, articulée autour de quatre dimensions cognitives qu'il convient de transposer à la situation des bénéficiaires :

1) Le Sens : Cette dimension traduit la congruence entre les valeurs du sujet et les exigences de sa mission. Le financement ne doit pas être perçu comme une finalité en soi, mais comme un support légitimant des initiatives porteuses de sens pour la communauté.
2) La Compétence : En résonance avec le concept d'auto-efficacité de (Bandura, 1997), elle désigne la conviction de pouvoir exécuter une tâche avec succès. Ici, le budget joue un rôle de facilitateur (*enabler*). En finançant la formation ou l'équipement, il objective et renforce les capacités techniques des bénéficiaires.
3) L'Autodétermination : Elle correspond au sentiment de contrôle sur l'initiation et la régulation des actions. Cette variable est particulièrement sensible car le financement ne favorise l'autonomie que s'il est vécu comme une ressource à la discrétion des acteurs locaux, et non comme un instrument de surveillance exercé par le bailleur de fonds.
4) L'Impact : Distincte de la compétence technique, cette dimension mesure la perception d'une influence réelle sur les issues stratégiques et opérationnelles. L'allocation budgétaire matérialise ce pouvoir en signalant aux bénéficiaires que leurs décisions pèsent concrètement sur la trajectoire finale du projet (Spreitzer, 1995).

2.2.3 L'EMPOUVOIREMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT

Dans le champ du développement communautaire, Zimmerman (1995) apporte une nuance cruciale à notre analyse en distinguant le processus du résultat. Il identifie d'une part les processus d'empouvoirement, qui regroupent les structures, les ressources et les dispositifs mis en place (le financement de la participation par le budget du projet s'inscrit, par définition, dans cette catégorie). D'autre part, Zimmerman identifie les résultats de l'empouvoirement, qui se manifestent par les conséquences psychologiques telles que le développement d'un sentiment de contrôle, ainsi que les conséquences comportementales comme le développement d'un engagement civique. Notre recherche interroge précisément le lien de causalité entre cet élément du processus (le financement) et l'état psychologique des bénéficiaires. Comme le soulignent Peterson et Zimmerman (1995), l'un ne garantit pas mécaniquement l'autre. Un financement conçu de manière paternaliste peut échouer à produire un véritable résultat d'empouvoirement, bridant ainsi la transformation attendue.

2.2.4 DE L'EMPOUVOIREMENT À L'ENGAGEMENT POST-PROJET : VERS LA PÉRENNITÉ DES ACQUIS

La littérature en management établit un lien causal robuste entre l'empouvoirement psychologique et la persistance de l'engagement. La méta-analyse de Seibert et al. (2004) démontre que ce construit influence positivement la satisfaction et la performance durable.

Dans le contexte critique de l'après-projet, l'engagement ne se mesure plus par la conformité aux directives du bailleur, mais par la volonté intrinsèque de pérenniser les activités sans soutien externe. Un bénéficiaire, qui trouve du sens à son action, qui se sent compétent, autonome et capable d'impact, développe une résilience proactive. Comme le suggère Khwaja (2009), l'empouvoirement transforme la passivité du bénéficiaire en

activisme du partenaire (coproducteur de valeur). C'est cette mutation psychologique, catalysée ou entravée par les modalités de financement, qui constitue la condition indispensable de la pérennité des acquis du développement.

2.3 LA THÉORIE DE L'AUTODÉTERMINATION

Pour comprendre l'impact des différents modes de financement sur l'engagement post-projet, nous mobilisons la théorie de l'autodétermination. Ce cadre théorique permet d'analyser comment les ressources budgétaires du projet (incitations ou facilitation) influencent la qualité de la motivation des bénéficiaires et, par extension, l'engagement de leurs actions après la clôture.

2.3.1 LE CONTINUUM MOTIVATIONNEL

La théorie de l'autodétermination postule que la motivation ne se mesure pas uniquement en quantité (intensité de l'effort), mais surtout en qualité. Thibault Landry et al. (2017) distinguent deux grands types de motivation qui sont cruciaux pour notre étude :

1. La Motivation Contrôlée : Elle survient lorsque l'action est régulée par des facteurs externes, tels que l'obtention d'une récompense ou l'évitement d'une punition. Dans ce cas, le locus de causalité est perçu comme externe à l'individu.
2. La Motivation Autonome : Elle caractérise un comportement effectué par choix, parce qu'il est intrinsèquement intéressant ou cohérent avec les valeurs personnelles de l'individu.

Dans le contexte de notre problématique, cette distinction est fondamentale. Ma et al. (2024) soulignent que si les incitations financières (motivation contrôlée) peuvent stimuler la performance, la motivation intrinsèque est essentielle pour l'innovation et la persistance.

L'engagement *après la clôture* du projet, période où les récompenses externes disparaissent par définition, ne peut subsister que si la motivation a été internalisée, c'est-à-dire si elle est devenue autonome.

2.3.2 LES BESOINS PSYCHOLOGIQUES FONDAMENTAUX :

Selon la théorie de l'autodétermination, pour que la motivation devienne autonome et que l'engagement perdure, l'environnement (ici, le cadre du projet) doit satisfaire trois besoins psychologiques fondamentaux : la compétence, l'autonomie et l'appartenance sociale (Thibault Landry et al., 2017, p. 63). Nous nous concentrons dans notre étude sur les deux besoins directement impactés par les modes de financement :

- Le besoin de Compétence : Se sentir efficace et capable d'influencer son environnement.
- Le besoin d'Autonomie : Se sentir à l'origine de ses propres actions, sans pression externe.

Notre modèle postule que les deux voies de financement (Incitations vs Facilitation) ont des effets sur la satisfaction de ces besoins.

2.3.2.1 LES INCITATIONS FINANCIÈRES ET LE RISQUE D'ÉVICTION DE L'AUTONOMIE

L'usage d'incitations financières, telles que les *per diems* ou le paiement à l'acte, risque de nuire à la satisfaction du besoin d'autonomie. Thibault Landry et al. (2017) expliquent que lorsque les récompenses financières sont utilisées pour contrôler le

comportement ou sont perçues comme la raison principale de l'action, elles tendent à « *évincer* » la motivation intrinsèque (p. 62).

Ce phénomène est corroboré par Ma et al. (2024), qui notent que « *les incitations financières peuvent évincer la motivation intrinsèque* », transformant une participation volontaire en une relation transactionnelle (p. 4) illustre parfaitement ce mécanisme dans les projets de développement : l'usage intensif de *per diems* crée une culture où les gens s'attendent à être payés pour toutes les activités, ce qui signifie que lorsque l'argent s'arrête, le travail est terminé.

2.3.2.2 LA FACILITATION DES RESSOURCES ET LE SOUTIEN À LA COMPÉTENCE

À l'inverse, la facilitation des ressources s'aligne sur les principes de la théorie de l'autodétermination, favorisant la motivation autonome. En fournissant des outils, des matériaux ou un soutien logistique sans conditionner le comportement par une récompense monétaire, le projet soutient le besoin de compétence (les bénéficiaires se sentent capables d'agir) tout en préservant le besoin d'Autonomie.

Ma et al. (2024) soulignent que les antécédents facilitateurs, qui incluent la définition claire des objectifs et le soutien, contribuent positivement à l'empouvoirement psychologique car ils créent un cadre structuré permettant aux individus de performer efficacement (p. 2). En ne monétisant pas l'acte de participation, la facilitation permet aux bénéficiaires d'attribuer leur engagement à leur propre volonté (autodétermination), favorisant ainsi une appropriation durable et un empouvoirement robuste.

L'application de la théorie de l'autodétermination à notre étude permet de théoriser la durabilité de l'engagement. Thibault Landry et al. (2017) démontrent que la satisfaction des besoins de compétence et d'autonomie est positivement liée à la motivation autonome, qui est elle-même un prédicteur de la performance et de la persistance (p. 62).

- Si le financement (Incitations) a créé une motivation contrôlée, l'arrêt du budget (clôture) supprime la cause de l'action. L'engagement s'effondre.
- Si le financement (Facilitation) a soutenu une motivation autonome via l'empouvoirement et l'appropriation, l'action persiste car sa cause est internalisée par les bénéficiaires.

C'est cette dynamique psychologique, ancrée dans la théorie de l'autodétermination, qui justifie nos hypothèses sur le rôle médiateur de l'empouvoirement et de l'appropriation psychologique dans la transformation des ressources financières temporaires en engagement communautaire durable (Mansuri et Rao, 2013).

2.4 ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES AVEC UN FOCUS SUR LA PARTICIPATION DES BÉNÉFICIAIRES

2.4.1 ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

L'engagement des parties prenantes désigne l'ensemble des pratiques mises en œuvre par une organisation pour impliquer activement les individus ou groupes ayant un intérêt dans le projet ou pouvant être affectés par celui-ci. Il s'agit d'un processus dynamique qui va au-delà de la simple consultation. Il inclut la communication, la collaboration et le développement de relations avec les parties concernées (Yang et al., 2011). Selon Yang et al. (2011), l'engagement vise à impliquer les parties prenantes dès les premières étapes d'un

projet, leur permettant d'influencer les décisions, d'exprimer leurs attentes, et d'entretenir un dialogue constructif avec les porteurs du projet.

Cependant, comme le souligne Greenwood (2007), l'engagement ne constitue pas nécessairement une preuve de responsabilité morale de la part de l'organisation. Il peut être motivé par des intérêts stratégiques, un besoin de légitimation ou de gestion des risques, et ne garantit pas, en soi, un traitement équitable des parties prenantes. Ainsi, l'engagement peut servir de levier pour favoriser la coopération et la confiance, ou au contraire être instrumentalisé à des fins de contrôle ou d'image.

2.4.1.1 LES DEUX NIVEAUX D'ENGAGEMENT

On peut distinguer deux niveaux d'engagement des parties prenantes dans un projet, selon la typologie de Paul (1987) :

1. L'implication, qui est un niveau de participation relativement passif, centré sur :

    - Le partage d'informations : les bénéficiaires reçoivent des renseignements sur le projet, ses objectifs et son avancement. À ce stade, la communauté est simplement informée des décisions déjà prises par les membres acteurs au niveau stratégique du projet (gouvernements, bailleurs, équipe projet). Bien que limitée, cette participation informationnelle contribue à la sensibilisation et peut préparer à une implication plus poussée.

    - La concertation : les avis des bénéficiaires sont sollicités, généralement lors de réunions communautaires ou d'enquêtes, mais sans réel pouvoir de décision. À ce niveau consultatif, les communautés sont invitées à exprimer

leurs besoins, priorités ou réactions, mais leurs opinions ne sont pas toujours significativement prises en compte dans les décisions finales, le pouvoir décisionnel demeurant concentré au niveau des instances stratégiques du projet.

2. La participation, qui est niveau d'engagement actif et stratégique, incluant :

    - La prise de décision : à ce niveau, les bénéficiaires sont associés aux choix structurants du projet. Ce niveau marque une transition vers une véritable co-construction où les membres de la communauté participent activement à la planification, la mise en œuvre, et parfois l'évaluation. Leur rôle devient actif et structurant, permettant une meilleure adéquation des actions aux besoins réels et une plus grande appropriation des résultats.

    - L'initiation d'actions : à ce summum de la participation, les bénéficiaires proposent eux-mêmes des solutions, prennent des initiatives ou gèrent directement certaines composantes du projet. Ce niveau, celui de la participation autonome ou auto-dirigée, voit les bénéficiaires piloter les actions, prendre les décisions, gérer les ressources et assurer la continuité du projet. Les parties prenantes internes du projet agissent alors en facilitateurs ou en retrait, favorisant une pleine responsabilisation des communautés, ce qui est le plus avancé et favorable à la durabilité.

Le Tableau 1 ci-dessous synthétise ces niveaux et leurs formes.

Tableau 1 : Niveaux d'engagement des parties prenantes

Niveau d'engagement	**Forme de participation**	**Description**
Implication	Partage d'information	Transmission d'informations sans attente de retour.
	Concertation	Recueil d'avis ou de perceptions, sans obligation de les intégrer.
Participation	Prise de décision	Codécision sur les activités, priorités ou ressources du projet.
	Initiation d'action	Les bénéficiaires prennent l'initiative d'actions ou en assurent la gestion.

Sources: Samuel Paul (1987); World Bank (1996)

2.4.1.2 LA PARTICIPATION

Dans le cadre des projets de développement, la participation, est définie comme « un processus par lequel les parties prenantes influencent et prennent le contrôle sur les initiatives de développement, ainsi que sur les décisions et les ressources qui les concernent » (World Bank, 1996, p. 11). Cette définition fait écho à celle d'Arnstein (2019, p. 24) qui voit la participation comme une « redistribution de pouvoir qui permet aux citoyens démunis, actuellement exclus des processus politiques et économiques, d'être délibérément inclus à l'avenir ». Ces définitions soulignent l'importance du partage du pouvoir décisionnel entre les acteurs. Plus spécifiquement, la participation des bénéficiaires renvoie à leur implication active dans les décisions, les actions et parfois même la gouvernance des projets qui les concernent directement (Ayuso et al., 2011). Ce type d'engagement vise à accroître l'efficacité, la légitimité et l'appropriation locale des interventions, en reconnaissant aux

populations ciblées un rôle central non seulement dans l'identification des besoins, mais aussi dans la mise en œuvre et le suivi des actions (Ayuso et al., 2011; Masanyiwa et Kinyashi, 2008).

2.4.1.3 LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE PARTICIPATION

Cependant, toutes les formes de participation ne se valent pas, et il est essentiel d'en comprendre les degrés et les implications réelles. Une contribution majeure à cette réflexion est l'échelle de participation développée par Arnstein (2019). Néanmoins Choguill (1996) a adapté cette échelle au contexte des pays en développement. Choguill (1996) estime que le célèbre modèle d'Arnstein (2019), bien qu'adapté aux pays développés, peut être trompeur dans un contexte de développement où les objectifs des communautés sont doubles. En effet, les communautés pauvres ne recherchent pas seulement le pouvoir d'influencer les décisions politiques, mais aussi, et de manière plus pressante, un moyen de répondre à leurs besoins de base en logement et en infrastructures par des initiatives d'entraide. Cette approche plus nuancée conduit Choguill (1996) à proposer une échelle de huit niveaux, regroupés en trois catégories distinctes, allant du soutien gouvernemental à l'absence totale d'intervention, voire à l'opposition.

Catégorie 1 : Le Soutien gouvernemental

Cette catégorie regroupe les trois niveaux les plus élevés de participation, où le gouvernement, à des degrés divers, soutient activement les initiatives communautaires.

- Niveau 1 : L'autonomisation. C'est l'échelon le plus élevé de la participation communautaire. À ce niveau, la communauté ne se contente pas de participer ; elle

détient un contrôle réel et significatif sur les projets qui la concernent. L'autonomisation se traduit par la capacité de la communauté à prendre le contrôle de son propre développement, souvent avec le soutien actif d'alliés externes tels que les ONG et un gouvernement bienveillant.

- Niveau 2 : Partenariat. À ce second niveau, l'implication du gouvernement est plus intense que dans le cas de l'autonomisation. Il ne s'agit plus seulement de soutenir une initiative communautaire, mais de partager les responsabilités de planification et de prise de décision. Les membres de la communauté et les décideurs externes (planificateurs, fonctionnaires) collaborent au sein de structures conjointes comme des comités de politique ou de planification. Des mécanismes informels sont également mis en place pour résoudre les conflits, instaurant une véritable relation de partenariat entre le gouvernement et la communauté.

- Niveau 3 : Conciliation. La conciliation représente le troisième et dernier échelon de cette catégorie, marquant une transition vers une approche plus descendante (*top-down*). Ici, c'est le gouvernement qui conçoit les solutions, mais il cherche à les faire ratifier par la communauté. Cela peut prendre la forme de la nomination de quelques représentants communautaires au sein de groupes consultatifs ou même décisionnels. Cependant, bien qu'ils soient entendus, ces représentants sont souvent contraints d'accepter les décisions d'une élite plus puissante et persuasive. C'est une approche paternaliste où le contrôle gouvernemental reste élevé, légitimé par une bonne performance technique.

Catégorie 2 : La manipulation gouvernementale

Dans cette catégorie, l'attitude du gouvernement est réticente. Il cherche à contrôler une situation potentiellement conflictuelle par la ruse et le subterfuge, donnant une illusion de participation sans réel transfert de pouvoir.

- Niveau 4 : Dissimulation. À ce quatrième échelon, le gouvernement, pour donner un semblant de participation, place des représentants de la communauté dans des comités consultatifs qui ne sont en réalité que des chambres d'enregistrement. L'objectif n'est pas de consulter mais d'éduquer la communauté ou, plus souvent, d'ingénier leur soutien pour des décisions déjà prises.

- Niveau 5 : Diplomatie. Ce cinquième échelon, est une autre forme de manipulation. Face à un manque d'intérêt, de ressources ou de compétence, le gouvernement s'attend à ce que la communauté réalise elle-même les améliorations nécessaires, souvent avec l'aide d'une ONG. Lorsque des progrès réels sont accomplis par la communauté, le gouvernement peut changer d'attitude pour des raisons tactiques et fournir une aide limitée. La diplomatie se manifeste par des consultations, des enquêtes d'opinion, des audiences publiques ou des visites de quartier, où les fonctionnaires prétendent chercher des avis ou promettre un soutien, sans aucune garantie que les préoccupations communautaires seront prises en compte ou que de nouveaux projets seront mis en œuvre.

- Niveau 6 : Informer. Cet échelon représente un flux d'information unidirectionnel des autorités vers la communauté. Les droits, responsabilités et options sont

communiqués sans aucune possibilité de retour ou de négociation pour des projets déjà conçus. C'est une initiative purement « top-down », un niveau de manipulation où le contrôle gouvernemental est total et imposé.

Catégorie 3 : Le rejet et la négligence gouvernementale

Cette dernière catégorie représente une opposition claire ou une indifférence totale du gouvernement envers les besoins des communautés pauvres.

- Niveau 7 : Conspiration. C'est l'avant-dernier échelon. Ici, non seulement toute participation est refusée, mais le gouvernement agit activement contre les intérêts de la communauté. Il ne s'agit plus de manipuler, mais de rejeter activement toute idée d'aider les pauvres, considérés comme un embarras. Les actions menées par le gouvernement peuvent dissimuler des motifs ultérieurs ou viser à bénéficier d'autres groupes.
- Niveau 8 : Autogestion. L'autogestion est le dernier échelon de l'échelle, mais il représente une situation extrême et paradoxale. Elle se produit lorsque le gouvernement ne fait absolument rien pour résoudre les problèmes locaux, par négligence ou opposition. Les membres de la communauté, par réaction à cette situation, planifient et contrôlent eux-mêmes leurs projets d'amélioration. Ces initiatives sont presque toujours menées en alliance avec des acteurs externes comme les ONG ou des institutions financières indépendantes, démontrant une résilience communautaire face à l'abandon étatique.

Cette échelle met ainsi en lumière que la simple présence de mécanismes participatifs ne garantit pas une véritable implication des communautés ni un transfert de pouvoir significatif. Pour évaluer la qualité de la participation, il est crucial d'interroger non seulement les modalités formelles mises en place, mais surtout le degré de pouvoir réel accordé aux parties prenantes locales. Dans le cadre des projets de développement international, cette grille d'analyse offre un outil précieux pour distinguer les interventions réellement co-construites de celles qui ne mobilisent les communautés que pour des raisons de forme ou de légitimation. Elle nous incite à regarder au-delà des intentions déclarées pour évaluer la véritable nature de l'engagement participatif.

2.4.1.4 LES OBJECTIFS DE LA PARTICIPATION

La participation des bénéficiaires, bien au-delà d'un simple mot d'ordre ou d'un principe normatif, répond à des objectifs précis dans le cadre des projets de développement. Selon Paul (1987), intégrer les communautés locales dans les processus décisionnels et opérationnels poursuit une série d'objectifs stratégiques et sociaux, étroitement liés à la performance, à la légitimité et à la durabilité des interventions.

Un des objectifs fondamentaux est d'améliorer l'efficacité des projets. Lorsqu'une population est impliquée dans la planification, l'exécution ou le suivi d'un projet, elle apporte une connaissance fine de son environnement, de ses besoins réels et de ses ressources locales. Cette contribution permet d'adapter les solutions techniques aux réalités du terrain, réduisant ainsi les risques d'échec ou de rejet.

Un second objectif clé réside dans le renforcement de la durabilité des projets. La participation crée un sentiment d'appropriation : les bénéficiaires ne sont plus de simples receveurs passifs, mais deviennent acteurs de leur propre développement. Cette implication augmente les chances que les infrastructures ou services mis en place soient entretenus et poursuivis au-delà de la période de financement externe.

La participation, toujours selon Paul (1987) vise aussi à renforcer la transparence et la responsabilisation. En impliquant les communautés dans les décisions budgétaires ou les choix opérationnels, les projets deviennent plus ouverts et redevables, ce qui peut contribuer à prévenir la corruption, à améliorer la gouvernance locale et à favoriser une gestion collective des ressources.

Par ailleurs, un objectif souvent mis en avant est celui de promouvoir l'équité sociale. La participation peut permettre de faire entendre la voix des groupes traditionnellement marginalisés comme les femmes, les minorités, les populations rurales, en leur offrant un espace pour exprimer leurs besoins et leurs priorités (Mansuri et Rao 2013). Elle devient ainsi un outil de justice sociale et d'autonomisation.

Enfin, la participation peut jouer un rôle de mobilisation sociale et de développement des capacités (Mansuri et Rao 2013). En s'impliquant dans un projet, les individus acquièrent de nouvelles compétences, renforcent leur organisation collective et construisent un capital social utile à d'autres initiatives communautaires futures.

Comme le souligne Paul (1987), il est toutefois essentiel de distinguer les objectifs déclarés des objectifs réels : si certains projets invoquent la participation pour légitimer des choix déjà arrêtés, d'autres s'en servent véritablement comme levier de transformation

sociale et institutionnelle. L'enjeu réside donc dans la sincérité du processus participatif et dans la clarté des objectifs qui le sous-tendent.

2.4.1.5 L'IMPORTANCE DE LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

La participation peut ainsi se manifester sous forme d'enquêtes, de mobilisation de main-d'œuvre, de réunions communautaires, ou encore de co-gestion de projets (Aga et al., 2018). Cette diversité, loin d'être anodine, révèle une ambiguïté fondamentale : la participation est tantôt un outil de légitimation utilisé par les institutions pour obtenir l'adhésion des populations, tantôt un levier d'émancipation lorsque les communautés sont réellement impliquées dans les choix qui les concernent (Aga et al., 2018). Or, les approches participatives purement instrumentales où l'on demande aux populations de contribuer à l'exécution sans avoir été associées à la conception se sont révélées limitées en matière d'appropriation et d'impact durable. À l'inverse, une participation authentique, intégrée dès les premières étapes du projet, favorise l'appropriation locale, renforce les capacités des communautés et crée les conditions d'un changement social pérenne (Aga et al., 2018). Ainsi, la participation ne peut être réduite à un simple moyen opérationnel : elle constitue un facteur clé de durabilité, dans la mesure où elle permet aux bénéficiaires de s'identifier aux objectifs du projet, de mobiliser leurs savoirs et de s'engager activement dans la poursuite des résultats bien au-delà de la période de mise en œuvre (Aga et al., 2018).

La participation communautaire est au cœur de nombreuses interventions en développement, où elle est définie comme l'implication active d'un groupe partageant des besoins communs dans une zone géographique donnée. Cette implication ne se limite pas à

l'exécution, mais englobe tout un processus social par lequel les membres de la communauté identifient leurs besoins, prennent des décisions collectives et mettent en place les mécanismes pour y répondre (Campbell et Jovchelovitch, 2000; Shediac-Rizkallah et Bone, 1998). Paul (1987), souligne que cette participation devrait s'étendre à toutes les étapes du projet : analyse du contexte, définition des priorités, planification, mise en œuvre, évaluation et ajustement. Dans cette perspective, elle devient un processus actif par lequel les groupes bénéficiaires influencent l'orientation et l'exécution des projets de développement, dans le but d'améliorer leur bien-être économique, social ou personnel.

Plusieurs auteurs insistent sur le caractère autonomisant de la participation, comme Brett (2003), pour qui il s'agit d'un processus où les personnes, avec l'aide de partenaires, mobilisent des ressources, assument la gestion de leurs actions et évaluent collectivement les résultats. Toutefois, cette participation peut prendre des formes très différentes. De Beer (1996) distingue deux grandes approches : la participation comme implication, où les décisions restent aux mains d'acteurs externes (gouvernements, ONG, bailleurs) qui mobilisent les communautés pour mettre en œuvre des projets prédéfinis ; et la participation populaire, centrée sur les bénéficiaires eux-mêmes comme principaux décideurs. Ces approches correspondent à deux types de participation : la participation passive, où les bénéficiaires sont peu ou pas impliqués dans les décisions majeures, et la participation authentique, qui leur donne un véritable pouvoir dès les premières étapes du projet (Aga et al., 2018).

Cette approche vise plusieurs bénéfices cruciaux selon (Aga et al., 2018) :

- Meilleure conception des projets : L'implication des bénéficiaires dès les phases initiales (origine, conception) assure que les projets répondent à leurs besoins réels et spécifiques, des besoins que les planificateurs externes ne peuvent souvent pas cerner avec la même acuité. Un projet bien aligné sur les attentes locales est plus susceptible d'être adopté et maintenu sur le long terme.

- Appropriation et responsabilité : Lorsque les bénéficiaires participent activement à la planification, à la mise en œuvre et à la maintenance d'un projet, ils développent un sentiment d'appropriation et de responsabilité. Cette implication directe les motive à assurer le bon fonctionnement continu des infrastructures ou des services mis en place, bien après le départ des agences d'aide.

- Mobilisation des ressources locales et savoirs indigènes : La participation permet de mobiliser des ressources locales, notamment une main-d'œuvre souvent sous-utilisée, et d'intégrer des savoirs indigènes précieux. L'utilisation de connaissances et de compétences locales peut non seulement réduire les coûts, mais aussi garantir que les solutions techniques sont adaptées au contexte et plus facilement maintenables par la communauté elle-même. La dépendance vis-à-vis d'experts externes est ainsi réduite, ce qui est crucial pour la durabilité.

- Renforcement des capacités locales : La participation est un processus d'apprentissage. Elle crée une prise de conscience, développe des compétences et renforce les capacités au niveau local. Un projet qui transfère des compétences essentielles aux bénéficiaires leur permet de soutenir le projet une fois l'équipe

d'implémentation partie, et même d'entreprendre d'autres initiatives de développement.

Au terme de ce chapitre, les trois cadres théoriques mobilisés (appropriation psychologique, empouvoirement et autodétermination) dessinent une chaîne explicative articulée plutôt qu'une simple juxtaposition de perspectives. La théorie de l'autodétermination fournit le mécanisme motivationnel de base : selon qu'elle est vécue comme contrôlante ou comme soutenante, une même ressource issue du budget du projet oriente différemment la qualité de l'engagement du bénéficiaire (section 2.3). Cette orientation motivationnelle façonne à son tour deux états psychologiques distincts mais apparentés : un état affectif et identitaire, l'appropriation psychologique, par lequel le bénéficiaire en vient à considérer le projet comme sien (section 2.1) ; et un état cognitivo-motivationnel, l'empouvoirement, par lequel il se perçoit compétent et autonome pour agir sans l'appui du projet (section 2.2). Ensemble, ces deux états constituent les voies par lesquelles les modalités de financement de la participation qui sont les incitations financières d'un côté, facilitation des ressources de l'autre, sont susceptibles d'influencer l'engagement post-clôture examiné à la section 2.4, qu'elles l'affectent directement ou par l'intermédiaire de ces médiateurs psychologiques. Cette architecture théorique intégrée fournit le socle du modèle conceptuel et des hypothèses de recherche développés au chapitre 3.

CHAPITRE 3

CADRE CONCEPTUEL ET DÉVELOPPEMENT DES HYPOTHÈSES

L'architecture de notre modèle conceptuel repose sur le postulat que la nature du financement (variable indépendante) n'est pas neutre. Elle envoie un signal qui façonne la relation psychologique du bénéficiaire au projet. Ce signal active des mécanismes cognitifs distincts (variables médiatrices), qui déterminent in fine la résilience de l'engagement une fois les ressources externes retirées (variable dépendante).

3.1 L'IMPACT NÉGATIF DES INCITATIONS FINANCIÈRES SUR L'APPROPRIATION PSYCHOLOGIQUE

Selon la théorie de l'auto-évaluation cognitive (Deci et Ryan, 1985), les récompenses monétaires peuvent modifier le locus de causalité d'un individu. Lorsque le budget du projet finance la participation (par exemple, en payant les bénéficiaires pour assister à des comités de gestion), l'individu n'attribue plus son engagement à une volonté propre ou à l'intérêt social du projet, mais à la récompense externe.

Ce mécanisme crée un effet d'éviction. Comme le souligne Volden (2019), les modalités de financement peuvent générer des incitations perverses : les acteurs locaux se focalisent sur les gains financiers immédiats prévus par le budget plutôt que sur les bénéfices sociaux à long terme. Volden (2019) affirme que les termes du financement peuvent en eux-mêmes réduire les incitations des parties prenantes à opter pour les solutions les plus

socialement bénéfique*s*, car l'engagement est alors dicté par la conformité aux règles du donateur pour maintenir le flux financier.

Pour que l'appropriation psychologique émerge, l'investissement de soi doit être perçu comme un acte volontaire et autonome. Aga et al. (2018) expliquent que l'appropriation psychologique est le médiateur indispensable entre la participation et la durabilité des résultats. Or, si le budget rémunère l'effort, celui-ci perd sa dimension de don de soi nécessaire à l'attachement affectif.

L'incitation financière transforme le bénéficiaire en un prestataire de service plutôt qu'en un propriétaire. En s'appuyant sur l'idée de Pierce et al. (2001), l'individu qui est rémunéré pour son temps perçoit l'objet du projet comme appartenant à celui qui finance (le bailleur). Dès lors, le transfert de propriété psychologique du donateur vers la communauté est entravé par la nature marchande de la relation induite par le budget.

Le financement systématique des activités participatives peut ancrer une culture de dépendance. Lorsque la participation est financée, elle est perçue comme un travail pour autrui. Comme l'illustre Spangher (2019), sans incitation intrinsèque ou sentiment d'appropriation collective, le risque de désengagement est majeur dès la clôture (p. 5). La barrière cognitive créée par l'incitation financière empêche le bénéficiaire de se projeter dans l'après-projet : il devient un « loueur » de son temps au projet, et non le futur gardien de l'infrastructure livrée. En se basant sur ces arguments, on propose l'hypothèse suivante:

Hypothèse 1a (H1a) : Les incitations financières influencent négativement le degré d'appropriation psychologique des bénéficiaires envers le projet.

3.2 L'IMPACT POSITIF DE LA FACILITATION DES RESSOURCES SUR L'APPROPRIATION PSYCHOLOGIQUE

L'appropriation psychologique émerge lorsque les individus perçoivent un lien de causalité entre leur action et les résultats obtenus. Selon Aga et al. (2018), l'appropriation psychologique est le mécanisme pivot qui transforme la participation en une volonté de maintenir les résultats sur le long terme.

En finançant la facilitation (logistique, expertise technique) plutôt que la présence, le projet préserve la nature volontaire de l'engagement. Ce soutien budgétaire permet aux bénéficiaires de s'investir personnellement dans le projet sans être freinés par des obstacles matériels. Comme le soulignent Pierce et al., (2001, 2002), l'investissement de soi est l'une des trois voies royales vers le sentiment de possession. Ici, le budget ne paie pas l'effort, il le facilite, permettant au bénéficiaire de rester l'auteur principal de l'action.

La facilitation permet de transformer l'effort des bénéficiaires en un investissement durable. Lannon et Walsh (2020) introduisent le concept de facilitation de projet comme une réponse active aux tensions du développement international. Ils affirment que ce processus est co-créé et intègre les connaissances basées sur la pratique locale.

Sous cet angle, le budget n'achète pas une prestation, mais fournit le terreau nécessaire pour que les bénéficiaires mélangent leur propre travail au projet. Ce processus transforme l'infrastructure ou le service en une création commune plutôt qu'en un objet étranger livré par un bailleur. Kim et al. (2020) confirment cette dynamique en notant que la participation est plus efficace lorsqu'elle permet de tirer parti des « *connaissances locales et*

*indigène*s » (p. 4). La ressource facilitée (ex: un outil technique ou une expertise) devient le prolongement de l'action du bénéficiaire, renforçant son sentiment de maîtrise (*mastery*).

L'engagement post-clôture dépend de la transition d'un sentiment de possession individuel vers une appropriation collective. Hertel et al. (2019) démontrent que l'identité sociale est un facteur clé pour soutenir les entreprises communautaires après le retrait du financement.

Le budget alloué à la facilitation des ressources (financement d'espaces de discussion, de structures de gouvernance) favorise l'émergence d'une identité de groupe. Lorsque les bénéficiaires collaborent pour utiliser les ressources mises à disposition, ils développent une croyance partagée dans leur capacité à gérer l'objet du projet. Cette cognition collective est la condition nécessaire pour la prise en charge autonome.

La facilitation des ressources permet aux bénéficiaires d'acquérir une maîtrise technique et organisationnelle. Nanthagopan et al. (2019) soutiennent que la durabilité est un pilier du succès qui nécessite que les extrants du projet continuent de délivrer des bénéfices après la clôture.

L'article de Romero-De Miguel et al. (2025) soutient cette hypothèse en démontrant que la mise à disposition d'outils de gestion adaptés (comme le Project Book) permet de passer d'une logique de « production de choses » à une influence réelle sur la vie des gens (p. 34). La facilitation, par l'adaptation des techniques et du langage à la « *signification locale* », permet aux bénéficiaires de comprendre leur rôle et de s'exprimer plus ouvertement (p. 48). Ce processus de « flexibilisation » des outils de contrôle transforme les bénéficiaires

d'objets d'étude en « sujets protagonistes », une condition essentielle pour qu'ils « *possèdent leur propre développement* » (p. 46, 54).

En utilisant le budget pour faciliter l'apprentissage et l'accès aux ressources plutôt que pour subventionner la participation, le projet garantit que les compétences restent au sein de la communauté. L'appropriation psychologique résultant de cette maîtrise assure que, même après le retrait du financement, les bénéficiaires se sentent capables et responsables de la pérennité du projet, car ils le perçoivent comme le fruit de leur propre labeur rendu possible par un soutien stratégique initial.

Hypothèse 1b (H1b) : La facilitation des ressources influence positivement le degré d'appropriation psychologique des bénéficiaires envers le projet.

3.3 L'IMPACT POSITIF DES INCITATIONS FINANCIÈRES SUR L'EMPOUVOIREMENT

Si l'incitation financière peut, sous certaines conditions, fragiliser l'appropriation psychologique intrinsèque, elle constitue simultanément un puissant levier d'empouvoirement structurel durant la phase active du projet. En s'appuyant sur le modèle multidimensionnel de Spreitzer (1995), l'allocation budgétaire directe aux bénéficiaires agit spécifiquement sur la dimension de l'Impact perçu, c'est-à-dire la croyance d'un individu en sa capacité à influencer les résultats stratégiques et opérationnels de son environnement.

Pour plus de détail, l'empouvoirement, dans sa dimension structurelle, se définit par l'accès aux opportunités et aux ressources nécessaires pour agir (Kanter, 1977). Dans des contextes de développement caractérisés par la précarité, l'apport financier direct constitue une ressource critique qui lève les barrières matérielles à l'action. Comme le soulignent

Doocy et al. (2006) dans leur analyse des programmes Cash-for-Work post-tsunami à Aceh, l'injection de liquidités permet de mobiliser une main-d'œuvre inactive et de fournir aux gens des activités productives. En recevant une compensation financière, les bénéficiaires acquièrent objectivement le pouvoir de répondre à leurs besoins immédiats et de participer à la reconstruction de leur environnement, ce qui renforce leur sentiment d'efficacité personnelle (self-efficacy).

De même, Vian et al. (2013) observent que les per diems ne sont pas seulement perçus comme des remboursements, mais comme un complément de salaire vital qui permet aux individus de payer les frais de scolarité, rembourser des dettes ou épargner. En ce sens, l'incitation financière agit comme un habilitant (enabler) : elle confère aux bénéficiaires le pouvoir économique d'agir, validant ainsi la dimension de "l'impact" dans le modèle psychologique de l'empouvoirement (Spreitzer, 1995).

Comme le soulignent Bandé et al. (2024), les bénéficiaires sont souvent perçus comme « *moins puissants et moins capables d'influencer le succès du projet* » (p. 2). En fournissant des liquidités, le budget du projet modifie cette structure de pouvoir : l'individu acquiert le pouvoir de répondre à ses besoins immédiats, ce qui libère l'espace cognitif nécessaire à la participation. Tant que le flux financier est actif, le bénéficiaire ressent une auto-efficacité accrue car il dispose des moyens matériels d'exécuter les tâches liées au projet.

L'influence du budget sur l'empouvoirement doit cependant être nuancée par le concept de participation induite. Mansuri et Rao (2013) définissent celle-ci comme une

participation promue par des interventions étatiques ou des agences de développement via des incitations spécifiques.

Cette perception d'impact est réelle sur le moment : les bénéficiaires voient leurs suggestions actées parce qu'elles sont financées. Toutefois, cet empouvoirement est structurel et non psychologique. Kim et al. (2020) avertissent que l'implication financière élevée peut masquer des faiblesses de gouvernance. L'effet immédiat sur la capacité d'action est positif, mais il reste dépendant de la perfusion budgétaire du projet.

Cette dimension structurelle de l'empouvoirement (au sens de Kanter (1977)) ne contredit pas H2a, qui porte sur l'empouvoirement psychologique (Spreitzer, 1995). La littérature établit précisément que l'empouvoirement structurel est théorisé comme un antécédent qui déclenche l'empouvoirement psychologique (Laschinger et al., 2001, 2004, cités en 5.4.2.1), et non comme un concept concurrent. La remarque ci-dessus souligne seulement que le mécanisme initial déclencheur est structurel (accès à des liquidités), tandis que H2a porte sur son effet en aval, une fois intériorisé sur le plan cognitivo-motivationnel par le bénéficiaire, ce qui est cohérent avec l'opérationnalisation retenue au chapitre 4.

Hypothèse 2a (H2a) : Les incitations financières influencent positivement le niveau d'empouvoirement psychologique des bénéficiaires après la clôture du projet.

3.4 L'IMPACT POSITIF DE LA FACILITATION DES RESSOURCES SUR L'EMPOUVOIREMENT

La facilitation des ressources consiste à utiliser le budget du projet pour lever les contraintes matérielles et techniques (accès aux technologies, infrastructures de transport,

intrants de qualité) plutôt que pour fournir des revenus monétaires directs. Cet investissement s'inscrit dans la création d'un « environnement capacitant » (Mansuri et Rao, 2013), où le financement vise non pas la subsistance, mais l'autonomie technique et décisionnelle.

Selon le modèle de Spreitzer (1995), l'empouvoirement psychologique repose sur quatre dimensions, dont la Compétence (ou auto-efficacité spécifique à la tâche). En fournissant les ressources matérielles adéquates, le budget permet aux bénéficiaires de vivre des expériences de maîtrise.

Comme le soulignent Ika et Pinto (2022), la gestion de projet moderne doit se concentrer sur la création de valeur pour les parties prenantes. Lorsque le budget finance des outils ou des technologies plutôt que des salaires, il permet aux bénéficiaires de passer du vouloir faire au pouvoir faire. Ce sentiment de maîtrise technique réduit la perception de l'incapacité et renforce la croyance de l'individu en ses propres capacités à transformer son environnement. Cette transformation est essentielle car, contrairement à l'argent qui s'épuise, la compétence acquise demeure après le retrait du donateur.

La facilitation des ressources favorise la dimension Autodétermination de l'empouvoirement. En levant les obstacles logistiques, le projet permet aux bénéficiaires d'exercer un choix réel sur la manière d'utiliser les outils mis à disposition. Bandé et al. (2024) démontrent que l'engagement durable dépend moins des « inputs » matériels eux-mêmes que du contexte de mise en œuvre.

En finançant des « *solutions basées sur la gouvernance* » (Bandé et al., 2024, p. 34), telles que des structures de gestion de matériel ou des formations à la maintenance, le budget favorise un climat de confiance. Le bénéficiaire se perçoit alors comme un acteur autonome

et non comme un sujet dépendant d'une conditionnalité monétaire. Lannon et Walsh (2020) appuient cette idée en affirmant que la facilitation de projet encourage des réponses actives aux tensions locales en valorisant les connaissances basées sur la pratique.

L'empouvoirement psychologique se manifeste enfin par l'Impact perçu (Spreitzer, 1995). La facilitation des ressources permet aux bénéficiaires d'obtenir des résultats tangibles par leurs propres moyens. Kim et al. (2020) notent que l'utilisation des connaissances locales et indigènes est cruciale pour l'efficacité des projets.

Lorsque le budget facilite l'accès aux ressources techniques, il permet à ces connaissances locales de s'exprimer et de produire des résultats visibles. Ce succès auto-généré renforce l'identité collective. Hertel et al. (2019) expliquent que cette identité sociale est le moteur de la survie des initiatives communautaires après le financement. Le bénéficiaire, se sentant capable et empouvoiré par la maîtrise des ressources facilitées, maintient son engagement car il a acquis la certitude qu'il possède les leviers nécessaires pour pérenniser les bénéfices du projet (Nanthagopan et al. 2018).

Dans une autre perspective, Romero-De Miguel et al. (2025) la participation comme un « *processus de transformation et d'empouvoirement qui contribue au renforcement des capacités* » (p. 37). La facilitation des ressources techniques et documentaires agit comme un catalyseur : elle génère un « *apprentissage social* » qui renforce l'autodétermination des communautés (p. 56). En fournissant des canaux de communication directs et transparents, le budget alloué à la facilitation permet aux bénéficiaires d'acquérir des « *capacités organisationnelles minimales* » pour promouvoir le dialogue et influencer la prise de décision, ce qui constitue le cœur de l'empouvoirement (p. 55).

La facilitation des ressources transforme la structure psychologique de la participation. Alors que l'argent peut créer une illusion d'impact, la facilitation budgétaire de l'accès aux outils et aux compétences ancre l'engagement dans une réalité technique durable. En favorisant la compétence et l'autodétermination, cette modalité de financement garantit que l'engagement des bénéficiaires ne s'effondre pas à la clôture, car ces derniers sont devenus des acteurs capables de piloter leur propre développement (Ika et Pinto, 2022, p. 840).

Hypothèse 2b (H2b) : La facilitation des ressources influence positivement le niveau d'empouvoirement psychologique des bénéficiaires.

3.5 RELATION ENTRE L'APPROPRIATION PSYCHOLOGIQUE ET L'ENGAGEMENT APRÈS CLÔTURE

Le retrait du financement marque une rupture critique dans le cycle de vie d'un projet de développement. À ce stade, la pérennité des résultats dépend de la motivation des bénéficiaires à maintenir les activités sans soutien financier extérieur. La théorie de l'appropriation suggère que cette transition est rendue possible par un changement de nature de la relation entre l'acteur et le projet : le passage d'un intérêt purement économique à un intérêt identitaire et moral.

Comme on a présenté précédemment, l'appropriation psychologique est l'état dans lequel les individus ressentent qu'un objet (ici, le projet ou ses extrants) est le « leur » (Pierce et al., 2001, 2002). Selon Aga et al. (2018), ce sentiment est le prédicteur le plus robuste de la durabilité. Leurs recherches démontrent que l'appropriation psychologique est le

mécanisme par lequel la participation se traduit en intentions comportementales de maintenir les résultats du projet.

Lorsqu'un bénéficiaire développe cette appropriation, il adopte naturellement des comportements de gérance. Le projet n'est plus perçu comme une entité étrangère appartenant au donateur, mais comme une partie intégrante de la vie de la communauté. Dès lors, le maintien de l'infrastructure devient une responsabilité interne, indépendante des récompenses financières prévues initialement par le budget.

L'influence du budget initial sur l'engagement futur est médiatisée par la profondeur de l'engagement durant la phase active. Bandé et al. (2024) soulignent que si la participation dépasse la simple implication pour devenir une participation réelle (partage du pouvoir), elle encourage un sentiment d'appropriation, entraînant des niveaux plus élevés de maintenance.

Ce mécanisme transforme un engagement transactionnel, basé sur le flux financier, en un engagement relationnel et identitaire. Comme le rappellent Ika et Pinto (2022), la réussite d'un projet doit être évaluée par la valeur créée pour les parties prenantes. Si cette valeur est intériorisée via l'appropriation psychologique, le retrait du financement n'est plus perçu comme la fin du projet, mais comme le début de sa phase d'autonomie. L'abandon du projet après la clôture reviendrait, pour le bénéficiaire, à abandonner une part de sa propre réalisation technique ou sociale.

Pour que l'engagement survive à la coupure budgétaire, l'appropriation doit souvent devenir collective. Hertel et al. (2019) avancent que l'identité sociale est un facteur de stabilisation majeur pour les entreprises communautaires. Ils expliquent que l'identité sociale

favorise la création d'entreprises communautaires prospères en ancrant l'engagement dans des normes de réciprocité et de fierté collective.

Le budget du projet, s'il a été utilisé pour faciliter l'appropriation, a permis la création d'un soi étendu collectif. Nanthagopan et al. (2019) confirment cette dynamique en montrant que la durabilité est intrinsèquement liée à la réussite de l'ONG dans sa capacité à générer des impacts perçus comme vitaux par la communauté. L'appropriation psychologique agit comme une force de stabilisation : plus les racines psychologiques sont profondes, plus la probabilité de maintenance volontaire (engagement autonome) est élevée.

Romero-De Miguel et al. (2025) affirment explicitement que « *la durabilité à long terme est favorisée lorsque les parties prenantes prennent possession de toutes les phases* » du projet (p. 54). L'appropriation psychologique, construite durant la phase de financement, permet une transition vers des « processus autonomes » après la clôture (p. 54). L'engagement post-projet est ainsi présenté comme la conséquence directe du sentiment de « possession » du projet par les acteurs locaux, les incitant à maintenir les résultats car ils répondent désormais à leurs besoins propres et non plus à ceux du donateur (p. 54, 56).

En somme, l'appropriation psychologique est le substitut psychologique au financement externe. L'appropriation psychologique fournit la volonté d'agir à long terme. L'influence du financement de la participation par le budget du projet sur l'engagement post-clôture est donc positivement corrélée à la capacité de ce financement à s'effacer au profit d'un sentiment de possession et de responsabilité locale (Bandé, 2023).

Hypothèse 3 (H3) : L'appropriation psychologique influence positivement l'engagement des bénéficiaires après la clôture du projet (comportements de gérance et de maintenance autonome).

3.6 L'INFLUENCE DE L'EMPOUVOIREMENT PSYCHOLOGIQUE SUR L'ENGAGEMENT POST-PROJET

L'engagement post-projet représente la phase où le soutien structurel et financier externe a disparu, laissant la pérennité de l'action entre les seules mains des acteurs locaux. Dans cette configuration, l'empouvoirement psychologique des bénéficiaires, défini comme un état de motivation intrinsèque basé sur la perception de sens, de compétence, d'autodétermination et d'impact (Spreitzer, 1995), devient le déterminant majeur de la continuité comportementale.

L'engagement durable après le retrait du financement repose sur le passage d'une motivation extrinsèque (liée aux ressources du projet) à une motivation autonome. Selon la Théorie de l'Autodétermination, un individu s'engage sur le long terme s'il a intériorisé la valeur de l'action.

Bandé el al. (2024) soulignent que l'engagement ne doit plus être vu comme une option mais comme une obligation managériale pour garantir le succès. Cependant, ils précisent que ce succès dépend de la capacité du projet à transformer le bénéficiaire en un acteur capable de piloter l'initiative. Un bénéficiaire empouvoiré a fait siennes les ambitions du projet. Comme l'indiquent Ika et Pinto (2022), la réussite réside dans la perception de

valeur par les parties prenantes; si cette valeur est perçue comme un levier de progrès personnel et communautaire, l'engagement survit à la fin du budget.

L'une des barrières majeures à l'engagement post-clôture est le sentiment d'incapacité technique face aux défis futurs. L'empouvoirement psychologique, via sa dimension de Compétence, arme les bénéficiaires pour affronter ces obstacles sans l'aide des experts externes. Kim et al. (2020) démontrent que l'implication des bénéficiaires est d'autant plus efficace qu'elle mobilise les connaissances locales et indigènes. En valorisant ces compétences durant la phase de financement, le projet renforce l'auto-efficacité des acteurs. Lannon et Walsh (2020) ajoutent que cette facilitation de projet permet aux bénéficiaires de développer des réponses actives aux tensions, plutôt que de rester dans une posture d'attente passive de ressources. Un bénéficiaire qui se sent compétent et autonome (dimensions de Spreitzer) n'a plus besoin de la « perfusion » budgétaire pour agir.

Le maintien des activités après la clôture nécessite la conviction que l'effort individuel produit un changement réel pour la communauté (Impact perçu). Hertel et al. (2019) expliquent que la transition vers une autonomie post-projet est facilitée par une identité collective forte.

Lorsque le financement initial a été utilisé pour démontrer aux bénéficiaires leur propre pouvoir de transformation, ces derniers ne voient plus la clôture du projet comme un arrêt, mais comme une passation de pouvoir. À l'inverse, comme l'illustre Spangher (2019), sans cette dimension d'empouvoirement et de responsabilité partagée, le risque de «» et de désengagement total est élevé dès que les incitations financières s'arrêtent.

L'article de Romero-De Miguel et al. (2025) souligne que le renforcement des capacités et l'empouvoirement générés par les méthodes participatives (PAR) sont les garants de la pérennité. Cette « casuistique génère un apprentissage social et un renforcement des capacités qui renforceront la durabilité de l'intervention » (p. 56). Un bénéficiaire « empouvoiré » possède le capital intellectuel et le savoir-faire nécessaire pour gérer les tensions et les changements après le retrait des agents externes, assurant ainsi la continuité de son engagement (p. 55).

En somme, l'empouvoirement psychologique est la variable qui convertit une participation peut-être instrumentale (induite par le budget) en un engagement pérenne. Comme le concluent Nanthagopan et al. (2019), la durabilité est indissociable d'une réussite qui intègre la vision et les objectifs de la communauté. L'influence du financement est donc médiatisée par l'empouvoirement : si le budget finance le pouvoir d'agir (compétence) et la volonté d'agir (sens), l'engagement post-clôture est assuré (Bandé et al., 2024).

Hypothèse 4 (H4) : L'empouvoirement psychologique des bénéficiaires influence positivement leur engagement après la clôture du projet.

3.7 LE RÔLE MÉDIATEUR DE L'APPROPRIATION PSYCHOLOGIQUE

L'hypothèse de médiation de l'appropriation psychologique postule que l'influence du financement de la participation sur l'engagement post-projet n'est pas directe, mais qu'elle est convertie par un processus cognitif et affectif. En d'autres termes, le budget alloué durant la phase active du projet ne garantit la pérennité que s'il réussit à susciter chez le bénéficiaire le sentiment que le projet est le « sien » ou le « nôtre ».

Le financement de la participation, s'il est utilisé pour la facilitation et le renforcement des capacités, fournit les ressources nécessaires à l'investissement de soi. Cependant, sans le relais de l'appropriation, l'argent ne génère qu'un engagement transactionnel. Volden (2019) souligne que le financement peut créer des incitations perverses où l'engagement s'arrête net dès que le flux budgétaire se tarit.

Ici, l'appropriation agit comme un convertisseur : elle transforme une ressource matérielle temporaire (le budget du projet) en une ressource psychologique durable (l'attachement à l'infrastructure). La médiation est d'autant plus forte que le financement a permis d'exercer un contrôle réel sur le projet. Kim et al. (2020) démontrent que lorsque les bénéficiaires contribuent financièrement (appropriation financière), ils développent une vigilance accrue sur les résultats, car ils cherchent à protéger leur investissement.

Cette dynamique de contrôle, financée et structurée au départ, se transforme en une compétence interne. Lannon et Walsh (2020) expliquent que la facilitation de projet permet de co-créer de la valeur. Si le budget finance des espaces de décision et non de simples tâches, il permet l'émergence d'une maîtrise technique qui prend le relais du financement. L'engagement post-clôture devient alors le prolongement d'un soi étendu collectif construit durant la phase financée.

Le retrait du financement extérieur risque de provoquer la tragédie des communs si aucune structure psychologique n'a été établie (Spangher, 2019). L'appropriation psychologique, en tant que médiateur, offre cette structure de stabilisation.

Hertel et a. (2019) avancent que pour que les bénéfices survivent, une identité collective forte doit émerger. Le financement de la participation (réunions, formations,

gouvernance locale) n'est efficace que s'il aboutit à cette identité. Une fois l'appropriation collective acquise, le retrait du budget n'est plus perçu comme une perte, mais comme l'avènement de l'autonomie. Comme l'indiquent Ika et Pinto (2022), la réussite réside dans la perception de valeur (p. 840) ; l'appropriation psychologique est la variable qui maintient cette perception de valeur active une fois que le projet n'est plus subventionné.

En somme, l'influence du budget sur l'engagement futur est indirecte : le financement crée les conditions (facilitation, outils, présence), la participation active ces conditions, et l'appropriation psychologique pérennise l'intention d'agir. Sans cette médiation, l'engagement est condamné à la durée du financement. Avec elle, l'engagement survit car il est devenu un impératif moral et identitaire pour les bénéficiaires empouvoirés (Bandé et al. 2024).

Hypothèse 5 (H5) : L'appropriation psychologique médie la relation entre le financement de la participation (pendant le projet) et l'engagement des bénéficiaires (après la clôture du projet).

3.8 LE RÔLE MÉDIATEUR DE L'EMPOUVOIREMENT PSYCHOLOGIQUE

L'hypothèse de médiation de l'empouvoirement psychologique suggère que les modalités de financement de la participation n'agissent pas comme un déterminant direct et mécanique de la pérennité. Le budget du projet crée une infrastructure de possibilités (temps libéré, accès aux outils, formations), mais c'est le traitement cognitif de ces ressources par les bénéficiaires, se traduisant par un sentiment de maîtrise et de légitimité, qui génère l'engagement futur. L'empouvoirement psychologique agit ici comme le « convertisseur »

indispensable entre une ressource financière éphémère et une motivation durable. Le budget alloué à la participation finance les conditions structurelles de l'action. Cependant, selon le modèle de Spreitzer (1995), l'empouvoirement ne devient effectif que lorsque l'individu perçoit du sens, de la compétence, de l'autodétermination et de l'impact dans son action.

Le financement de la participation (ex: facilitation des ressources) permet aux bénéficiaires de vivre des expériences de succès. Comme le soulignent Ika et Pinto (2022), la réussite d'un projet réside dans la perception de valeur par les parties prenantes. Si le budget est utilisé pour renforcer les capacités locales, il nourrit la dimension compétence de l'empouvoirement. Ce n'est pas le financement passé qui motive l'individu à la clôture, mais la certitude psychologique, acquise grâce à ce financement, qu'il possède désormais la maîtrise technique pour continuer seul.

La nécessité de ce médiateur est prouvée par l'échec des financements perçus comme purement transactionnels. En s'appuyant sur la théorie de l'autodétermination, si le financement est perçu comme une simple « récompense » pour la présence, l'engagement est soumis à une régulation purement externe.

Volden (2019) explique que les modalités de financement peuvent créer des incitations perverses : si le budget ne réussit pas à activer les cognitions de l'empouvoirement (le sentiment d'être acteur et non sujet), l'engagement s'arrête net dès que le flux financier s'interrompt. L'empouvoirement est donc la variable qui permet de passer d'un engagement loué par le projet à un engagement possédé par le bénéficiaire.

Pour que l'engagement survive à la coupure budgétaire, le bénéficiaire doit avoir intériorisé son pouvoir d'impact. Bandé (2023) démontrent que le contexte de mise en œuvre,

incluant la confiance dans la gouvernance, est plus déterminant que les simples intrants financiers.

Le rôle médiateur de l'empouvoirement explique pourquoi deux projets dotés du même budget peuvent avoir des trajectoires de durabilité opposées : le succès post-clôture dépend de la capacité du financement à s'effacer derrière un sentiment de légitimité citoyenne. Lannon et Walsh (2020) appuient cette vision en montrant que la facilitation budgétaire mène à des réponses actives des bénéficiaires face aux défis techniques, car ils se sentent psychologiquement armés (empouvoirés) pour agir de façon autonome (p. 495).

En somme, l'empouvoirement psychologique est le mécanisme de transmission qui convertit une impulsion financière temporaire en un moteur comportemental permanent. Comme le suggèrent Nanthagopan et al. (2019), la durabilité n'est atteinte que si le projet soutient la vision et l'autonomie de la communauté. Sans cette médiation psychologique, le budget reste une dépense à fonds perdus ; avec elle, il devient un investissement dans la capacité d'engagement autonome de la communauté (Ika et Pinto, 2022).

Hypothèse 6 (H6) : La relation entre le financement de la participation et l'engagement après la clôture est médiée positivement par l'empouvoirement psychologique.

La figure 1 permet de cartographier notre modèle conceptuel :

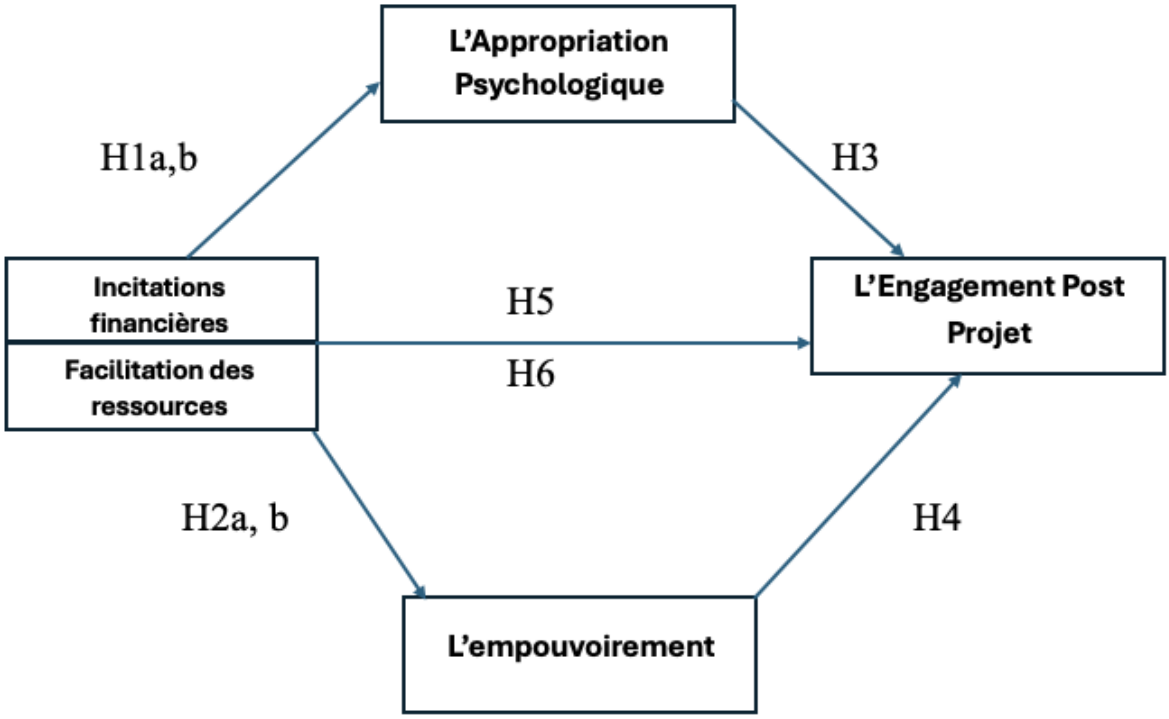

Figure 1 : Le modèle conceptuel

Source : l'auteur

Le chapitre 3 ne formule pas explicitement d'hypothèse pour les effets directs des deux modalités de financement sur l'engagement (FP → ENG et FD → ENG), bien que ces deux chemins soient testés et discutés au chapitre 5. Ces chemins directs complètent, sans s'y substituer, les hypothèses de médiation H5 et H6. Ils permettent de vérifier si l'effet du financement sur l'engagement transite intégralement par les médiateurs (médiation complète) ou si une partie de l'effet demeure non médiatisée (médiation partielle), ce qui est une composante standard du test de médiation en PLS-SEM (Hair et al., 2022; Yang et al., 2011) et ne requiert pas de nouvelle hypothèse formelle. Pour plus de clarté, ces chemins directs sont explicitement rattachés ci-après aux hypothèses correspondantes : Hypothèse 5c (H5c) : les incitations financières (FP) exercent un effet direct sur l'engagement,

indépendamment de la médiation par l'appropriation psychologique ; Hypothèse 6c (H6c) : la facilitation des ressources (FD) exerce un effet direct sur l'engagement, indépendamment de la médiation par l'empouvoirement.

CHAPITRE 4

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

L'objectif de tout travail scientifique est de produire de la connaissance. Cette production exige un cheminement rigoureux fondé sur des principes explicites. C'est le rôle de la méthodologie, entendue comme l'étude des méthodes destinées à élaborer des connaissances. Ce chapitre précise le positionnement épistémologique de notre travail de recherche, l'approche retenue ainsi que le devis méthodologique. Il présente ensuite la population visée et la stratégie d'échantillonnage. L'ensemble vise à assurer la cohérence entre la question de recherche, le cadre théorique, le choix méthodologiques et les modalités de collecte et d'analyses, afin de garantir la validité et la fiabilité des résultats.

4.1 POSITIONNEMENT ONTOLOGIQUE ET ÉPISTÉMOLOGIQUE

4.1.1 POSITIONNEMENT ONTOLOGIQUE

Toute démarche scientifique repose, en amont de ses choix méthodologiques, sur une conception de la nature de la réalité étudiée. L'ontologie, entendue comme l'étude de l'être et de ce qui constitue le réel, précède ainsi logiquement l'épistémologie. C'est la manière dont le chercheur conçoit l'existence et la nature de son objet qui détermine ce qu'il estime pouvoir en connaître et par quels moyens (Grix, 2010). Expliciter son positionnement ontologique constitue dès lors un préalable indispensable à la cohérence interne de la recherche, chaque décision ultérieure (épistémologique, méthodologique et instrumentale) devant s'inscrire dans le prolongement de ce socle.

En sciences de gestion, les postures ontologiques se distribuent classiquement entre deux pôles. À une extrémité, une ontologie réaliste affirme l'existence d'une réalité objective, extérieure et antérieure au sujet connaissant, dont les propriétés ne dépendent pas de la conscience qu'en ont les acteurs. À l'autre, une ontologie relativiste ou nominaliste soutient que la réalité sociale est avant tout une construction intersubjective, façonnée par les représentations et les interactions des individus (Burrell et Morgan, 1979; Thiétart, 2014). Le choix entre ces conceptions n'est pas anodin; il engage la possibilité même d'établir des régularités et des relations causales généralisables.

Notre recherche adopte une ontologie réaliste, plus précisément celle du réalisme critique tel que formalisé par Bhaskar (1975). Cette perspective postule l'existence d'une réalité stratifiée, organisée en plusieurs niveaux : le domaine empirique des observations et des expériences, le domaine actuel des événements qui se produisent, et le domaine du réel, où opèrent les structures et les mécanismes générateurs qui, bien que non directement observables, produisent les phénomènes que nous percevons (Sayer, 2000). Ainsi, si les flux financiers mobilisés par un projet et l'engagement manifesté par ses bénéficiaires constituent des faits objectivement existants, les mécanismes qui relient les modalités de financement à l'engagement post-clôture relèvent d'un niveau de réalité plus profond, que la recherche s'efforce d'inférer.

Appliquée à notre objet d'étude, cette posture conduit à considérer l'engagement des bénéficiaires comme un phénomène social réel, dont l'existence ne se réduit pas aux perceptions du chercheur, mais qui résulte de mécanismes sous-jacents tels que l'appropriation psychologique et l'empouvoirement qu'il convient de mettre au jour. Le

réalisme critique reconnaît néanmoins que cette réalité, en particulier dans le champ du développement international où les phénomènes sont fortement contextualisés, ne se laisse appréhender que de façon imparfaite et médiatisée par les instruments et les théories du chercheur (Guba et Lincoln, 1994 ; Perret et Séville, 2007).

C'est précisément cette conception d'un réel objectif mais imparfaitement accessible qui appelle un positionnement épistémologique post-positiviste, dont les principes et les implications méthodologiques sont développés ci-après.

4.1.2 POSITIONNEMENT ÉPISTÉMOLOGIQUE

L'épistémologie ne se limite pas à une simple rétrospective historique de la philosophie des sciences ; elle constitue l'étude critique de la manière dont les connaissances sont structurées et validées. Elle offre au chercheur les outils réflexifs nécessaires pour interroger la genèse de ses propres concepts. Produire un travail scientifique de qualité suppose donc une harmonisation rigoureuse entre les présupposés ontologiques (la conception de la réalité) et les choix épistémologiques, car cet alignement conditionne la validité des conclusions (Grix, 2010).

La cohérence interne d'une thèse repose sur une cascade de décisions logiques : les options méthodologiques et le choix des sources doivent être le prolongement direct du paradigme choisi. Pour structurer ce positionnement, la communauté des chercheurs en gestion s'appuie généralement sur la distinction entre trois courants fondamentaux : le positivisme, l'interprétativisme et le constructivisme (Thiétart, 2014). Ces piliers paradigmatiques servent de boussole pour définir la relation entre l'observateur et l'objet d'étude, garantissant ainsi la scientificité de la démarche entreprise.

Notre étude s'inscrit dans une poste post-positiviste. Contrairement au positivisme logique qui postule une réalité parfaitement saisissable, le post-positivisme repose sur un réalisme critique. Il admet qu'une réalité objective existe, l'engagement des bénéficiaires et les flux financiers sont des faits observables, mais reconnaît qu'elle ne peut être appréhendée que de manière imparfaite et probabiliste (Guba et Lincoln, 1994). Dans le cadre du développement international, l'engagement est un phénomène social complexe influencé par des variables contextuelles ; le post-positivisme permet d'étudier cette réalité tout en acceptant les limites de la mesure humaine (Phillips et Burbules, 2000).

Notre problématique recherche une influence, une relation de cause à effet, entre une variable indépendante, le financement de la participation, et une variable dépendante, l'engagement post-clôture. Cette volonté d'expliquer des mécanismes par des lois générales ou des régularités s'inscrit directement dans l'ontologie post-positiviste (Cook et Campbell, 1979).

Comme le soulignent Perret et Séville (2007), cette posture est privilégiée en sciences de gestion lorsque le chercheur vise à identifier des déterminants de la performance ou du comportement organisationnel afin d'en tirer des conclusions généralisables.

Ainsi, le post-positivisme reconnaît que les théories, les hypothèses et les connaissances préalables du chercheur peuvent influencer ce qui est observé (Kendall et Popper, 1959). Toutefois, l'étude de l'influence du financement nécessite une rigueur méthodologique visant à minimiser ces biais. En adoptant cette posture, le chercheur s'astreint à une neutralité relative en utilisant des procédures standardisées (échelles de

mesure de l'engagement, analyse statistique de l'influence financière) pour garantir que les résultats ne sont pas de simples reflets de sa subjectivité (Guba et Lincoln, 1994).

Sans oublier que le domaine du développement international est fortement marqué par des cadres logiques et des approches axées sur les résultats. Le post-positivisme est particulièrement adapté pour évaluer l'efficacité des dispositifs de gestion (le budget) sur les comportements sociaux (l'engagement), car il permet de produire des connaissances «actionnables» et des recommandations fondées sur des preuves (evidence-based management) (Pfeffer et Sutton, 2006).

4.2 MODES DE RAISONNEMENT SCIENTIFIQUE

La pertinence d'une recherche empirique ne dépend pas seulement de la qualité des données. Elle dépend aussi (et surtout) du fait que la méthode choisie soit cohérente avec la façon dont on pense le problème. Cette cohérence est importante parce qu'elle oblige le chercheur à réfléchir à sa posture et à ses choix. Comme le rappellent Bryman et Bell (2015) ainsi que Shepherd et Sutcliffe (2011), choisir un mode de raisonnement n'est jamais neutre. Cela influence directement la manière dont on relie la théorie à ce qu'on observe sur le terrain, et donc la nature des résultats et des conclusions.

Dans ce cadre, le chercheur doit décider comment il veut articuler théorie et observations. La littérature propose plusieurs démarches classiques : la déduction, qui part d'une théorie ou d'une loi pour vérifier si les faits la confirment ; l'induction, qui part du terrain pour faire émerger une théorie ; l'abduction, qui fonctionne par allers-retours entre théorie et terrain ; et l'approche hypothético-déductive, qui formule des hypothèses à partir de la théorie puis les teste avec des données.

Dans notre cas, nous avons retenu un raisonnement hypothético-déductif. Ce choix n'est pas automatique. Il découle de notre posture post-positiviste, et il s'appuie sur plusieurs arguments présents dans la littérature.

Premièrement, cette posture rejoint le faillibilisme de Popper (1963) postulant que le réel existe, mais notre accès à ce réel reste toujours imparfait. On ne peut donc pas prétendre « détenir la vérité », mais plutôt proposer des explications solides, discutables et améliorables. Dans cette logique, l'objectif n'est pas de déclarer le « vrai », mais de défendre des « assertions justifiées » avec une argumentation claire et transparente (Phillips et Burbules, 2000). Une hypothèse n'est donc pas une vérité imposée aux faits mais plutôt une proposition qu'on met à l'épreuve, en acceptant qu'elle puisse être contredite.

Deuxièmement, s'inscrire dans le rationalisme critique de (Kendall et Popper, 1959) revient à accepter une idée simple : une démarche scientifique doit pouvoir être réfutée. Chercher, ce n'est pas accumuler des certitudes, c'est au contraire tester ses idées et chercher leurs limites. Ce principe nous pousse à exposer nos hypothèses à la contradiction empirique, ce qui permet de distinguer une opinion d'un savoir plus robuste. Dans le même esprit, notre but n'est pas de « prouver qu'on a raison », mais plutôt de voir si nos hypothèses tiennent face aux données. Les résultats ne sont pas des vérités définitives, mais des confirmations provisoires, toujours susceptibles d'être remises en question (Goddard et Melville, 2004). C'est cette ouverture à la critique qui donne de la valeur à la démarche.

Troisièmement, sur le plan ontologique, notre travail s'inscrit dans une forme de réalisme critique. On part de l'idée qu'il existe une réalité indépendante de nous, tout en reconnaissant que notre perception de cette réalité est toujours partielle (Guba et Lincoln,

1994). Comme toute observation est influencée par des idées et des cadres théoriques, le chercheur ne part jamais d'un regard totalement « neutre ». C'est justement pour cela que l'approche hypothético-déductive est utile : elle oblige à expliciter ses hypothèses et à les confronter à des données. Dans cette logique, construire un modèle conceptuel ne sert pas à "enfermer" la réalité, mais à la rendre plus compréhensible. Le modèle agit comme une grille de lecture qui aide à identifier les variables importantes et à éviter de se perdre dans la complexité du terrain (Sekaran et Bougie, 2013). C'est donc une manière de garder une démarche structurée et rigoureuse.

Quatrièmement, le post-positivisme vise l'objectivité, non pas comme une perfection atteignable, mais comme un idéal à poursuivre (Phillips et Burbules, 2000). Le chercheur doit donc limiter autant que possible l'effet de ses biais. L'approche hypothético-déductive aide justement à cela. En fixant le protocole et les hypothèses à l'avance, elle réduit le risque d'adapter la théorie « après coup » pour qu'elle colle aux résultats (biais de confirmation). Elle favorise aussi une démarche plus standardisée et plus facilement réplicable, ce qui correspond aux exigences de rigueur en sciences de gestion (Gavard-Perret et al., 2012).

4.3 CHOIX ET JUSTIFICATION DE L'APPROCHE QUANTITATIVE

L'alignement méthodologique de notre recherche impose une cohérence rigoureuse entre la posture épistémologique et l'instrumentation technique. Dans le prolongement de notre ancrage post-positiviste et de notre logique hypothético-déductive, nous adoptons une approche quantitative. Ce choix ne relève pas d'une préférence instrumentale, mais d'une nécessité épistémologique visant la mesure, la vérification et la généralisation (Creswell,

2014). Il s'agit ici de dépasser le débat idéologique sur la monétarisation de la participation pour en mesurer les effets tangibles.

L'approche quantitative est la méthode privilégiée pour opérationnaliser une recherche post-positiviste en sciences de gestion. Comme le notent Gephart Jr (2004) et plus récemment Saunders et al. (2023), cette méthode permet de traduire des concepts théoriques abstraits en variables mesurables, répondant ainsi à l'exigence de « réalisme critique » propre à notre positionnement.

Dans le cadre de notre étude, cette exigence de traduction est cruciale. Nous cherchons à objectiver des liens entre une ressource tangible (le financement par le budget) et des construits latents psychologiques et comportementaux (l'empouvoirement et engagement). Là où les méthodes qualitatives chercheraient à explorer le sens subjectif que les bénéficiaires donnent à l'argent, notre approche quantitative vise à objectiver la réalité sociale par la mesure chiffrée. Elle nous permet d'établir des relations statistiques entre nos variables et de tester la robustesse de l'effet médiateur de l'empouvoirement face au hasard (Joseph F. Hair et al., 2019). Cette démarche est la seule à même de satisfaire le critère de réfutabilité (Popper) central dans notre design : nos hypothèses sur l'effet « habilitant » ou « d'éviction » du financement doivent être confrontées à des données standardisées pour être validées ou rejetées.

Le recours à l'investigation quantitative se justifie par deux impératifs scientifiques majeurs qui structurent l'étude du financement de la participation :

Le premier pilier de notre démarche réside dans la volonté de dépasser la simple description pour accéder à une compréhension causale et neutre des phénomènes. Suivant

Kerlinger et Lee (2000), la quantification agit comme un instrument de lucidité transformant des intuitions en mesures intelligibles. En décomposant l'empouvoirement en ses dimensions cognitives (sens, compétence, autodétermination, impact), nous isolons le « poids relatif » des variables avec une précision que seule l'analyse statistique permet d'atteindre. Cette rigueur s'accompagne d'une nécessaire neutralité axiologique : conformément au cadre post-positiviste (Evrard et al., 2009), l'usage d'outils standardisés limite l'interférence du chercheur et neutralise les biais de désirabilité sociale. La significativité statistique (p − v a l u e p−value) garantit ainsi une interprétation épurée, permettant de saisir la réalité des processus psychologiques sous-jacents sans l'influence des jugements normatifs.

Le second impératif concerne l'ambition de généralisation, rompant ainsi avec le caractère singulier des études de cas. Notre démarche s'inscrit dans une visée nomothétique, dont l'objectif est d'identifier des régularités structurelles au sein d'une population élargie. En nous appuyant sur les principes de Bhattacherjee (2012), l'instrumentation quantitative permet de tester si les liens entre financement, appropriation et empouvoirement constituent une dynamique stable et transposable. Cette approche confère à la recherche une validité externe indispensable pour proposer des recommandations managériales globales. Il ne s'agit plus seulement de comprendre un contexte isolé, mais de fournir aux bailleurs de fonds et aux praticiens du développement un modèle de compréhension applicable à une échelle systémique.

4.4 CONTEXTE DE L'ÉTUDE

L'analyse de la gestion des risques et de l'efficacité des interventions internationales en Haïti impose une compréhension préalable des dynamiques systémiques qui caractérisent

ce terrain. Cette section dresse un état des lieux des fragilités multidimensionnelles du pays, examine la problématique de la dépendance à l'aide, puis détaille l'approche stratégique de la Coopération Suisse à travers le projet de Réduction des Risques de Catastrophes (RRC).

4.4.1 DIMENSIONS POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Aborder le contexte haïtien impose au chercheur une forme de lucidité douloureuse. Celle de décrire un territoire où les crises ne sont plus des événements isolés, mais une condition d'existence chronique. Cette fragilité s'incarne d'abord dans un paysage institutionnel marqué par une « macrocéphalie » étouffante. La concentration extrême du pouvoir au sein de la capitale a fini par condamner les provinces à une forme d'invisibilité politique, rendant l'espoir d'une gouvernance de proximité presque inaudible (Vincent, 2025). Depuis les promesses non tenues de 1987, l'appareil d'État semble s'être retiré de sa mission protectrice, laissant les populations naviguer seules dans un espace public où la régulation et les services essentiels font figure de lointains souvenirs.

Sur le plan socio-économique, cette déshérence se traduit par une pauvreté qui n'est plus un accident de parcours, mais une prison structurelle. Les indicateurs de l'UNICEF (2024), qui rappellent que près de six Haïtiens sur dix luttent quotidiennement sous le seuil de pauvreté. Pour notre recherche, cette précarité n'est pas qu'un chiffre ; elle est le terreau sur lequel s'enracine la difficulté de tout projet de développement.

En Haïti, le séisme ou l'ouragan ne sont pas des fatalités venues d'ailleurs ; ils sont les révélateurs d'une plaie déjà ouverte. Qu'il s'agisse de la tragédie de 2010 ou du passage dévastateur de Matthew en 2016 dont l'impact a amputé le quart de la richesse nationale, ces

événements ne font que mettre en lumière l'absence tragique de planification et le lien intime qui unit la dégradation des écosystèmes à la misère sociale (Dovonou-Vinagbe, 2017; Pierre, 2023). En somme, la vulnérabilité environnementale d'Haïti est le miroir d'une vulnérabilité politique où chaque catastrophe est une leçon sur l'urgence de rebâtir un État capable de protéger son sol et ses habitants.

4.4.2 LE PARADIGME DE L'AIDE ET LE DÉFI DE LA DÉPENDANCE INSTITUTIONNELLE

Au fil des décennies et des crises, Haïti s'est transformé en un véritable épicentre de l'action humanitaire mondiale, une situation si prégnante que la littérature la désigne désormais sous le vocable de « République des ONG » (Thomas, 2020) Si cette solidarité internationale demeure un rempart indispensable contre l'effondrement immédiat, elle confronte les sciences de gestion à un dilemme profond : celui de la pérennité des actions menées dans un contexte de déresponsabilisation structurelle.

Lemay-Hébert et Pallage (2012) nomment « effet de substitution » ce mécanisme par lequel le déploiement massif d'intervenants extérieurs affaiblit les structures locales. En privilégiant des circuits de gestion directs pour pallier les défaillances de l'État, l'aide internationale accentue paradoxalement l'atrophie des institutions nationales, substituant une assistance durable à une gouvernance souveraine.

Cette dépendance financière, illustrée par des flux avoisinant le milliard de dollars chaque année (Vincent, 2025), se heurte violemment à une réalité humaine et managériale complexe : le déficit de coordination et l'absence d'une véritable appropriation par les communautés locales (Joseph, 2025). Pour le chercheur, le constat est sans appel : l'argent,

aussi massif soit-il, ne suffit pas à bâtir une résilience. Le défi majeur réside dans la capacité à transformer cette perfusion humanitaire en un levier d'autonomie. Tant que l'aide sera vécue comme une intervention exogène et non comme un processus co-construit, la transition vers un développement durable restera un horizon fuyant, laissant le pays dans une vulnérabilité que le seul financement ne saurait combler.

4.4.3 LA COOPÉRATION SUISSE ET L'OPÉRATIONNALISATION DE LA RÉSILIENCE : LE PROJET RRC

C'est précisément pour rompre avec les cycles de dépendance que la Direction du développement et de la coopération (DDC) suisse a choisi d'orienter son action vers l'autonomie des structures haïtiennes. Sa feuille de route (2018-2021) repose sur le concept pivot de « nexus humanitaire-développement », une approche intégrée qui refuse de dissocier l'urgence du secours de l'œuvre patiente de la reconstruction durable (DFAE, 2018). Cette vision s'articule autour de trois piliers de résilience : la consolidation de la gouvernance locale, l'assurance de la sécurité alimentaire et le soutien à une économie robuste.

Le projet de Réduction des Risques de Catastrophes (RRC), déployé entre 2018 et 2023, constitue la traduction opérationnelle la plus aboutie de cette ambition. Loin d'une intervention uniforme, il s'est structuré selon une architecture pyramidale visant à irriguer tous les échelons de la société :

- À l'échelle communautaire : Le projet a parié sur l'émancipation des acteurs de terrain en renforçant les Comités Locaux de Protection Civile (CLPC) et en infusant une culture de la prévention dès les bancs de l'école. Le projet a aussi permis de

sécuriser le quotidien de près de 8 750 citoyens grâce à la réalisation d'ouvrages de protection ciblés (DFAE, 2025).

- Au niveau municipal : L'action s'est muée en une véritable ingénierie conseil. Des communes telles que Jacmel et La Vallée de Jacmel ont bénéficié d'un accompagnement technique pour intégrer la lecture des aléas naturels au cœur même de leur planification urbaine et de leurs politiques d'octroi de permis de construire.
- Sur le plan national : Enfin, la DDC a œuvré à la souveraineté du savoir. En favorisant l'émergence d'un corps d'experts et de formateurs haïtiens, le projet a garanti la production d'outils techniques de haute précision, notamment des études d'aléas, qui constituent désormais le socle indispensable d'une gouvernance du risque éclairée (DFAE, 2025).

En conclusion, si l'incertitude demeure la toile de fond du contexte haïtien, la démarche de la Coopération Suisse à travers le projet RRC tente d'opérer une véritable transition managériale. Il s'agit de substituer à la logique verticale de l'assistance une logique horizontale de responsabilisation. Pour le chercheur, cette mutation du « faire pour » au « faire avec » représente la condition *sine qua non* d'une résilience territoriale qui ne soit plus subie, mais véritablement habitée et pilotée par les acteurs locaux

4.5 POPULATION ET ÉCHANTILLONNAGE

4.5.1 POPULATION, UNITÉS D'OBSERVATION ET CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Dans le cadre du projet de Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) de la Coopération suisse, mené entre 2018 et 2023 dans le Sud-Est d'Haïti, plus précisément dans

les communes de Jacmel, Cayes-Jacmel et La Vallée de Jacmel, les institutions et groupes organisés constituent les bénéficiaires directs du projet (DDC, 2024). Ceux-ci ont vu leurs capacités renforcées à travers différentes interventions du projet, telles que des formations, la dotation en matériel, l'appui à l'opérationnalisation et, dans certains cas, un soutien financier pour mener des activités et assurer efficacement leurs missions de prévention, de préparation et de réponse aux catastrophes.

Parmi ces structures, les comités de protection civile occupent une place centrale. Contrairement à d'autres groupes organisés impliqués dans le projet, tels que les services de génie municipaux, ou les enseignants, dont les activités sont encadrées et rémunérées par leurs institutions de tutelle, les membres des comités de protection civile exercent leurs fonctions à titre bénévole. Cette spécificité en fait une population d'étude particulièrement pertinente pour notre recherche, puisqu'elle permet d'examiner dans quelle mesure le retrait du financement à la clôture du projet a pu influencer leur engagement volontaire.

Au sein de notre population d'étude, composée de huit Comités Locaux de Protection Civile (CLPC) et de trois Comités Communaux de Protection Civile (CCPC), l'unité d'observation retenue correspond aux membres du noyau de coordination de chaque comité, soit un groupe de sept personnes au sein de chaque comité. Selon notre connaissance de ce groupe cible, ces sept membres constituent le cœur décisionnel de chaque structure. Par leur leadership et leur capacité d'influence, ils insufflent la dynamique d'engagement au reste des membres. Ils représentent donc l'unité d'observation la plus pertinente pour notre recherche, en raison de leur rôle stratégique dans la prise de décision et l'animation des structures locales et communales. Ainsi cela fait de ce noyau de coordination une cible clés pour l'analyse de

la dynamique d'engagement post-projet au sein du dispositif de protection civile soutenu par la Coopération suisse.

Ainsi, l'unité d'observation comprend :

- Sept membres des huit Comités Locaux de Protection Civile (CLPC) de Bas Cap-Rouge, Gaillard, Ravine Normande, Haut-Cap-Rouge, Michineau, Musac, Ternier et Morne-à-Brûler.
- Sept membres des trois Comités Communaux de Protection Civile (CCPC) des communes de Jacmel, Cayes-Jacmel et La Vallée de Jacmel.

Pour être admissibles à l'étude, les participants doivent répondre à l'ensemble des critères suivants:

1. Avoir pris part au projet de la Coopération suisse durant la période de 2018 à 2023 dans le cadre du projet de Réduction des Risques de Catastrophes naturelles (RRC) dans le département du Sud-Est d'Haïti ;
2. Être membre d'un Comité Communal de Protection Civile (CCPC) ou d'un Comité Local de Protection Civile (CLPC) situé dans l'une des zones d'intervention du projet ;
3. Avoir occupé un poste au sein du noyau de coordination du comité et avoir exercé cette fonction durant la phase de mise en œuvre du projet ;
4. Occuper encore le même rôle au moment de l'enquête, afin de permettre une analyse de continuité dans l'engagement post-projet.

4.5.2 DÉTERMINATION DE LA TAILLE DE L'ÉCHANTILLON

4.5.2.1 INADÉQUATION DES FORMULES CLASSIQUES D'ÉCHANTILLONNAGE

Pour déterminer la taille d'échantillon (*n*) nécessaire pour tester nos hypothèses avec un seuil de confiance de 95% et une marge d'erreur de 5%, nous avons d'abord examiné les formules standard.

L'application de la formule de Cochran (1977) pour les populations infinies, basée sur une variance maximale (*p=0.5*), donne le résultat suivant :

Équation 1: $n = \frac{Z^2 pq}{e^2} = \frac{1.96^2 * 0.5 * 0.5}{0.05^2} \approx 385$

avec: n désigne la taille de l'échantillon;

Z signifie le score Z ou Valeur critique;

p signifie la proportion de la population;

q signifie le complément de la proportion;

et e signifie la marge d'erreur ou Niveau de précision.

Ce résultat (n = 385) dépasse de près de 500 % la taille réelle de notre population (N = 77). Une telle divergence met en évidence l'inadéquation méthodologique consistant à mobiliser une formule d'échantillonnage destinée aux populations infinies dans le cas d'une population finie et de faible effectif, ce qui justifie le recours à une correction pour population finie.

Nous nous sommes ensuite tournés vers les formules ajustées pour les populations finies, notamment la formule de Yamane (1967) :

équation 2: $n = \frac{N}{1+N(e^2)} = \frac{77}{1+77(0.05^2)} \approx 64.57$

Selon cette approche conventionnelle, la taille d'échantillon requise pour atteindre une précision statistique standard serait de 65 individus.

avec: n signifie la taille de l'échantillon requis;

N signifie la taille de la population totale;

e signifie la marge d'erreur ou Niveau de précision;

1 signifie la constante.

4.5.2.2 L'ARGUMENT DE LA «SINGULARITÉ STATISTIQUE» ET LE CHOIX DU RECENSEMENT

Bien que la formule de Yamane suggère un échantillon de 65 personnes, notre stratégie de recherche a privilégié le recensement complet (Total Population Sampling) des 77 membres de la population cible. Ce choix repose sur un constat pratique : le taux de sondage qu'imposerait un tirage aléatoire de 65 individus sur 77 (f = 84,4 %) est si élevé que l'effort méthodologique d'un échantillonnage probabiliste rigoureux (constitution d'une base de sondage, procédure de tirage, gestion des refus et de leur remplacement) devient comparable à celui d'une administration exhaustive, sans gain de coût réel, et au prix d'un risque d'exclusion arbitraire de 12 bénéficiaires par ailleurs éligibles (Cochran, 1977; Israel, 1992).

Ce raisonnement trouve une confirmation, mais aussi une nuance importante, dans les résultats effectifs de la collecte. Sur les 77 membres sollicités, 71 questionnaires ont été

recueillis (taux de réponse de 92,2 %), dont 6 ont ensuite été écartés en phase de nettoyage pour réponses incomplètes, portant l'échantillon final analysé à 65 répondants (cf. 5.1.3–5.1.4) précisément le seuil que la formule de Yamane visait à atteindre. Prise isolément, cette coïncidence pourrait suggérer que le recensement n'a procuré aucun avantage réel sur un échantillonnage ciblé d'emblée sur 65 personnes. Ce n'est toutefois pas le cas : un plan d'échantillonnage visant directement 65 répondants aurait subi la même attrition proportionnelle (rendement global d'environ 84 %, soit 92,2 % de réponse puis 91,5 % de complétude) et aurait vraisemblablement produit un échantillon final exploitable d'environ 55 répondants (65 × 0,844) un effectif inférieur au seuil de précision de Yamane et surtout inférieur au seuil de $n \approx 58$ requis pour une puissance statistique de 80 % face à un effet de taille moyenne (voir ci-dessous). Le recensement complet a donc joué le rôle d'une marge de sécurité contre l'attrition inhérente à toute enquête de terrain : il n'a pas produit un échantillon final plus grand que prévu, mais il a permis d'atteindre exactement le seuil minimal requis là où un échantillonnage ciblé sur 65 personnes risquait de le manquer.

Au-delà de ce seuil de précision descriptive, la puissance statistique des tests structurels a fait l'objet d'une analyse a priori distincte, via le test F pour régression multiple (distribution F non centrale), pour le construit endogène comptant le plus de prédicteurs (Engagement post-projet, 4 prédicteurs directs). Pour un test bilatéral à $\alpha = 0,05$ et une puissance cible de 80 %, la taille d'échantillon minimale requise est de $n \approx 58$ pour un effet de taille moyenne ($f^2 = 0,15$, Cohen, 1988) et de $n \approx 28$ pour un effet de grande taille ($f^2 = 0,35$), contre $n \approx 398$ pour un effet de petite taille ($f^2 = 0,02$). L'échantillon retenu ($n = 65$) offre donc une puissance adéquate (> 80 %) pour détecter des effets de taille moyenne à

grande, mais une puissance insuffisante pour des effets de petite taille — limite à garder à l'esprit pour l'interprétation des chemins non significatifs impliquant la Facilitation des ressources (FD), dont les tailles d'effet observées au chapitre 5 sont elles-mêmes très faibles ($f^2 \leq 0{,}03$).

Enfin, le facteur de correction de population finie (FPC), pertinent pour l'erreur type des statistiques descriptives dans une population finie, n'a pas été appliqué aux tests d'hypothèses du chapitre 5 : ceux-ci reposent sur le bootstrapping, procédure non paramétrique pour laquelle l'application d'un FPC n'est pas une pratique établie en PLS-SEM.

4.5.2.3 STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE : MAXIMISATION DU TAUX DE RÉPONSE

Pour maximiser les chances d'atteindre ce seuil malgré l'attrition attendue, la collecte a suivi la Total Design Method de Dillman (2007) : personnalisation des contacts auprès des 77 bénéficiaires, relances cadencées et administration assistée (en présentiel ou par téléphone) afin de minimiser le biais de non-réponse. Cette stratégie, combinée à la marge offerte par le recensement complet, a permis d'atteindre le taux de réponse de 92,2 % et l'échantillon final de 65 répondants rapportés au chapitre 5 (cf. 5.1.3–5.1.4).

4.6 MÉTHODOLOGIE ET OUTILS DE COLLECTE DES DONNÉES

4.6.1 JUSTIFICATION DE LA MÉTHODE DE COLLECTE : L'ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE

En cohérence avec notre ancrage post-positiviste et la trajectoire hypothético-déductive qui guide ce travail, l'objectif est de mettre en lumière les mécanismes de causalité unissant le financement de la participation à la pérennité de l'engagement. Pour opérationnaliser cette recherche, l'enquête par questionnaire s'impose comme l'instrument de mesure privilégié. Comme le souligne Thiétart (2014), ce dispositif permet de stabiliser des données standardisées, condition indispensable pour aspirer à une montée en généralité statistique et garantir la robustesse des conclusions.

La pertinence de cet outil réside également dans sa capacité à « saisir l'invisible ». Notre modèle explore des dimensions telles que l'appropriation ou l'empouvoirement qui relèvent de la perception individuelle et de l'attitude psychologique. Or, selon la perspective de Churchill Jr (1979), ces variables latentes, bien que non observables directement, peuvent être appréhendées avec précision à travers un questionnaire structuré. Ce dernier nous permettra d'éprouver statistiquement la solidité de nos médiateurs et d'évaluer la puissance des liens unissant le soutien budgétaire (variable indépendante) à la persistance de l'implication citoyenne (variable dépendante).

Face à une population d'étude principalement rurale et confrontée à des défis de littératie, une enquête en personne a été privilégiée : l'enquêteur assure que chaque question est reçue et comprise avec clarté, ce qui limite les biais d'interprétation liés au mode de passation.

Le questionnaire a également été intégralement traduit en créole haïtien, langue maternelle et officielle des répondants, afin de garantir la validité technique des données et de réduire la barrière liée au niveau de scolarité des participants. Cette double précaution

méthodologique (passation en personne et traduction) vise à assurer que les données recueillies sont fiables et représentatives du point de vue effectif des bénéficiaires.

4.6.2 INSTRUMENT DE MESURE : STRUCTURE ET OPÉRATIONNALISATION

L'opérationnalisation des construits de notre modèle conceptuel repose sur des échelles de mesure adaptées d'instruments validés dans la littérature. L'ensemble des items a été mesuré au moyen d'une échelle de Likert à cinq points, graduée de 1 (« Pas du tout d'accord ») à 5 (« Tout à fait d'accord »). Ce format, largement éprouvé en sciences de gestion, offre un équilibre satisfaisant entre la finesse de discrimination des réponses et la charge cognitive imposée aux répondants. Il est par ailleurs particulièrement adapté à un traitement par modélisation en équations structurelles selon l'approche des moindres carrés partiels (PLS-SEM).

Sur le plan des modalités de passation, le questionnaire n'imposait pas de réponse obligatoire : les répondants conservaient la possibilité de ne pas se prononcer sur un item donné (voir Annexe 3 : Questionnaire). Ce choix, motivé par le souci de respecter la liberté des participants et de limiter les réponses de complaisance, présente néanmoins le revers de pouvoir générer des données manquantes. Afin d'en maîtriser l'incidence sur la qualité des estimations, les questionnaires présentant des réponses incomplètes sur les items du modèle ont été écartés lors de la phase de nettoyage des données, ce qui a conduit à retenir un échantillon final exploitable. Cette procédure de traitement par exclusion des observations incomplètes garantit que les analyses statistiques ont été conduites sur des données complètes, condition recommandée pour la robustesse des estimations en PLS-SEM.

Le taux de non-réponse observé item par item, calculé sur l'ensemble des 71 questionnaires recueillis, varie de 4,2 % (item FP3, incitations financières) à 7,0 % (items d'empouvoirement et d'engagement), sans concentration disproportionnée sur un construit ou un item particulier. Cette répartition homogène est cohérente avec le caractère facultatif de la réponse à chaque item plutôt qu'avec une difficulté de compréhension localisée à une section du questionnaire.

Le tableau 2 suivant permet les items utilisés pour chaque variable de notre modèle conceptuel :

Tableau 2 : Présentation des items

Variable	**Items**	**Source**
Incitations financières (FP)	J'ai reçu des indemnités financières (indemnités journalières, jetons de présence) spécifiquement pour assister aux réunions du projet. J'ai considéré le soutien financier fourni par le projet comme un salaire pour le travail que j'ai effectué. J'estime que l'incitation financière fournie est juste compte tenu du travail que je fais pour le projet.	adapté de Cohen et Uphoff (1977) et Spector (1985)
Facilitation des ressources (FD)	Le projet a fourni les ressources physiques nécessaires (outils, équipements, intrants) qui	adapté de Cohen &

	ont rendu la mise en œuvre des activités techniquement possible. Le budget du projet a couvert les dépenses pratiques (transport, repas, garde d'enfants) liées à ma participation, sans m'offrir de indemnités financières. L'équipe projet a alloué des ressources financières suffisantes pour la formation et l'orientation technique afin de s'assurer que je savais comment effectuer les tâches.	Cohen et Uphoff (1980), West et al. (2012) et Bakker et Demerouti (2007)
Appropriation (APP)	Je considère ce projet comme étant MON projet (ou notre projet), et non celui du bailleur de fonds. Je ressens un très fort sentiment d'appartenance personnelle vis-à-vis des réalisations du projet. J'ai l'impression d'avoir mis une partie de moi-même dans ce projet grâce aux moyens qui nous ont été donnés.	adapté de Van Dyne et Pierce (2004)

	Je ressens le besoin de protéger et de maintenir ce projet, comme s'il s'agissait de ma propre maison.	
L'empouvoirement (EMP)	Grâce à la phase financée du projet, je possède aujourd'hui toutes les compétences techniques nécessaires pour continuer les activités. Je me sens tout à fait capable de gérer les activités attendues de moi sans l'aide d'experts extérieurs. Je suis capable de prendre des décisions importantes pour bien assurer les activités attendues de moi sans attendre de validation financière externe.	adapté de Spreitzer (1995)
L'engagement des participants (ENG)	Je choisis de maintenir mon investissement temporel dans les activités du projet, en acceptant l'absence du financement. Je suis disposé(e) à mobiliser mes propres ressources (matérielles ou réseau) pour pallier l'absence du financement et assurer la continuité du projet.	adapté de Meyer et Allen (1991) et Organ (1997)

	Même si je ne reçois pas de financement aujourd'hui, je n'ai pas l'intention d'abandonner les activités que l'équipe projet a commencé moi.	

Source: l'auteur

4.7 STRATÉGIE D'ANALYSE DES DONNÉES : LA MODÉLISATION PAR ÉQUATIONS STRUCTURELLES (PLS-SEM)

Afin de tester notre modèle de recherche et de valider les hypothèses formulées, notre stratégie d'analyse s'appuiera sur la modélisation par équations structurelles. Cette méthode de seconde génération est particulièrement adaptée à notre recherche car elle permet d'examiner simultanément les relations entre les variables observées et les variables latentes (modèle de mesure), ainsi que les relations de causalité entre les variables latentes elles-mêmes (modèle structurel) (Joseph F. Hair et al., 2019).

4.7.1 JUSTIFICATION DU CHOIX DE L'APPROCHE PLS-SEM

Au sein des méthodes d'équations structurelles, deux approches s'opposent : l'approche basée sur la covariance (CB-SEM, via des logiciels comme AMOS ou LISREL) et l'approche basée sur la variance, connue sous le nom de méthode des moindres carrés partiels ou PLS-SEM (*Partial Least Squares*).

Pour cette étude, nous optons résolument pour l'approche PLS-SEM (implémentée via le logiciel Smart PLS 4), motivée par trois contraintes méthodologiques inhérentes à notre terrain de recherche :

La taille de l'échantillon : Comme établi précédemment, notre population finie nous contraint à un échantillon de N=77. La littérature méthodologique indique que la méthode PLS-SEM offre une puissance statistique supérieure (Statistical Power) à la CB-SEM lorsque la taille de l'échantillon est restreinte (Reinartz et al., 2009). Joseph F. Hair et al. (2019) confirment que le PLS est la méthode de choix lorsque le ratio d'observations par variable est faible, évitant ainsi les problèmes de non-convergence fréquents sous AMOS avec de petits échantillons.

La complexité du modèle : Notre modèle théorique intègre des relations de médiation multiples (Appropriation et Empouvoirement). Le PLS-SEM est particulièrement robuste pour estimer des modèles causaux complexes sans imposer les restrictions distributionnelles strictes de la normalité multivariée exigées par la méthode du maximum de vraisemblance (Chin, 1998).

L'objectif prédictif : Conformément à notre ancrage post-positiviste visant à identifier les leviers de l'engagement, le PLS-SEM est privilégié car il maximise la variance expliquée (R^2) des variables endogènes, contrairement au CB-SEM qui vise la minimisation de la différence entre les matrices de covariance théorique et empirique (Joseph F. Hair et al., 2019).

4.7.2 PROCÉDURE D'ANALYSE EN DEUX ÉTAPES

Conformément aux recommandations de Sarstedt et al. (2022), l'analyse des données suivra une procédure séquentielle stricte en deux étapes : d'abord l'évaluation du modèle de mesure, ensuite l'évaluation du modèle structurel.

4.7.2.1 ÉTAPE 1 : ÉVALUATION DU MODÈLE DE MESURE

Avant de tester les relations causales, nous devons démontrer que nos instruments de mesure (Appropriation, Empouvoirement, Engagement) sont fiables et valides.

- Fiabilité de la cohérence interne : Nous évaluerons la fiabilité composite ainsi que l'Alpha de Cronbach. Toutefois, la fiabilité composite est jugée plus précise pour le PLS-SEM, car il ne suppose pas que tous les indicateurs ont la même fiabilité (Chin, 1998). Un seuil de 0,70 sera exigé.
- Validité convergente : Elle sera vérifiée par la variance moyenne extraite (VME). *Average Variance Extracted*). Une VME supérieure à 0,50 indiquera que la variable latente explique plus de la moitié de la variance de ses indicateurs (Fornell et Larcker, 1981).
- Validité discriminante : Pour s'assurer que nos construits sont empiriquement distincts les uns des autres, nous mobilisons principalement le critère hétérotrait-monotrait (HTMT), considéré comme plus performant que le critère classique de Fornell-Larcker pour détecter les défauts de validité discriminante. Selon Henseler et al. (2015), un ratio HTMT inférieur à 0,85, ou à 0,90 selon une lecture plus souple, permet d'établir la validité discriminante sans ambiguïté. Ce critère est rapporté conjointement au critère de Fornell-Larcker, présenté plus en détail lors de l'évaluation du modèle de mesure, afin de garantir une appréciation à la fois rigoureuse et comparable aux standards de la littérature.
- L'absence de biais de méthode commune. L'ultime étape précédant l'évaluation du modèle structurel consiste à s'assurer de l'absence de biais de méthode commune

(*common method bias*, CMB). Ce contrôle s'impose dès lors que l'ensemble des construits a été mesuré auprès des mêmes répondants, au moyen d'un instrument unique et lors d'une même passation. Une telle configuration expose au risque qu'une part de la covariance entre variables découle de la méthode de mesure plutôt que de relations substantielles entre les construits (Podsakoff et al., 2003). Afin d'écarter cet artefact, nous mobilisons l'approche du facteur d'inflation de la variance (VIF) au niveau des construits, préconisée par Kock (2015) dans le contexte du PLS-SEM, selon laquelle des valeurs inférieures au seuil de 3,3 attestent que le modèle est exempt de biais de méthode commune-

4.7.2.2 ÉTAPE 2 : ÉVALUATION DU MODÈLE STRUCTUREL ET TEST DES HYPOTHÈSES

Une fois la qualité psychométrique des échelles validée, nous procéderons à l'examen des relations structurelles.

- Colinéarité : Nous vérifierons l'absence de colinéarité critique entre les variables prédictrice en examinant le facteur d'inflation de la variance (VIF), qui doit être idéalement inférieur à 3 (Joseph F Hair et al., 2019).
- Coefficients de détermination (R^2) et taille d'effet (f^2) : Le R^2 nous permettra de mesurer la part de variance de l'engagement expliquée par le modèle. Le f^2 (effet de taille) de Cohen (1988) sera calculé pour déterminer l'ampleur de l'impact de chaque variable indépendante, avec des seuils de 0.02 (faible), 0.15 (moyen) et 0.35 (fort).
- Pertinence prédictive (Q^2) : Nous appliquerons la procédure de *blindfolding* (Stone-Geisser) pour obtenir la valeur Q^2. Une valeur supérieure à zéro confirmera que notre

modèle possède une pertinence prédictive pour l'engagement post-projet (Geisser, 1974).

4.7.2.3. TEST DE SIGNIFICATIVITE ET ANALYSE DE MEDIATION (BOOTSTRAPPING)

Étant donné la non-normalité potentielle des données et la petite taille de l'échantillon, les tests paramétriques classiques (t-test) ne sont pas applicables. Nous utiliserons la technique du Bootstrapping (rééchantillonnage) avec 5 000 sous-échantillons. Cette méthode permet de générer des erreurs types robustes et des intervalles de confiance (Bias-Corrected and Accelerated - BCa) pour tester la significativité statistique des coefficients de piste (β) (Streukens et Leroi-Werelds, 2016).

Enfin, pour tester les hypothèses de médiation (le rôle de l'appropriation et de l'empouvoirement), nous suivrons la procédure de Preacher et Hayes (2008) intégrée dans SmartPLS. Contrairement à l'approche causale classique de Baron et Kenny, cette méthode permet de tester directement la significativité de l'effet indirect. Si l'intervalle de confiance de l'effet indirect ne contient pas zéro, la médiation sera confirmée (Zhao et al., 2010).

CHAPITRE 5

ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

Après avoir exposé le cadre théorique lié à la gestion des parties prenantes et détaillé la méthodologie et le contexte de fragilité institutionnelle propre à Haïti, cette étape de la recherche constitue le pivot empirique de notre travail. L'objectif de ce chapitre est de soumettre nos interrogations théoriques à l'épreuve des faits, afin de déterminer dans quelle mesure les modalités de financement de la participation influencent la pérennité de l'engagement des membres des comités de protection civile (CCPC et CLPC).

La transition de la phase conceptuelle vers la phase d'inférence statistique nécessite une méthodologie rigoureuse, capable de traiter la complexité des comportements organisationnels en milieu précaire. Pour ce faire, notre stratégie d'analyse s'articule autour de deux axes majeurs. Dans un premier temps, nous procédons à une analyse descriptive des données. Dans un second temps, nous mobilisons la modélisation par équations structurelles via l'approche des moindres carrés partiels (PLS-SEM). Ce choix méthodologique, opéré sous le logiciel SmartPLS, se justifie par l'orientation prédictive de notre recherche et par sa capacité à traiter des données de terrain dont la distribution peut dévier de la normalité. À travers un protocole d'évaluation strict, nous validerons successivement le modèle de mesure (fiabilité et validité des échelles) puis le modèle structurel (test des relations de causalité).

Ce chapitre est donc structuré comme suit : la première section sera consacrée à présenter la procédure de collecte des données. La deuxième section détaille le processus de réduction des données et de validation des échelles de mesure. La deuxième section présente les fondements de la méthode PLS et expose les résultats relatifs à la validation de nos hypothèses de recherche. Enfin, la dernière section propose une discussion approfondie des résultats, mettant en perspective les liens observés entre les incitations financières, le soutien technique et l'engagement bénévole post-clôture, au regard des enjeux de durabilité des projets de développement international.

5.1 PROCÉDURE DE COLLECTE DES DONNÉES

L'opérationnalisation empirique de cette recherche a nécessité la mise en œuvre d'une procédure rigoureuse de collecte des données auprès des membres des comités communaux et locaux de protection civile (CCPC et CLPC) ayant bénéficié des actions du projet de Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) de la Coopération suisse en Haïti. Cette procédure s'est articulée autour d'un protocole méthodologique précis visant à garantir la qualité, la représentativité et la fiabilité des données recueillies.

5.1.1 PÉRIODE DE COLLECTE

La phase de collecte des données s'est déroulée sur une période d'environ un mois, ce qui a permis de constituer un échantillon satisfaisant tout en préservant la cohérence temporelle des observations recueillies. Cette fenêtre temporelle resserrée a été choisie afin de garantir une stabilité du contexte d'enquête en évitant les périodes de forte tension sociopolitique ou de catastrophes majeures susceptibles d'influencer les réponses des

enquêtés (Groves et al., 2009; Kalton, 2021). La concentration de la collecte sur une courte période présente également l'avantage méthodologique de minimiser les effets temporels susceptibles d'introduire une variance non contrôlée entre les réponses des premiers et des derniers répondants (Saunders et al., 2009).

5.1.2 MODE D'ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE

Une stratégie d'administration mixte, combinant la passation en présentiel et par téléphone, a été retenue pour cette enquête. Ce choix méthodologique se justifie par les contraintes spécifiques du terrain haïtien, notamment la dispersion géographique des membres des comités CCPC/CLPC sur plusieurs zones d'intervention et les difficultés d'accès liées au contexte sécuritaire et infrastructurel.

Cette approche hybride d'administration, recommandée par Dillman et al. (2014), permet de maximiser le taux de réponse en s'adaptant aux contraintes des participants tout en préservant la cohérence des données recueillies. Le mode présentiel, privilégié lorsque les conditions logistiques le permettaient, présente plusieurs avantages reconnus dans la littérature méthodologique (Bryman, 2016; Couper, 2017). Il permet d'expliciter les items en cas d'incompréhension, de s'assurer de la complétude des questionnaires au moment même de la passation, et de limiter les biais liés à une auto-administration sans accompagnement, particulièrement pertinents dans des contextes où les niveaux d'alphabétisation peuvent varier sensiblement. Le mode téléphonique, mobilisé pour les répondants géographiquement éloignés ou difficilement accessibles, a permis d'élargir la couverture de l'enquête tout en

préservant la qualité des échanges et la possibilité de clarifier les items en temps réel (Groves et al., 2009).

Afin de garantir l'homogénéité des conditions de passation et de minimiser les biais d'enquêteur, l'ensemble des enquêteurs ont été préalablement formés à l'administration du questionnaire, avec une attention particulière portée à la neutralité du ton, à la formulation littérale des items et à la non-suggestion des réponses (Groves et al., 2009; Saunders et al., 2009).

Concernant les modalités de réponse, les participants n'étaient pas tenus de répondre à l'ensemble des questions : la réponse à chaque item demeurait facultative. Ce choix procède d'une exigence éthique, conforme au principe du consentement libre et éclairé, qui reconnaît au répondant la liberté de ne pas se prononcer sur une question sans avoir à se justifier, et qui contribue par ailleurs à limiter les réponses de complaisance susceptibles d'altérer la validité des mesures. Le caractère accompagné des deux modes d'administration retenus a toutefois permis d'atténuer le principal inconvénient associé à cette liberté, à savoir le risque de non-réponse partielle. La présence d'un enquêteur, en présentiel comme par téléphone, offrait la possibilité de clarifier immédiatement tout item demeuré ambigu et de vérifier la complétude du questionnaire au terme de la passation, réduisant ainsi sensiblement l'occurrence de données manquantes liées à l'incompréhension.

Les données manquantes résiduelles ont néanmoins fait l'objet d'un traitement spécifique lors de la phase de préparation des données : les questionnaires présentant des réponses incomplètes sur les items du modèle ont été écartés, de manière à conduire les

analyses statistiques sur un ensemble de données complètes, condition recommandée pour la robustesse des estimations en modélisation par équations structurelles (PLS-SEM).

5.1.3 NOMBRE DE QUESTIONNAIRES DISTRIBUÉS ET REÇUS

L'enquête a été administrée à l'ensemble des 77 membres recensés des comités CCPC/CLPC ayant bénéficié du projet RRC de la Coopération suisse en Haïti, qui constituent la population cible de cette recherche. Au terme de la période de collecte, 71 questionnaires ont été effectivement recueillis, soit un taux de réponse de 92,2 %. Ce taux, particulièrement élevé pour une enquête de terrain conduite en contexte de fragilité, témoigne de l'engagement des répondants et de la qualité du dispositif de collecte mis en place.

Six 6 membres n'ont pas participé à l'enquête pour diverses raisons : certains ont refusé de participer, d'autres n'étaient plus membres des comités au moment de la collecte (ou étaient décédés ou avaient migré), et quelques-uns n'ont pas pu être joints malgré plusieurs tentatives de contact.

Ces déperditions, inhérentes à toute enquête de terrain et plus particulièrement marquées dans un contexte caractérisé par une forte mobilité des populations et des contraintes sécuritaires, demeurent limitées et n'affectent pas la représentativité de l'échantillon au regard de la population accessible. Le volume obtenu, bien que modeste en valeur absolue, est conforme aux pratiques observées dans les enquêtes par questionnaire conduites auprès de populations spécifiques et géographiquement localisées en sciences de gestion (Anseel et al., 2010; Baruch et Holtom, 2008). Il est également cohérent avec les exigences méthodologiques de la modélisation PLS-SEM retenue dans cette recherche,

particulièrement adaptée aux échantillons de taille restreinte (Hair et al., 2022; Reinartz et al., 2009).

5.1.4 TAILLE FINALE DE L'ÉCHANTILLON ANALYSÉ

Les 71 questionnaires recueillis ont fait l'objet d'une phase d'épuration préalable aux analyses statistiques, destinée à vérifier la complétude et la qualité des réponses. Conformément aux modalités d'administration retenues, qui laissaient au répondant la liberté de ne pas se prononcer sur certains items, cette étape a révélé que 6 questionnaires présentaient des réponses incomplètes sur des items relevant des construits du modèle conceptuel. Dans la mesure où la modélisation par équations structurelles selon l'approche des moindres carrés partiels (PLS-SEM) requiert des observations complètes pour l'ensemble des indicateurs mobilisés dans l'estimation, ces six questionnaires ont été écartés de l'analyse.

Le choix de procéder par exclusion des observations incomplètes (casewise deletion), plutôt que par imputation des valeurs manquantes, se justifie à un double titre. D'une part, le nombre de questionnaires concernés demeurait limité, de sorte que leur retrait n'entraînait pas de perte substantielle d'information ni de réduction critique de la taille de l'échantillon. D'autre part, cette procédure préserve l'intégrité des réponses effectivement fournies par les participants, en évitant d'introduire des valeurs estimées susceptibles de biaiser les relations entre construits, considération particulièrement sensible dans le cas d'un échantillon de taille restreinte (Hair et al., 2022). Aucun questionnaire n'a en revanche été écarté pour des motifs liés au profil du répondant, l'ensemble des participants satisfaisant au critère d'appartenance active aux comités CCPC/CLPC bénéficiaires du projet.

À l'issue de ce processus d'épuration, l'échantillon final retenu pour les analyses statistiques se compose de soixante-cinq (65) répondants, tous membres actifs des comités CCPC/CLPC ayant bénéficié du projet RRC de la Coopération suisse en Haïti. Cette taille d'échantillon, bien que modeste en valeur absolue, est statistiquement conforme aux exigences méthodologiques de la modélisation PLS-SEM, méthode reconnue pour sa robustesse face aux échantillons de taille restreinte (Hair et al., 2022; Reinartz et al., 2009).

Une comparaison du profil des six questionnaires écartés avec celui des 65 répondants retenus a été conduite dans la mesure permise par les données disponibles. Cinq de ces six questionnaires correspondent à des abandons précoces de la passation (interruption entre la 1re et la 15e page sur 26), survenus avant que les questions sociodémographiques, positionnées en fin de parcours, ne soient atteintes ; leur profil sociodémographique n'a donc pas pu être renseigné. Pour la seule variable disponible sur l'ensemble des six cas écartés, le type de comité d'appartenance, la répartition (5 CLPC, 1 CCPC) reste proche de celle observée parmi les répondants retenus (49 CLPC et 16 CCPC, soit 75,4 % et 24,6 %), sans surreprésentation apparente d'un type de comité parmi les questionnaires écartés. Le sixième questionnaire écarté, seul à avoir été mené à son terme mais laissant deux items sans réponse, présente un profil individuel (femme, 31-40 ans, célibataire, niveau secondaire, membre du CLPC depuis 2020) qui s'inscrit dans la variabilité observée au sein de l'échantillon retenu (cf. Tableau 3). Ces éléments, bien que fondés sur un effectif d'exclusion trop restreint pour un test statistique formel, ne révèlent aucun indice de biais de sélection systématique lié au profil des répondants.

5.2 ANALYSE DESCRIPTIVE

5.2.1 PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES RÉPONDANTS PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES RÉPONDANTS

Le profil sociodémographique des 65 répondants est synthétisé au tableau 3 ci-dessous. L'échantillon est majoritairement masculin (67,7 %), concentré dans les tranches d'âge intermédiaires (75,4 % des répondants ont entre 31 et 50 ans), et pour près des trois quarts en couple, mariés ou conjoints de fait (73,8 %). Le niveau d'instruction est globalement élevé pour le contexte haïtien : 93,9 % des répondants ont atteint au moins le niveau secondaire, dont 38,5 % le niveau universitaire. La situation économique demeure toutefois précaire : 61,5 % des répondants déclarent un revenu mensuel inférieur à 25 000 Gourdes, soit environ 266 CAD par mois (8,80 CAD par jour), ce qui, rapporté au PIB par habitant haïtien (2 120 USD en 2024 ; Banque Mondiale, 2026), éclaire l'importance matérielle que revêt la prise en charge des frais de participation par le budget du projet pour cette population.

Tableau 3 : Synthèse du profil sociodémographique dominant des répondants

Variable	**Modalité dominante**	**Effectif**	**Pourcentage**
Sexe	Masculin	44	67,7 %
Âge	41 - 50 ans	29	44,6 %
Statut matrimonial	Marié(e)	34	52,3 %
Niveau d'étude	Universitaire	25	38,5 %
Revenu mensuel	1 - 25 000 Gourdes	40	61,5 %

Source: l'auteur

En définitive, le répondant type de cette enquête est un homme âgé de 41 à 50 ans, marié, ayant atteint un niveau d'instruction universitaire ou secondaire, et disposant d'un revenu mensuel modeste, généralement inférieur à 25 000 Gourdes. Le tableau 3 présente une synthèse du profil sociodémographique le plus dominant des répondants.

5.2.2 CARACTÉRISTIQUES DE L'ENGAGEMENT DANS LES COMITÉS

5.2.2.1 COMITÉ D'APPARTENANCE

Sur les 65 répondants, 49 (75,4 %) sont membres d'un Comité local de protection civile (CLPC) et 16 (24,6 %) d'un Comité communal de protection civile (CCPC) (voir la figure 2). Cette répartition reflète la structure pyramidale du dispositif de protection civile en Haïti, où les comités locaux constituent l'échelon de proximité le plus nombreux.

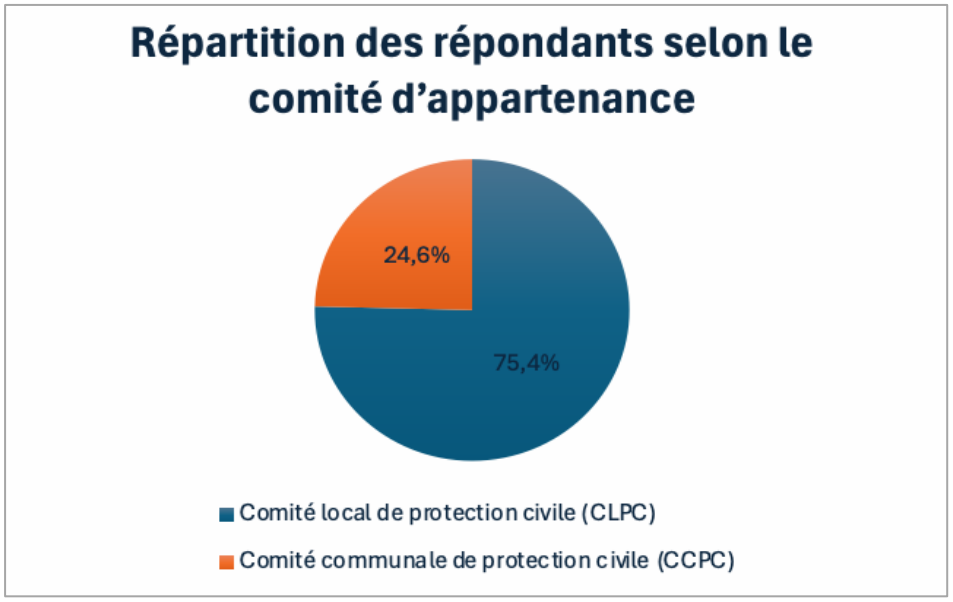

Figure 2 : Répartition des répondants selon le comité d'appartenance (n = 65)
Source: l'auteur

5.2.2.2 ANNÉE D'ADHÉSION AU COMITÉ

L'année d'adhésion des répondants à leur comité s'étale de 2003 à 2023 (voir la figure 3). Le pic d'adhésion se situe en 2021 (23 répondants, 35,4 %), suivi de l'année 2020 (15 répondants, 23,1 %), ce qui correspond à la période de mise en œuvre intensive du projet RRC. Au total, 51 répondants sur 65 (78,5 %) ont rejoint leur comité entre 2019 et 2023, soit pendant ou immédiatement avant et après la phase active du projet. Ce constat est crucial pour l'interprétation. L'engagement de la grande majorité des répondants est concomitant à l'existence du projet et à son financement, ce qui place la question de la pérennisation post-clôture au cœur de la problématique.

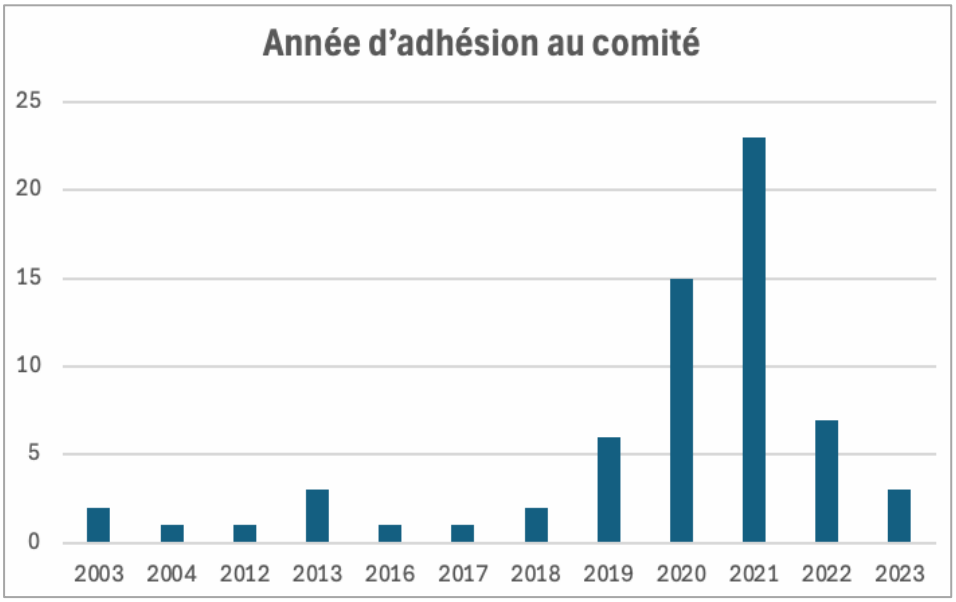

Figure 3 : Année d'adhésion au comité (n = 65)

Source : l'auteur

5.2.2.3 RÔLE AU SEIN DU COMITÉ

Les répondants occupent une grande diversité de rôles au sein de leur comité. Les fonctions les plus fréquemment citées sont celles de Secrétaire (8 répondants), Communication / Responsable communication (au total 8 répondants), Réponse / Coordonnateur réponse (au total 8 répondants), Logistique / Responsable logistique (6 répondants), ainsi que des fonctions de coordination (coordonnateur, coordonnateur adjoint, vice-coordonnateur, etc.). Cette diversité témoigne d'une représentativité satisfaisante de l'ensemble des fonctions structurant la vie d'un comité de protection civile.

5.2.3 LE FINANCEMENT DE LA PARTICIPATION : VARIABLE INDÉPENDANTE

5.2.3.1 RÉCEPTION DE FRAIS DU PROJET POUR PARTICIPER AUX ACTIVITÉS

Le tableau 4 et la figure 4 ci-dessous présentent la distribution de la variable indépendante : la réception de frais financés par le budget du projet pour participer aux activités.

Tableau 4 : Réception de frais du projet pour participer (n = 65)

Modalité	**Effectif**	**Pourcentage**
Oui (a reçu des frais)	61	93,8 %
Non (n'a pas reçu de frais)	3	4,6 %
Je ne souhaite pas répondre	1	1,5 %
Total	65	100,0 %

Source: l'auteur

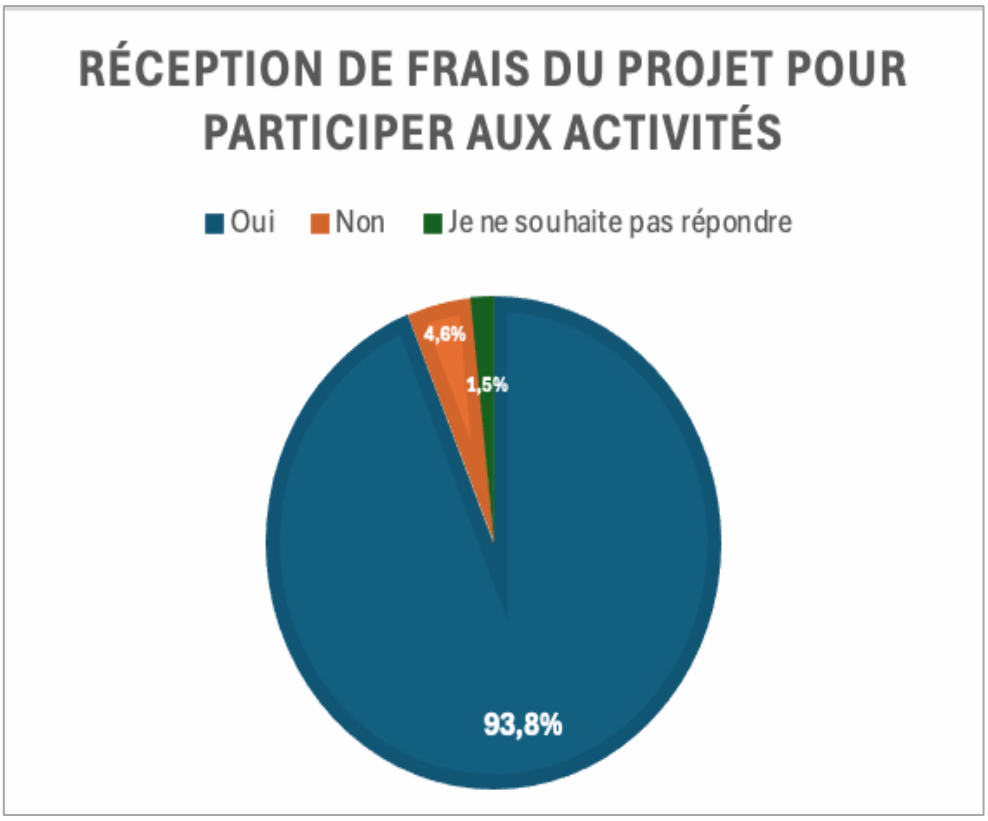

Figure 4 : Réception de frais du projet pour participer aux activités
Source: l'auteur

Les résultats sont sans ambiguïté : 93,8 % des répondants ont effectivement bénéficié de frais financés par le projet pour participer aux activités. Seuls 3 répondants (4,6 %) déclarent n'avoir reçu aucun frais et 1 répondant (1,5 %) n'a pas souhaité répondre. Ce constat documente empiriquement la pratique du projet RRC confirmant que la participation des bénéficiaires y a été largement financée par le budget du projet.

Sur le plan analytique, cette distribution très déséquilibrée appelle une mise en garde méthodologique : les comparaisons entre bénéficiaires « avec frais » et « sans frais »

présentées dans la section suivante doivent être interprétées avec prudence en raison de l'effectif très réduit du groupe « sans frais » (n = 3). Ces tris croisés conservent néanmoins une valeur descriptive et exploratoire utile à la suite de la recherche.

Au-delà de la fragilité des comparaisons statistiques entre sous-groupes, ce déséquilibre constitue une contrainte de validité interne plus fondamentale pour la question de recherche elle-même. Celle-ci est formulée en termes d'effet du financement de la participation sur l'engagement, ce qui suppose implicitement un contraste entre bénéficiaires financés et non financés. Or, l'échantillon ne permet pas ce contraste : il mesure des gradients de perception d'intensité et de nature du financement au sein d'une population presque intégralement financée (61 répondants sur 65), et non l'effet de la présence versus l'absence de financement. La portée des conclusions de cette thèse doit donc être comprise comme circonscrite aux effets différenciés entre modalités de financement chez des bénéficiaires déjà financés, et non comme une estimation de l'effet causal du financement en tant que tel par rapport à son absence.

5.2.4 LES FORMES DE PARTICIPATION ET D'ENGAGEMENT

5.2.4.1 DISTRIBUTION DES FORMES DE PARTICIPATION

Le questionnaire propose huit formes substantielles de participation au projet. Le tableau 5 et la figure 5 ci-dessous synthétisent, pour chacune d'elles, le nombre et le pourcentage de répondants ayant déclaré l'avoir pratiquée.

Tableau 5 : Distribution des formes de participation (n = 65)

Forme de participation	**Oui**	**Non**	**% Oui**
Suivre des formations	63	2	96,9 %
Participer à des groupes de discussion	62	3	95,4 %
Participer aux réunions de planification (donner son avis)	60	5	92,3 %
Participer aux réunions de planification et suivi du comité	58	7	89,2 %
Participer à des activités de terrain	47	18	72,3 %
Faire de la sensibilisation	45	20	69,2 %
Apporter sa main-d'œuvre au projet	23	42	35,4 %
Fournir des biens pour la réalisation des travaux	7	58	10,8 %

Source: l'auteur

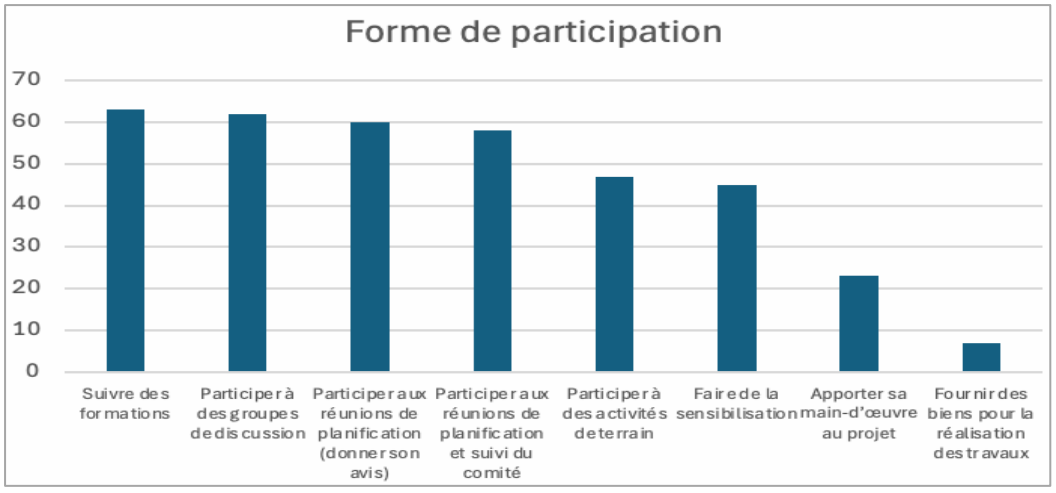

Figure 5 : Formes de participation des bénéficiaires (% de Oui)

Source: l'auteur

Trois constats se dégagent de cette distribution : d'abord, formes de participation à dominante immatérielle ou cognitive (formations, groupes de discussion, réunions de planification) atteignent des taux d'engagement très élevés, supérieurs à 89 %. Ensuite, les formes de participation opérationnelles (activités de terrain, sensibilisation) atteignent des taux intermédiaires, entre 69 % et 72 %. Finalement, les formes de participation à coût personnel direct (apport de main-d'œuvre, fourniture de biens) sont nettement moins fréquentes : 35,4 % et 10,8 % respectivement. Cette hiérarchisation est riche d'enseignements. Elle suggère que la participation des bénéficiaires est d'autant plus mobilisée qu'elle s'inscrit dans des modalités prises en charge par le projet, et qu'elle décroît à mesure que la contribution requise mobilise leurs ressources propres (temps de travail non rémunéré, biens matériels). Ce résultat s'inscrit en cohérence directe avec la problématique de l'étude : la dépendance financière de la participation à l'égard du budget du projet apparaît comme un trait structurel du dispositif observé.

5.3 ANALYSE INFÉRENTIELLE ET MODÉLISATION PAR ÉQUATIONS STRUCTURELLES (PLS-SEM)

Faisant suite à l'analyse descriptive de notre échantillon, cette partie est consacrée à la phase d'inférence statistique. Nous procéderons, dans un premier temps, à l'évaluation de la fiabilité du modèle de mesure. Dans un second temps, nous testerons la validité du modèle structurel en mobilisant la modélisation par équations structurelles (SEM) via l'approche des moindres carrés partiels (PLS), opérée sous le logiciel SmartPLS.

L'objectif fondamental de cette étape est d'apporter des réponses empiriques aux interrogations soulevées au début de cette recherche. Cette démarche nous permettra de caractériser la nature de la relation entre les modalités de financement de la participation des bénéficiaires et l'engagement post-clôture des membres des comités locaux (CCPC/CLPC). Au terme de ce chapitre, nous serons en mesure de statuer sur la validation ou le rejet de nos hypothèses de recherche en identifiant les liens de causalité existants entre nos construits.

Pour structurer cette analyse, nous présenterons d'abord les fondements de la modélisation par équations structurelles basée sur la méthode PLS. Nous détaillerons ensuite les résultats issus de SmartPLS relatifs à l'évaluation du modèle de mesure (fiabilité et validité convergente/discriminante). Par la suite, nous exposerons les résultats du test de validité du modèle structurel afin de vérifier les relations d'influence. Enfin, la dernière section sera dédiée à une discussion approfondie des résultats, mettant en perspective nos conclusions avec le cadre théorique de l'appropriation et les travaux antérieurs portant sur la pérennité des projets de développement.

5.3.1 PRÉSENTATION DE LA MODÉLISATION PAR LES ÉQUATIONS STRUCTURELLES BASÉE SUR LA MÉTHODE PLS

5.3.1.1 SPÉCIFICITÉS DE LA MODÉLISATION PAR LES ÉQUATIONS STRUCTURELLES À VARIABLES LATENTES

Au sein des recherches contemporaines en sciences de gestion, la modélisation occupe désormais une place prépondérante (Hair et al., 2022; Sarstedt et al., 2022). L'émergence des méthodes d'équations structurelles au cours des décennies 1960 et 1970, à travers les travaux pionniers de (Joreskog, 1970, 1973), Keesling (1972) et Wiley (1973), a

marqué un tournant méthodologique majeur en offrant aux chercheurs la possibilité d'évaluer simultanément des réseaux de causalité complexes intégrant variables latentes, erreurs de mesure et relations structurelles (Bollen et Noble, 2011; Tarka, 2018).

Se distinguant des approches statistiques classiques dites de « première génération », la modélisation par équations structurelles (méthode de seconde génération) s'avère particulièrement pertinente pour notre analyse de l'engagement des bénéficiaires dans le contexte haïtien. Selon Fornell et Bookstein (1982), elle repose sur quatre piliers fondamentaux : le traitement simultané de multiples chaînes de causalité incluant médiation et modération ; l'analyse d'interactions entre variables latentes non observables directement ; l'intégration rigoureuse de l'erreur de mesure ; et l'évaluation de la fiabilité et de la validité des construits élaborés à partir de plusieurs indicateurs empiriques (Balambo et El Baz, 2014).

L'architecture de notre recherche s'articule autour de deux niveaux d'analyse complémentaires : le modèle de mesure *(outer model)*, qui établit la correspondance entre indicateurs manifestes et dimensions latentes, et le modèle structurel *(inner model)*, qui organise les relations de causalité entre ces dimensions, par exemple, le lien entre le mode de financement et la pérennité de l'engagement. Ce modèle structurel peut être récursif (relations strictement unidirectionnelles) ou non récursif (autorisant des boucles de rétroaction).

Le déploiement de cette approche s'organise en quatre phases : (i) l'opérationnalisation du modèle, qui établit selon Bagozzi et al. (1979) les liaisons entre

concepts abstraits, observations empiriques et règles de correspondance ; (ii) l'évaluation de la fiabilité et de la cohérence interne du modèle de mesure, étape cruciale pour neutraliser les erreurs aléatoires et systématiques ; (iii) le test de validité des construits (Bagozzi, 1981) ; et (iv) la vérification des hypothèses de causalité présumées entre le mode de financement de la participation et l'engagement post-clôture des bénéficiaires.

5.3.1.2 PROTOCOLE D'ÉVALUATION DU MODÈLE DE MESURE PAR L'APPROCHE PLS

La mise en œuvre de la modélisation PLS repose sur un protocole rigoureux en quatre étapes (Tenenhaus et Vinzi, 2005; Vinzi et al., 2009), garantissant la qualité du modèle de mesure et la fiabilité des données recueillies auprès des membres des comités CCPC/CLPC.

a) Cohérence interne et fiabilité. La fiabilité des échelles est appréciée au moyen de trois indicateurs complémentaires fournis par SmartPLS 4. L'alpha de Cronbach (α) constitue la mesure traditionnelle de cohérence interne, mais il repose sur l'hypothèse restrictive d'une contribution égale de tous les indicateurs et tend à sous-estimer la fiabilité réelle. C'est pourquoi il est complété par la fiabilité composite (*composite reliability*, ρc), également désignée sous le nom de rho de Dillon-Goldstein, qui pondère chaque indicateur par sa charge factorielle et s'avère mieux adaptée au PLS-SEM. Le coefficient rho_A (ρA), considéré comme l'estimateur le plus précis de la fiabilité en équations structurelles, vient consolider cette évaluation. Pour l'ensemble de ces indicateurs, une valeur égale ou supérieure à 0,70 atteste d'une cohérence interne satisfaisante des construits.

b) Unidimensionnalité des construits. L'unidimensionnalité est appréciée par analyse en composantes principales selon le critère de Kaiser, qui retient les composantes dont la valeur propre "*eigenvalue*" dépasse l'unité, une valeur propre supérieure à 1 signifiant que la composante restitue plus de variance qu'un item standardisé isolé. Le construit est jugé unidimensionnel lorsqu'une seule composante satisfait ce critère, les suivantes demeurant sous le seuil, et lorsque chaque item corrèle plus fortement avec sa propre variable latente qu'avec les autresc) Validité convergente : évaluée à travers les saturations factorielles reliant chaque item à sa variable latente, ces chargements doivent idéalement être supérieurs à 0,7 pour considérer les indicateurs comme représentatifs du concept théorique.

d) Validité discriminante. La validité discriminante, qui atteste du caractère empiriquement distinct des construits, est appréciée au moyen de deux critères complémentaires. Le critère de Fornell-Larcker (1981), approche traditionnelle, est considéré comme établi lorsque la racine carrée de la variance moyenne extraite (VME) de chaque construit excède ses corrélations avec les autres variables latentes ; de manière équivalente, la corrélation au carré entre deux construits demeure inférieure à la VME de chacun, Chin (1998) préconisant par ailleurs un seuil de la VME supérieur ou égal à 0,50 (Tenenhaus et Esposito-Vinzi, 2005). Ce critère classique est toutefois complété, et au besoin arbitré, par le ratio hétérotrait-monotrait (HTMT) développé par Henseler et al. (2015), reconnu pour sa capacité supérieure à détecter les défauts de validité discriminante. Conformément à ces auteurs, un ratio HTMT inférieur au seuil de 0,85, ou, dans une lecture plus permissive, de 0,90, confirme sans ambiguïté la distinction entre les construits. Le recours conjoint à ces deux approches assure une évaluation rigoureuse et triangulée de la validité discriminante

5.3.1.3 ÉVALUATION DU MODÈLE STRUCTUREL

Une fois la validité du modèle de mesure établie, l'évaluation du modèle structurel s'opère selon deux axes principaux permettant de statuer sur la robustesse des relations causales entre les modalités de financement et l'engagement des bénéficiaires.

a) Pertinence prédictive : la capacité explicative est d'abord appréciée par le coefficient de détermination R^2, considéré comme significatif au-delà de 0,10 selon Croutsche (2002), avec les seuils interprétatifs 0,67, 0,33 et 0,19 pour des niveaux respectivement substantiel, modéré et faible proposés par Chin (1998). La qualité prédictive est complétée par le coefficient Q^2 de Stone-Geisser, qui doit être supérieur à zéro pour confirmer la pertinence du modèle (Fernandes, 2012).

b) Significativité des coefficients de régression : compte tenu de la nature non paramétrique de la modélisation PLS, la validation des path coefficients ne repose pas sur des tests de distribution classique mais sur des techniques de rééchantillonnage *(bootstrapping, jackknife)* générant des intervalles de confiance robustes pour confirmer les liens de causalité entre modalités de financement et engagement post-clôture.

5.3.2 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS EMPIRIQUES ET VALIDATION DES HYPOTHÈSES

Afin d'éprouver notre modèle de recherche et de répondre à notre problématique portant sur l'influence du financement sur l'engagement post-projet des bénéficiaires, nous avons opté pour la modélisation par équations structurelles à moindres carrés partiels (PLS-SEM) à l'aide du logiciel SmartPLS 4. Conformément aux standards méthodologiques,

l'analyse se décline en deux étapes : l'évaluation du modèle de mesure (modèle externe) visant à confirmer la fiabilité et la validité des instruments, suivie de l'évaluation du modèle structurel (modèle interne) permettant le test des hypothèses de recherche.

5.3.2.1 ÉVALUATION DU MODÈLE DE MESURE (MODÈLE EXTERNE)

L'évaluation du modèle externe consiste à s'assurer que les construits latents sont correctement mesurés par leurs indicateurs respectifs. Nous avons examiné la fiabilité de la cohérence interne ainsi que la validité convergente.

Préalablement à l'examen de la fiabilité et de la validité convergente, l'adéquation de l'échantillonnage pour une analyse factorielle a été vérifiée par le test de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) et le test de sphéricité de Bartlett, appliqués à l'ensemble des 16 indicateurs du modèle. L'indice KMO global s'élève à 0,799 (mesure d'échantillonnage individuelle - MSA - comprise entre 0,612 et 0,923 selon les items, toutes supérieures au seuil minimal de 0,50), ce qui correspond à une adéquation « médiocre à méritoire » selon la classification de Kaiser (1974) et dépasse largement le seuil de 0,50 recommandé par Hair et al. (2019) pour justifier une analyse factorielle. Le test de sphéricité de Bartlett est hautement significatif (χ^2 = 1087,87 ; dl = 120 ; $p < 0,001$), rejetant l'hypothèse nulle d'une matrice de corrélation égale à la matrice identité et confirmant la présence de corrélations suffisantes entre les indicateurs pour justifier le recours à une analyse factorielle. Ces deux résultats corroborent la pertinence du traitement des 16 items par blocs de construits latents plutôt que comme des variables indépendantes.

Concernant l'ajustement global du modèle de mesure, le SRMR (Standardized Root Mean Square Residual), calculé selon l'approche du modèle saturé, s'élève à 0,092 pour le modèle initial à 16 indicateurs et à 0,081 après retrait de l'item ENG2 (cf. 5.3.2.1bis), les deux valeurs demeurant sous le seuil « acceptable » de 0,10 (Hair et al., 2022) sans toutefois atteindre le seuil « bon » de 0,08 pour le modèle initial. Conformément aux limites de cet indice rappelées par Hair et al. (2022) en contexte PLS-SEM, les indices de fit global n'y disposant pas de la même capacité diagnostique qu'en CB-SEM. Ce résultat est rapporté à titre complémentaire et ne se substitue pas à l'évaluation du pouvoir explicatif (R^2) et prédictif (Q^2), qui demeure le critère central d'appréciation du modèle dans cette recherche.

Fiabilité de la cohérence interne

La fiabilité a été évaluée au travers de l'Alpha de Cronbach et de la Fiabilité Composite (rho_a et rho_c) (voir le tableau 6). Les résultats démontrent une excellente cohérence interne pour l'ensemble des construits. En effet, toutes les valeurs de l'Alpha de Cronbach se situent entre 0,836 (Appropriation Psychologique - APP) et 0,932 (Facilitation des Ressources - FD), dépassant largement le seuil d'acceptabilité de 0,70. De même, les indices de fiabilité composite (rho_c) oscillent entre 0,892 et 0,957, confirmant la robustesse des échelles de mesure utilisées dans le contexte haïtien.

Tableau 6 : Résultats de l'analyse du modèle de mesure

	Cronbach's alpha	**Composite reliability (rho_a)**	**Composite reliability (rho_c)**	**Average variance extracted (AVE)**
APP	0.836	0.853	0.892	0.676
EMP	0.897	0.897	0.936	0.829

ENG	0.887	0.898	0.931	0.819
FD	0.932	0.934	0.957	0.881
FP	0.910	0.911	0.943	0.848

Source: SmartPLS

Validité convergente

La validité convergente exprime la mesure dans laquelle les items d'un même construit partagent une forte proportion de variance. Elle est vérifiée par les chargements externes *(outer loadings)* et la Variance Moyenne Extraite *(AVE)*.

L'analyse des chargements révèle que l'ensemble des indicateurs (de APP1 à FP3) présentent des valeurs supérieures au seuil critique de 0,708 (le chargement le plus faible étant APP3 à 0,714 et le plus élevé FD3 à 0,971) (voir le tableau 7). Par conséquent, aucun item n'a dû être supprimé. Concernant l'AVE, l'ensemble des construits affiche des scores allant de 0,676 à 0,881, des valeurs nettement supérieures au minimum requis de 0,50. Ces résultats indiquent que chaque construit explique en moyenne plus de 67% de la variance de ses propres indicateurs, établissant ainsi de manière concluante la validité convergente du modèle.

Tableau 7 : Les charges factorielles de l'ensemble des items

	APP	EMP	ENG	FD	FP
APP1	0.868				
APP2	0.931				
APP3	0.714				
APP4	0.760				

EMP1		0.900			
EMP2		0.920			
EMP3		0.911			
ENG1			0.966		
ENG2			0.819		
ENG3			0.924		
FD1				0.928	
FD2				0.916	
FD3				0.971	
FP1					0.923
FP2					0.939
FP3					0.900

Source: l'auteur

L'étape suivante est l'analyse de la validité discriminante qui atteste qu'un construit latent est empiriquement distinct des autres construits du modèle (Hair et al., 2022). Conformément aux recommandations méthodologiques contemporaines, elle a été appréciée à travers deux critères complémentaires : le critère de Fornell et Larcker (1981) et le ratio Hétérotrait-Monotrait (HTMT) proposé par Henseler et al. (2015).

L'examen de la matrice de Fornell et Larcker révèle que les cinq construits (APP = 0,822 ; EMP = 0,910 ; ENG = 0,905 ; FD = 0,939 ; FP = 0,921) satisfont globalement à ce critère (voir le tableau 8). Toutefois, deux relations méritent une attention particulière : la corrélation ENG-EMP (0,858) et la corrélation ENG-FP (0,901) sont très proches des racines

carrées de la VME concernées. Bien que techniquement conformes au critère, ces valeurs signalent un chevauchement empirique substantiel qui justifie le recours à un critère plus strict.

Cette matrice présente une structure bimodale marquée. Les corrélations impliquant l'Appropriation psychologique (APP) sont presque nulles avec tous les autres construits (0,003 à 0,150 en valeur absolue), alors que les corrélations entre Incitations financières (FP), Empouvoirement (EMP) et Engagement (ENG) sont toutes très élevées (0,756 à 0,846). Cette polarisation, au-delà de l'interprétation théorique retenue (APP capterait une dimension véritablement distincte de l'expérience des bénéficiaires), pourrait aussi partiellement refléter un effet de méthode : les items de FP, EMP et ENG sont formulés de façon plus proche les uns des autres (registre de l'autonomie vis-à-vis du financement) que ceux d'APP, ce qui peut mécaniquement gonfler leurs corrélations communes indépendamment de toute relation causale substantielle. Cette hypothèse alternative, complémentaire à l'interprétation théorique, est cohérente avec le diagnostic de redondance sémantique et devrait être testée explicitement dans une réplication (par exemple par un test de facteur de méthode commune latent).

Tableau 8 : La validité discriminante - le critère de Fornell et Larcke

	APP	EMP	ENG	FD	FP
APP	0.822				
EMP	0.040	0.910			
ENG	-0.106	0.858	0.905		
FD	0.152	0.229	0.217	0.939	

FP	-0.053	0.823	0.901	0.290	0.921

Source: l'auteur

L'examen de la matrice HTMT révèle un constat préoccupant (voir le tableau 9): trois ratios franchissent le seuil critique de 0,90. La paire FP ↔ ENG (HTMT =1,006) présente une valeur dépassant l'unité, signalant une violation sérieuse de la validité discriminante entre Incitations financières et Engagement post-projet. La paire EMP ↔ ENG (HTMT = 0,975) indique également une absence de validité discriminante entre Empouvoirement et Engagement post-projet, et la paire FP ↔ EMP (HTMT = 0,911) suggère un chevauchement substantiel entre Incitations financières et Empouvoirement. À l'inverse, l'ensemble des ratios impliquant l'Appropriation psychologique (APP) et la Facilitation des ressources (FD), tous inférieurs à 0,32, confirment une validité discriminante satisfaisante pour ces deux construits.

Tableau 9 : La validité discriminante - la matrice HTMT

	APP	EMP	ENG	FD	FP
APP					
EMP	0.129				
ENG	0.167	0.975			
FD	0.171	0.251	0.241		
FP	0.107	0.911	1.006	0.315	

Source: l'auteur

L'analyse des facteurs d'inflation de la variance (VIF) au niveau des indicateurs révèle que la majorité des items du modèle (13 sur 16) présentent des valeurs inférieures au seuil acceptable de 5,0 (voir le tableau 10), témoignant d'une absence globale de multicolinéarité critique. Toutefois, trois indicateurs - ENG1 (VIF = 7,946), ENG3 (VIF = 6,128) et FD3 (VIF = 7,472) - dépassent ce seuil, signalant une redondance excessive avec les autres items de leur construit respectif. Ces résultats convergent avec les violations de validité discriminante (HTMT) précédemment observées sur le construit ENG, et invitent à interpréter avec prudence les coefficients structurels associés à l'engagement post-projet. Une réplication ultérieure du modèle, après reformulation ou suppression des items concernés, permettrait de consolider la validité empirique du modèle de mesure.

Tableau 10 : Statistiques de colinéarité VIF

	VIF
APP1	3.058
APP2	4.096
APP3	1.502
APP4	1.608
EMP1	2.536
EMP2	2.974
EMP3	2.771
ENG1	7.946
ENG2	2.001
ENG3	6.128
FD1	4.460

FD2	3.634
FD3	7.472
FP1	3.315
FP2	3.821
FP3	2.595

Source: l'auteur

L'étape finale avant le test du modèle de l'évaluation est la vérification de l'absence de biais de méthode commune (CMB) (voir le tableau 11). Compte tenu de l'utilisation d'un questionnaire auto-administré unique, l'absence du ce biais a été vérifiée par le test de colinéarité totale proposé par Kock (2015), reconnu comme la procédure de référence en PLS-SEM (Hair et al., 2022). Les facteurs d'inflation de la variance (Inner VIF) ont été calculés pour l'ensemble des huit relations structurelles du modèle. Les résultats révèlent que sept relations sur huit présentent des VIF inférieurs au seuil conservateur de 3,3 (M = 1,656 ; étendue = 1,059–3,310), confirmant l'absence de biais de méthode commune significatif. La relation FP → ENG (VIF = 3,310) excède marginalement le seuil conservateur, mais reste très éloignée du seuil libéral de 5,0 (Hair et al., 2022) ; ce dépassement marginal est documenté comme une limite et mis en perspective avec les défauts de validité discriminante observés entre ces deux construits dans le contexte spécifique de l'échantillon haïtien. Globalement, les données autorisent l'interprétation des coefficients structurels du modèle avec un niveau de confiance acceptable.

Tableau 11 : Statistiques de colinéarité VIF Modèle interne

	APP	EMP	ENG	FD	FP
APP			1.059		
EMP			3.166		
ENG					
FD	1.092	1.092	1.129		
FP	1.092	1.092	3.310		

Source: l'auteur

5.3.2.2 DIAGNOSTIC AFFINÉ ET CORRECTION DU MODÈLE DE MESURE

Les dépassements HTMT signalés ci-dessus (FP ↔ ENG = 1,006 ; EMP ↔ ENG = 0,975 ; FP ↔ EMP = 0,911) et les VIF élevés du tableau 10 (ENG1 = 7,946 ; ENG3 = 6,128 ; FD3 = 7,472) appellent un diagnostic complémentaire au niveau de l'item, car le VIF du tableau 10 mesure la colinéarité de chaque indicateur avec ses seuls co-indicateurs du même construit (cohérence interne intra-bloc), et non son chevauchement avec les indicateurs des autres construits. Un second indicateur, le VIF « inter-blocs » (chaque item régressé sur les seuls indicateurs des autres construits), a donc été calculé, complété par l'examen des cross-loadings (corrélation de chaque item avec l'ensemble des variables latentes du modèle, et non la sienne seule).

Ce diagnostic affiné indique que FD3 n'est pas concerné par un chevauchement inter-construits (VIF inter-blocs = 1,23, contre 9,04 à 17,15 pour les items de EMP et ENG) : son VIF élevé au tableau 10 reflète uniquement la forte cohérence interne du construit FD (α = 0,932 ; CR = 0,957), et non une confusion avec un autre construit ; sa conservation dans le

modèle est donc statistiquement justifiée. En revanche, l'examen des cross-loadings révèle une violation caractérisée sur l'item ENG2 : celui-ci corrèle plus fortement avec la variable latente Empouvoirement (r = 0,950) qu'avec sa propre variable latente Engagement (r = 0,846), et présente le VIF inter-blocs le plus élevé de l'ensemble des 16 indicateurs (17,15). C'est cet item, et non ENG1 ou ENG3 (dont les cross-loadings restent supérieurs à leur propre construit), qui explique la majeure partie du chevauchement empirique entre Empouvoirement et Engagement post-projet.

Sur cette base, le modèle de mesure a été corrigé par retrait du seul item ENG2, et l'ensemble du modèle a été réestimé (algorithme PLS, schéma de pondération par les chemins, bootstrap de 10 000 sous-échantillons, graine = 123). La fiabilité du construit Engagement à 2 indicateurs (ENG1, ENG3) demeure excellente (loadings de 0,978 et 0,977 ; $\alpha = 0,953$; CR = 0,977 ; AVE = 0,955). La matrice HTMT corrigée ci-dessous montre que le retrait de cet unique item résout le dépassement EMP ↔ ENG (0,975 → 0,777, sous le seuil de 0,85) et atténue sensiblement FP ↔ ENG (1,006 → 0,906), qui demeure toutefois au-dessus du seuil conservateur de 0,90. Le dépassement FP ↔ EMP (0,911), lui, reste inchangé : il ne concerne aucun item de ENG et touche la quasi-totalité des indicateurs propres de FP et de EMP (VIF inter-blocs de 3,73 à 10,09) ; il ne peut donc pas être corrigé par un simple retrait d'item sans compromettre la validité de contenu de ces deux échelles à 3 indicateurs chacune. Ce dépassement résiduel doit être traité comme une limite méthodologique non résolue par la présente étude (voir 6.4.1) plutôt que comme un artefact ponctuel.

Tableau 12 : Matrice HTMT corrigée (item ENG2 retiré)

	APP	EMP	ENG	FD	FP
APP					
EMP	0,129				
ENG	0,179	0,777			
FD	0,171	0,251	0,196		
FP	0,107	0,911	0,906	0,315	

Source : l'auteur

Conséquence directe de cette correction sur les résultats du modèle structurel : le pouvoir explicatif de l'Engagement post-projet passe de $R^2 = 0,863$ à $R^2 = 0,734$, le chemin EMP → ENG ($\beta = 0,382$ dans le modèle initial) perd sa significativité statistique ($\beta = 0,174$; $p = 0,119$), et l'effet de médiation FP → EMP → ENG, présenté comme le principal apport empirique de l'étude, n'est plus significatif (effet indirect = 0,148 ; $p = 0,114$). Le chemin direct FP → ENG demeure significatif ($\beta = 0,701$; $p < 0,001$) mais doit être interprété avec prudence tant que le chevauchement résiduel FP ↔ EMP (HTMT = 0,911) n'est pas levé par une reformulation des échelles. Ces résultats corrigés, et non ceux des tableaux 13 et 14 initiaux, constituent la base de l'interprétation retenue dans la suite de ce chapitre et dans les conclusions du chapitre 6.

Un examen plus poussé de cette configuration, effectué en réponse à une relecture critique du présent diagnostic, renforce l'hypothèse d'un artefact de mesure plutôt que d'une relation substantielle. Les seuls chemins structurels statistiquement significatifs du modèle — FP → EMP ($\beta = 0,825$), FP → ENG ($\beta = 0,701$), ainsi que, dans le modèle non corrigé,

EMP → ENG (β = 0,382) et la médiation FP → EMP → ENG — relient exclusivement des paires de construits pour lesquelles la validité discriminante demeure défaillante ou fragile (FP ↔ EMP = 0,911 ; FP ↔ ENG = 0,906 après correction, 1,006 avant ; EMP ↔ ENG = 0,777 après correction, 0,975 avant). À l'inverse, les deux construits dont la validité discriminante est pleinement établie (l'Appropriation psychologique (APP) et la Facilitation des ressources (FD)), et dont l'ensemble des ratios HTMT demeure inférieur à 0,32, ne produisent aucun effet significatif sur l'engagement, ou un effet négatif qui ne résiste pas non plus à la correction. Le pouvoir explicatif du modèle se concentre ainsi précisément là où la mesure échoue à distinguer empiriquement les construits, et s'annule là où cette distinction est établie sans ambiguïté.

Cette configuration admet une explication au niveau du contenu même des échelles. Les items retenus pour l'Empouvoirement et l'Engagement post-clôture renvoient de façon répétée au même référent sémantique qui est la présence ou l'absence du financement, plutôt qu'à des construits psychologiques clairement différenciés : EMP1 s'ouvre par « Grâce à la phase financée du projet [...] » ; EMP3 se conclut par « [...] sans attendre de validation financière externe » ; ENG1 est conditionné par « [...] en acceptant l'absence du financement » ; ENG3 s'énonce comme « Même si je ne reçois pas de financement aujourd'hui [...] » (tableau 2). Ces quatre items, bien que rattachés à deux construits théoriquement distincts, invitent structurellement le répondant à évaluer la même chose : sa relation personnelle au financement du projet. Dans un échantillon où 93,8 % des répondants ont effectivement reçu des frais (tableau 4), cette formulation partagée produit mécaniquement des réponses

covariantes fortement avec l'item de financement, sans que cette covariance traduise nécessairement un mécanisme causal entre les construits théoriques sous-jacents.

Cette double observation que concentration des effets significatifs sur les seules paires de construits non discriminées, et origine identifiable de cette non-discrimination dans la formulation même des items, conduit à requalifier le résultat central de cette recherche (l'effet des incitations financières sur l'engagement, médiatisé ou non par l'empouvoirement) comme une piste exploratoire et non comme une conclusion établie. Retirer, en plus d'ENG2, les items ENG1, ENG3 et FD3, comme une lecture stricte du seuil VIF > 5,0 pourrait le suggérer (tableau 10), ne constitue toutefois pas une option retenue ici : une telle suppression viderait le construit Engagement de tout indicateur restant et compromettrait la validité de contenu de la Facilitation des ressources, sans garantie de résoudre le chevauchement résiduel FP ↔ EMP, qui ne touche aucun item de ENG. La voie retenue est donc celle, explicitement prévue à défaut de réestimation concluante, d'une requalification de l'ensemble des résultats quantitatifs de cette recherche en pistes exploratoires : les sections 5.3.2.4, 5.4 et le chapitre 6 qui suivent reflètent ce sens. Une reformulation substantielle des échelles de FP, EMP et ENG supprimant toute référence explicite au financement dans les items censés mesurer l'empouvoirement et l'engagement, suivie d'une collecte de données indépendante, demeure nécessaire pour établir si la relation observée reflète un mécanisme réel ou seulement un artefact de formulation.

5.3.2.3 ÉVALUATION DU MODÈLE STRUCTUREL (MODÈLE INTERNE)

Une fois la qualité des mesures confirmée, le modèle de structure a été évalué pour déterminer le pouvoir explicatif du modèle et tester la significativité statistique des relations formulées dans nos hypothèses, en s'appuyant sur une procédure de rééchantillonnage *(bootstrapping)*.

Pouvoir explicatif du modèle (coefficient de détermination R^2)

Le coefficient R^2 évalue la variance de la variable dépendante expliquée par les variables indépendantes. Le modèle explique 67,7 % ($R^2 = 0,677$) de la variance de l'Empouvoirement (EMP), un pouvoir explicatif modéré à fort. En revanche, le pouvoir prédictif concernant l'Appropriation Psychologique (APP) est très faible ($R^2 = 0,034$, soit 3,4 %), suggérant que les facteurs financiers et matériels peinent à expliquer la dimension psychologique de l'appropriation dans ce contexte.

La théorie mobilisée au chapitre 3 interprète ce faible pouvoir explicatif comme un résultat substantif (les facteurs financiers et matériels ne suffisent pas à générer l'appropriation psychologique). Une explication concurrente, de nature méthodologique, ne peut être écartée : les indicateurs bootstrap d'APP présentent des t-values nettement plus faibles (2,3 à 4,8) que ceux des autres blocs, signalant une mesure moins stable de ce construit dans cet échantillon. Un R^2 aussi faible pourrait donc refléter, au moins en partie, un problème de mesure du construit APP (échelle, formulation des items) plutôt qu'une absence réelle de relation. Les deux explications ne s'excluent pas mutuellement et gagneraient à être

départagées par une analyse qualitative complémentaire ou une révision de l'échelle d'appropriation psychologique dans une réplication.

Le chiffre initialement rapporté pour l'Engagement post-projet (R^2 = 0,863, alors qualifié d'« exceptionnellement élevé ») intégrait la contribution de l'item ENG2, dont l'examen des cross-loadings a révélé qu'il mesurait empiriquement mieux l'Empouvoirement (corrélation de 0,950) que sa propre variable latente Engagement (0,846).

5.3.2.4 TEST DES HYPOTHÈSES DE RECHERCHE (EFFETS DIRECTS)

L'analyse des coefficients de chemin (β) et de leur significativité statistique (valeurs p) permet de statuer sur les hypothèses du modèle conceptuel.

Impact des variables indépendantes (financement et ressources) :

- Sur l'empouvoirement : les résultats montrent que les incitations financières (FP) exercent une influence directe, positive et extrêmement forte sur l'empouvoirement (β = 0,825 ; p < 0,001). L'hypothèse H2a postulant ce lien est validée. À l'inverse, la facilitation des ressources (FD) n'a aucun impact significatif sur l'empouvoirement (β = -0,010 ; p = 0,886). L'hypothèse H2b correspondante est rejetée.
- Sur l'appropriation psychologique : contrairement aux attentes, ni les incitations financières (β = -0,106 ; p = 0,204), ni la facilitation des ressources (beta = 0,183 ; p = 0,159) ne parviennent à générer de manière significative une appropriation psychologique chez les bénéficiaires. Ces hypothèses (H1a et H1b) sont rejetées.
- Sur l'engagement post-projet (effets directs) : les incitations financières (FP) influencent directement, positivement et fortement l'engagement post-projet (β =

0,591 ; $p < 0,001$). Toutefois, la facilitation des ressources matérielles (FD) échoue à impacter cet engagement de manière significative ($\beta = -0,028$; $p = 0,594$).

Ce chemin relie deux construits (FP, ENG) dont le chevauchement empirique dépasse l'unité (HTMT = 1,006), en partie du fait d'une redondance de formulation entre leurs items respectifs. Son interprétation comme effet causal doit donc rester prudente tant que ce chevauchement n'est pas résolu par une reformulation des échelles de mesure (voir 6.4.1) : une partie de cette relation peut encore refléter une proximité de mesure entre les deux construits plutôt qu'un effet causal pur.

Impact des variables médiatrices (Appropriation et Empouvoirement) :

- L'Empouvoirement (EMP) vers l'Engagement (ENG) : L'analyse confirme que l'Empouvoirement favorise de manière significative l'Engagement postprojet ($\beta = 0,382$; $p < 0,001$), validant ainsi l'hypothèse (H4). L'Empouvoirement se positionne comme un levier central du modèle.
- L'Appropriation psychologique (APP) vers l'Engagement (ENG) : De façon surprenante, la relation est statistiquement significative, mais négative ($\beta = -0,085$; $p = 0,012$). Dans le contexte de cette étude, un degré élevé d'appropriation psychologique tend à réduire, bien que faiblement, l'engagement à la suite du retrait des bailleurs.

Ce chemin relie deux construits (APP, ENG) dont la validité discriminante est, à la différence des chemins précédents, pleinement établie (tous les HTMT inférieurs à 0,32). L'effet demeure toutefois de faible magnitude et repose sur un échantillon restreint (n = 65)

dont la puissance statistique pour détecter des effets de petite taille est limitée (cf. 6.4.1). Ce résultat, initialement interprété comme un effet paradoxal confirmé de l'appropriation psychologique, doit donc être requalifié de piste exploratoire.

5.3.2.5 TEST DES HYPOTHESES DE RECHERCHE (EFFETS INDIRECTS)

Pour caractériser la nature de chaque effet de médiation repéré, nous utilisons la typologie proposée par Zhao, Lynch et Chen (2010), laquelle met en relation la significativité de l'effet indirect (a×b) et celle de l'effet direct résiduel (c') : on parle de médiation « complémentaire » quand les deux effets sont significatifs et portent le même signe, de médiation « concurrente » lorsqu'ils sont tous deux significatifs mais de signe opposé, et de médiation « indirecte seule » (ou complète) lorsque seul l'effet indirect atteint la significativité. Si l'effet indirect n'est pas significatif, il n'y a pas de médiation ; dans ce cas, la relation est dite « absence de relation » si l'effet direct ne l'est pas non plus, ou « relation directe seule » s'il est significatif.

L'analyse des effets de médiation a été conduite selon la procédure de bootstrapping par centiles (10 000 sous-échantillons) propre à l'approche PLS-SEM, qui fournit pour chaque effet indirect un intervalle de confiance à 95 %. Conformément à la pratique recommandée, un effet indirect est jugé statistiquement significatif lorsque son intervalle de confiance ne comprend pas la valeur zéro : si les bornes inférieure (2,5 %) et supérieure (97,5 %) sont de même signe, l'effet médiateur est avéré ; si l'intervalle chevauche zéro, l'effet est non significatif, indépendamment de la magnitude du coefficient estimé. Le tableau 13 synthétise l'ensemble des effets de médiation testés.

Tableau 13 : Synthèse des effets de médiation

Chemin de médiation	Effet indirect (a×b)	IC 95 % [2,5 % ; 97,5 %]	T-stat	P value	Significativité	Type de médiation
FP → EMP → ENG	0,315	[0,149 ; 0,413]	4,693	0,000	Significatif	Médiation partielle complémentaire
FP → APP → ENG	0,009	[-0,015 ; 0,022]	1,016	0,310	Non significatif	Pas de médiation
FD → EMP → ENG	-0,004	[-0,070 ; 0,043]	0,138	0,890	Non significatif	Absence de relation
FD → APP → ENG	-0,016	[-0,046 ; 0,019]	1,017	0,309	Non significatif	Absence de relation

*Note : intervalles de confiance à 95 % obtenus par bootstrapping par centiles (10 000 sous-échantillons), test bilatéral. Un effet indirect est significatif lorsque l'intervalle ne contient pas zéro. *** p < 0,001. FD = facilitation des ressources ; FP = incitations financières ; APP = appropriation psychologique ; EMP = empouvoirement ; ENG = engagement post-clôture. La qualification du type de médiation résulte du croisement de la significativité de l'effet indirect avec celle de l'effet direct correspondant.*

Source: l'auteur

Les intervalles de confiance corroborent sans ambiguïté les conclusions issues des p-values. Le chemin reliant les incitations financières à l'engagement par l'intermédiaire de l'empouvoirement (FP → EMP → ENG) présente un intervalle entièrement positif, **[0,149 ; 0,413]**, qui exclut nettement la valeur zéro et atteste ainsi d'un effet médiateur significatif. À

l'inverse, les trois autres chemins de médiation affichent des intervalles qui chevauchent zéro, leur borne inférieure étant négative et leur borne supérieure positive, ce qui confirme l'absence d'effet médiateur. L'empouvoirement s'impose dès lors comme le seul mécanisme médiateur opérant dans le modèle, et ce uniquement pour la modalité des incitations financières.

Chemin 1 : FP → EMP → ENG — Médiation partielle complémentaire confirmée: Les incitations financières exercent un effet indirect significatif et substantiel sur l'engagement post-projet, transitant par l'empouvoirement ($\beta = 0,315$; $t = 4,693$; $p < 0,001$). Conjugué à un effet direct également significatif et de même signe ($\beta = 0,591$; $p < 0,001$), ce résultat caractérise une médiation partielle complémentaire au sens de Zhao, Lynch et Chen (2010).

Calcul de la VAF (Variance Accounted For) :

- Effet total = 0,591 + 0,315 = 0,906
- VAF = 0,315 / 0,906 = 34,8 %

Conformément à Hair et al. (2017), une VAF comprise entre 20 % et 80 % confirme une médiation partielle. Concrètement, 34,8 % de l'effet total des incitations financières (FP) sur l'engagement post-projet transitent par l'empouvoirement, tandis que les 65,2 % restants relèvent d'un effet direct non médiatisé.

- Chemin 2 : FP → APP → ENG — Absence de médiation: L'effet indirect des incitations financières sur l'engagement post-projet via l'appropriation psychologique est non significatif ($\beta = 0,009$; $t = 1,016$; $p = 0,310$). Combiné à un

effet direct significatif de FP sur ENG (β = 0,591 ; p < 0,001), ce résultat indique une absence de médiation par l'appropriation psychologique.

- Chemin 3 : FD → EMP → ENG — Absence totale de relation: L'effet indirect la facilitation des ressources (FD) sur l'engagement post-projet via l'empouvoirement est non significatif (β = -0,004 ; t = 0,138 ; p = 0,890). Ce résultat, conjugué à l'absence d'effet direct de FD sur ENG (β = -0,028 ; p = 0,594), caractérise une absence totale de relation entre la facilitation des ressources et l'engagement post-projet, qu'elle soit directe ou médiatisée par l'empouvoirement.
- Chemin 4 : FD → APP → ENG — Absence totale de relation: De même, l'effet indirect de la facilitation des ressources (FD) sur l'engagement via l'appropriation psychologique est non significatif (β = -0,016 ; t = 1,017 ; p = 0,309). Combiné à l'absence d'effet direct, ce résultat confirme l'inefficacité globale de la facilitation des ressources comme levier de l'engagement post-projet dans le contexte étudié.

5.3.2.6 SYNTHÈSE DES TESTS D'HYPOTHÈSES

L'examen du modèle structurel s'opère en deux temps complémentaires. Sont d'abord rapportés les effets directs entre les construits, qui constituent le cœur des relations postulées par les hypothèses de recherche (tableau 14). Sont ensuite analysés les effets indirects de médiation, qui permettent de comprendre par quels mécanismes les modalités de financement influencent l'engagement post-clôture (tableau 15). L'ensemble des estimations repose sur une procédure de bootstrapping mobilisant 10 000 sous-échantillons.

Tableau 14: Synthèse des effets directs (tests d'hypothèses)

Chemin	Échant. original (O)	Moyenne (M)	Écart-type (STDEV)	T (|O/STDEV|)	P value	Significativité
FD → APP	0,183	0,155	0,130	1,407	0,159	Non significatif
FP → APP	-0,106	-0,079	0,084	1,270	0,204	Non significatif
FD → EMP	-0,010	-0,010	0,070	0,144	0,886	Non significatif
FP → EMP	0,825	0,823	0,044	18,963	0,000	Significatif***
FD → ENG	-0,028	-0,027	0,053	0,533	0,594	Non significatif
FP → ENG	0,591	0,605	0,079	7,449	0,000	Significatif***
APP → ENG	-0,085	-0,097	0,034	2,516	0,012	Significatif*
EMP → ENG	0,382	0,373	0,087	4,395	0,000	Significatif***

*Note : *** p < 0,001 ; * p < 0,05 ; ns = non significatif. Bootstrapping = 10 000 sous-échantillons. FD = facilitation des ressources ; FP = incitations financières ; APP = appropriation psychologique ; EMP = empouvoirement ; ENG = engagement post-clôture.*

Source: l'auteur

La lecture des effets directs, telle que rapportée dans le tableau 14 ci-dessus, révèle une asymétrie marquée entre les deux modalités de financement, mais celle-ci doit être interprétée à la lumière de la limite de validité discriminante établie plus haut. Les incitations financières (FP) exercent un effet positif et significatif sur l'empouvoirement ($\beta = 0,825$; $p < 0,001$) et sur l'engagement post-clôture ($\beta = 0,591$; $p < 0,001$), deux chemins qui relient des construits dont le chevauchement empirique (HTMT de 0,911 et 1,006 respectivement) dépasse le seuil conservateur de 0,90, ce dernier au-delà même de l'unité. L'empouvoirement

exerce à son tour un effet positif et significatif sur l'engagement (β = 0,382 ; p < 0,001), chemin dont le HTMT (0,975) est tout aussi problématique. À l'inverse, la facilitation des ressources (FD), dont la validité discriminante avec l'ensemble des autres construits est pleinement établie, n'entretient aucune relation significative avec les médiateurs ni avec l'engagement (β FD → APP = 0,183 ; β FD → EMP = -0,010 ; β FD → ENG = -0,028 ; toutes non significatives), et l'appropriation psychologique (APP), elle aussi pleinement discriminée, exerce sur l'engagement un effet certes significatif mais de faible magnitude et de signe négatif (β = -0,085 ; p = 0,012). Autrement dit, les trois seuls effets significatifs et de magnitude substantielle du modèle relient tous des paires de construits dépourvues de validité discriminante, tandis que les deux construits proprement discriminés (APP, FD) ne produisent aucun effet substantiel. Ce constat invite à traiter l'ensemble de ces résultats, y compris ceux qui demeurent statistiquement significatifs, comme des pistes exploratoires plutôt que comme des relations structurelles établies.

Tableau 15: Synthèse des effets indirects (médiation)

Chemin de médiation	Effet indirect (a×b)	T-stat	P value	Significativité	Type de médiation
FP → EMP → ENG	0,315	4,693	0,000	Significatif***	Médiation partielle complémentaire
FP → APP → ENG	0,009	1,016	0,310	Non significatif	Pas de médiation
FD → EMP → ENG	-0,004	0,138	0,890	Non significatif	Absence de relation
FD → APP → ENG	-0,016	1,017	0,309	Non significatif	Absence de relation

*Note : *** p < 0,001 ; ns = non significatif. Bootstrapping = 10 000 sous-échantillons. Le type de médiation est établi en croisant la significativité de l'effet indirect avec celle de l'effet direct correspondant (cf. tableau 14).*

Source : l'auteur

L'analyse des effets indirects confirme le rôle pivot de l'empouvoirement. Le seul chemin de médiation significatif est celui qui relie les incitations financières à l'engagement par l'intermédiaire de l'empouvoirement (a×b = 0,315 ; t = 4,693 ; p < 0,001). Dans la mesure où l'effet direct correspondant (FP → ENG) demeure lui aussi significatif (cf. tableau 14), cette médiation est qualifiée de partielle et complémentaire, les deux effets s'exerçant dans le même sens. Les trois autres chemins de médiation se révèlent non significatifs : l'appropriation psychologique ne joue aucun rôle médiateur, et la facilitation des ressources, dépourvue d'effet sur les médiateurs comme sur l'engagement, ne donne lieu à aucune médiation.

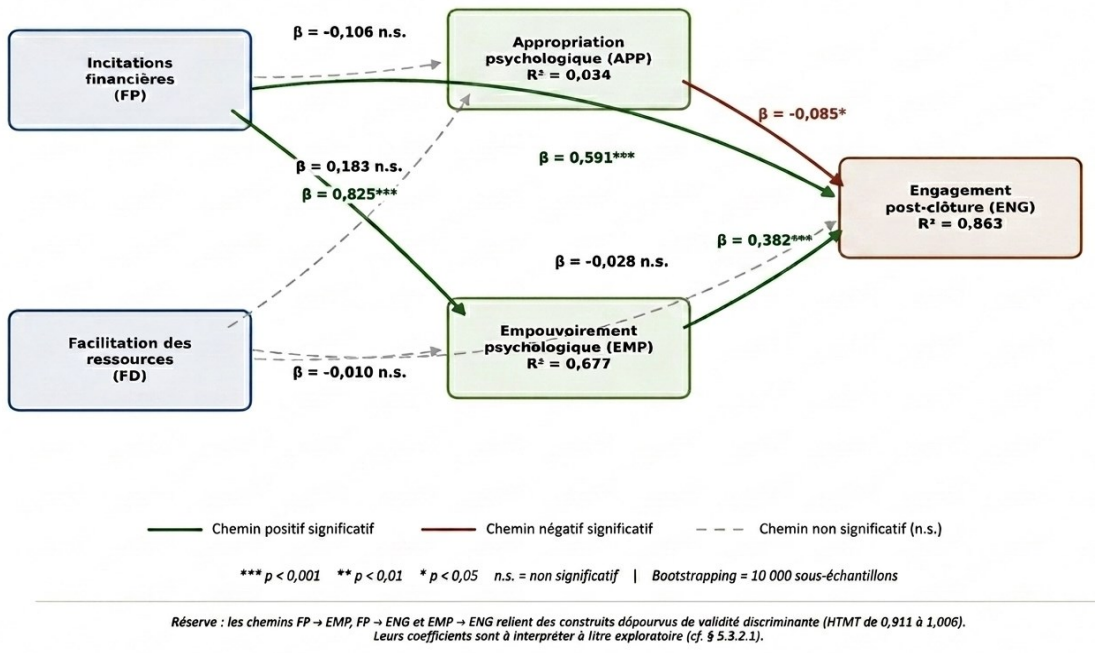

Figure 6: Modèle structurel estime (PLS-SEM, SmartPLS 4, n = 65)

Source : SmartPLS4

5.4 DISCUSSION DES RÉSULTATS

La présente section propose une lecture critique et interprétative des résultats obtenus à partir de l'analyse par équations structurelles (PLS-SEM) effectuée sur les données collectées auprès des bénéficiaires du projet de réduction des risques de catastrophes (RRC) mis en œuvre par la Coopération suisse en Haïti. L'objectif de cette discussion est de confronter les résultats empiriques obtenus aux cadres théoriques mobilisés (la théorie de l'appropriation psychologique (Pierce et al., 2001, 2003), la théorie de l'empouvoirement psychologique (Spreitzer, 1995; Zimmerman, 1995), afin d'en extraire une interprétation cohérente et contextualisée. Les résultats présentés mettent en évidence plusieurs relations significatives et non significatives qui méritent d'être examinées à la lumière de la littérature scientifique existante.

5.4.1 L'EFFET DES INCITATIONS FINANCIÈRES ET DE LA FACILITATION DES RESSOURCES SUR L'APPROPRIATION PSYCHOLOGIQUE

Les résultats révèlent que ni les incitations financières (β = -0,106 ; p = 0,204) ni la facilitation des ressources (β = 0,183 ; p = 0,159) n'exercent d'effet statistiquement significatif sur l'appropriation psychologique des bénéficiaires. Ces résultats, à première vue contre-intuitifs, appellent une interprétation nuancée à la lumière du cadre théorique de (Pierce et al., 2001, 2003).

Selon ces auteurs, l'appropriation psychologique se développe à travers trois « routes » principales : le contrôle exercé sur la cible, la connaissance intime de celle-ci, et l'investissement personnel en soi (temps, énergie, idées). Les racines motivationnelles de cette appropriation qui sont l'efficacité personnelle, l'auto-identité et le besoin d'avoir un «

lieu à soi », ne sont pas directement stimulés par la simple mise à disposition de ressources financières ou matérielles (Pierce et al., 2003). Autrement dit, le transfert de moyens financiers aux bénéficiaires, même s'il est conditionné à leur participation, ne suffit pas à générer ce sentiment que le projet leur appartient.

Ce résultat rejoint les conclusions de (Cornwall et Brock, 2005) qui, dans une analyse critique des mots du développement international tels que la participation et l'empouvoirement, soulignent que la participation des bénéficiaires financée par les bailleurs est souvent instrumentale plutôt qu'émancipatrice. Lorsque la participation est préstructurée par l'agence donatrice et financée par son propre budget, elle peut être perçue par les bénéficiaires comme une activité imposée de l'extérieur plutôt que comme l'expression d'une volonté propre, limitant ainsi le développement d'un véritable sentiment d'appropriation (Chambers, 1994a, 1997).

Dans notre contexte, le contexte haïtien, marqué par une longue histoire de dépendance à l'aide internationale (Schuller, 2012), les incitations financières peuvent être perçues comme signalant une relation de prestation de service plutôt qu'une relation de partenariat, ce qui peut inhiber le développement du sentiment d'appropriation psychologique chez les bénéficiaires.

Concernant la facilitation des ressources, bien que le coefficient soit positif (β = 0,183), son absence de significativité suggère que la simple mise à disposition de ressources matérielles ne constitue pas, à elle seule, un levier suffisant pour déclencher l'appropriation psychologique. Pierce et al. (2001) insistent sur le fait que c'est l'investissement personnel

actif du bénéficiaire et non la réception passive de ressources qui constitue la voie privilégiée vers l'appropriation. Ce constat est cohérent avec les travaux de Chambers (1994b) sur la Participatory Rural Appraisal (PRA), qui rappellent que la véritable appropriation émerge lorsque les communautés locales contrôlent activement le processus de planification et de mise en œuvre, et non lorsqu'elles reçoivent simplement des ressources allouées par l'extérieur.

5.4.2 L'EFFET DES INCITATIONS FINANCIÈRES ET DE LA FACILITATION DES RESSOURCES SUR L'EMPOUVOIREMENT

Les résultats montrent un contraste saisissant entre les deux antécédents de l'empouvoirement. Les incitations financières exercent un effet très fortement positif et hautement significatif sur l'empouvoirement ($\beta = 0{,}825$; $t = 18{,}963$; $p < 0{,}001$), tandis que la facilitation des ressources ne présente aucun effet significatif ($\beta = -0{,}010$; $p = 0{,}886$). Ce résultat constitue l'un des apports empiriques majeurs de cette étude.

5.4.2.1 L'EFFET PUISSANT DES INCITATIONS FINANCIÈRES SUR L'EMPOUVOIREMENT

L'effet massif des incitations financières sur l'empouvoirement psychologique s'inscrit en cohérence avec la conception multidimensionnelle de Spreitzer (1995)Spreitzer (1995), pour qui l'empouvoirement repose sur quatre cognitions : le sens, la compétence, l'autodétermination et l'impact. Dans le contexte haïtien du projet RRC, la rémunération de la participation procure aux bénéficiaires une reconnaissance tangible de leur valeur et de leur compétence, renforce leur sentiment d'autodétermination (ils peuvent choisir de

participer sur la base de leur propre évaluation coûts-bénéfices) et leur confère un impact concret sur leur situation économique immédiate.

Ce résultat converge également avec la théorie de l'empouvoirement structurel de (Kanter, 1977, 1993), selon laquelle l'accès aux ressources, y compris financières, constitue l'un des quatre piliers de l'empouvoirement, aux côtés de l'accès à l'information, au soutien et aux opportunités. Les travaux de Laschinger et al. (2001, 2004) ont empiriquement confirmé que l'empouvoirement structurel (accès aux ressources) précède et renforce l'empouvoirement psychologique. Dans un contexte de pauvreté extrême comme celui d'Haïti, où selon les données des Nations Unies une large part de la population vit sous le seuil de pauvreté, les ressources financières ne constituent pas seulement un stimulant matériel, mais bien une condition préalable à la capacité même de participer et de s'investir dans un projet.

5.4.2.2 L'EFFET NON SIGNIFICATIF DE LA FACILITATION DES RESSOURCES SUR L'EMPOUVOIREMENT

À l'inverse, l'effet quasi-nul de la facilitation des ressources sur l'empouvoirement ($\beta = -0{,}010$) interpelle et mérite une analyse approfondie. Ce résultat contredit partiellement la théorie de Kanter (1977) qui postule un lien direct entre l'accès aux ressources matérielles et l'empouvoirement. Plusieurs explications peuvent être avancées.

Premièrement, dans le contexte spécifique du projet RRC en Haïti, la facilitation des ressources peut être perçue par les bénéficiaires comme relevant de la logique traditionnelle de l'aide humanitaire où les ressources sont fournies par des acteurs extérieurs sans transfert

réel de pouvoir décisionnel. Cornwall et Brock (2005) démontrent précisément que la mise à disposition de ressources dans les projets de développement peut s'accompagner d'une dépolitisation de la participation, vidant cette dernière de son potentiel émancipateur. Lorsque les ressources sont fournies sans que les bénéficiaires n'en contrôlent l'allocation, leur effet sur l'empouvoirement psychologique demeure limité (Chambers, 1997).

Deuxièmement, Spreitzer (1995) insiste sur le fait que l'empouvoirement psychologique est une construction cognitive-motivationnelle qui dépend davantage de la perception de contrôle et d'autodétermination que de l'accès objectif à des moyens matériels. En d'autres termes, la simple facilitation des ressources, si elle n'est pas accompagnée d'un transfert effectif du pouvoir de décision sur l'utilisation de ces ressources, produit peu d'effet sur l'état psychologique d'empouvoirement.

5.4.3 L'EFFET DE L'APPROPRIATION PSYCHOLOGIQUE SUR L'ENGAGEMENT POST-PROJET

Ce chemin relie deux construits (APP, ENG) dont la validité discriminante est pleinement établie (tous les HTMT inférieurs à 0,32) ; le résultat (β = -0,085 ; p = 0,012) n'est donc pas affecté par les problèmes de redondance sémantique diagnostiqués pour les autres chemins du modèle. Il demeure toutefois de faible magnitude et repose sur un échantillon restreint (n = 65) dont la puissance statistique pour détecter des effets de petite taille est limitée. Les interprétations théoriques ci-dessous (« côté sombre » de l'appropriation, « clôture symbolique ») restent des pistes conceptuelles pertinentes mais doivent être traitées comme des hypothèses à confirmer plutôt que comme des résultats

définitivement établis, dans l'esprit de la requalification exploratoire adoptée pour l'ensemble des résultats de cette étude.

Un résultat particulièrement surprenant de cette étude est l'effet négatif et significatif de l'appropriation psychologique sur l'engagement post-projet (β = -0,085 ; t = 2,516 ; p = 0,012). Ce résultat, bien que de faible magnitude, contredit la littérature dominante qui postule généralement une relation positive entre appropriation psychologique et comportements de citoyenneté organisationnelle (Pierce et al., 2001, 2003; Van Dyne et Pierce, 2004).

Plusieurs interprétations peuvent être proposées pour ce résultat contre-intuitif :

Premièrement, Pierce et al. (2004) ont identifié ce qu'ils appellent le côté sombre de l'appropriation psychologique. Lorsque les individus développent un sentiment d'appropriation très fort à l'égard d'une cible qui, *in fine,* leur échappe comme c'est le cas lors de la clôture d'un projet international, ils peuvent ressentir un sentiment de perte, de frustration ou même de trahison qui réduit leur engagement ultérieur. Se pourrait-il que la clôture du projet RRC ait été vécue comme une dépossession, notamment chez les bénéficiaires qui s'étaient le plus approprié psychologiquement le projet?

Deuxièmement, ce résultat pourrait refléter ce que Cooke et Kothari (2001) ont nommé la tyrannie de la participation dans leur ouvrage critique sur les approches participatives du développement. Lorsque les bénéficiaires développent une forte appropriation psychologique d'un projet mais que les structures post-projet ne permettent pas

la continuité de leur engagement (absence de budget, retrait des facilitateurs), la frustration qui peut en résulter peut générer un désengagement actif plutôt qu'un engagement soutenu.

Troisièmement, dans le contexte haïtien, caractérisé par une succession de projets internationaux souvent non pérennisés (Schuller, 2016), les bénéficiaires peuvent avoir développé ce que la littérature qualifie de « fatigue du développement » (Cornwall et Brock, 2005). L'appropriation psychologique d'un projet dont on sait qu'il prendra fin peut ainsi se retourner contre l'engagement post-projet, les bénéficiaires les plus investis peuvent être aussi les plus déçus lors de la clôture.

5.4.4 L'EFFET DE L'EMPOUVOIREMENT SUR L'ENGAGEMENT POST-PROJET

Ce chemin relie deux construits (EMP, ENG) dont le chevauchement empirique est particulièrement élevé (HTMT = 0,975), en partie du fait d'une redondance de formulation entre leurs items respectifs. Les développements théoriques ci-dessous sont donc à lire comme des pistes interprétatives à confirmer par une réplication utilisant des échelles reformulées, et non comme la discussion d'un résultat empiriquement établi.

L'empouvoirement exerce un effet positif et hautement significatif sur l'engagement post-projet ($\beta = 0{,}382$; $t = 4{,}395$; $p < 0{,}001$). Ce résultat robuste confirme l'une des hypothèses centrales de l'étude et s'inscrit en pleine cohérence avec la littérature existante.

Sur le plan théorique, ce résultat corrobore le modèle tridimensionnel de l'engagement organisationnel de Meyer et Allen (1991), en particulier la dimension de l'engagement affectif. Les bénéficiaires qui se sentent compétents, autonomes, utiles et

porteurs de sens (les quatre dimensions de l'empouvoirement selon Spreitzer (1995)) développent un attachement affectif au projet qui se traduit par un désir (plutôt qu'une simple obligation) de maintenir leur engagement après la clôture formelle. La méta-analyse de Meyer et al. (2002) confirme d'ailleurs que l'engagement affectif entretient les corrélations les plus fortes et les plus favorables avec les comportements prosociaux et la persévérance dans l'action.

Ce résultat converge également avec les travaux de (Zimmerman, 1995) sur l'empouvoirement communautaire, qui montrent que l'empouvoirement psychologique des individus produit des effets durables au-delà du cadre immédiat de l'intervention. Dans le contexte de la réduction des risques de catastrophes, où la continuité de l'engagement communautaire après la fin du financement est cruciale pour la résilience à long terme, cet effet prend une importance stratégique particulière. Le cadre d'action de Sendai pour la RRC (UNDRR, 2015) insiste d'ailleurs sur la nécessité d'approches « dont l'implémentation est conduite par les communautés » pour assurer la pérennité des acquis.

La méta-analyse de Seibert et al. (2011), portant sur plus de 140 études, a confirmé que l'empouvoirement psychologique est un prédicteur robuste de l'engagement affectif et des comportements extra-rôles. Le résultat obtenu dans cette étude, avec un coefficient de 0,382, s'inscrit dans les plages d'effets généralement observées dans la littérature, ce qui renforce la validité externe du modèle.

5.4.5 L'EFFET DIRECT DES INCITATIONS FINANCIÈRES SUR L'ENGAGEMENT POST-PROJET

Les incitations financières exercent un effet direct très fort et hautement significatif sur l'engagement post-projet ($\beta = 0{,}591$; $t = 7{,}449$; $p < 0{,}001$). La lecture d'ensemble de ces résultats révèle plusieurs enseignements majeurs pour la compréhension des déterminants de l'engagement post-projet des bénéficiaires dans les projets de développement international.

Ce chemin relie deux construits (FP, ENG) dont le chevauchement empirique dépasse l'unité (HTMT = 1,006) et dont plusieurs items renvoient explicitement à la même thématique de financement. La lecture qui suit doit donc être comprise comme une piste d'interprétation exploratoire, et non comme l'établissement d'un enseignement empiriquement robuste.

Dans notre modèle, l'empouvoirement exerce un effet positif et significatif sur l'engagement ($\beta = 0{,}382$; $p < 0{,}001$), résultat cohérent avec la perspective intégrative proposée par Spreitzer (2008), qui articule empouvoirement structurel et empouvoirement psychologique dans une chaîne causale menant aux comportements organisationnels positifs. Ce chemin relie toutefois deux construits (EMP, ENG) dont le chevauchement empirique est très élevé (HTMT = 0,975), de sorte que ce rôle de l'empouvoirement comme relais entre les ressources mobilisées par le projet et l'engagement durable des bénéficiaires ne peut être présenté que comme une piste exploratoire.

Premièrement, la force de l'effet direct des incitations financières sur l'engagement ($\beta = 0{,}591$) suggère que, dans les contextes de grande précarité économique comme Haïti,

les leviers matériels ne peuvent être ignorés. Les approches purement « idéologiques » de la participation communautaire, qui insistent exclusivement sur les dimensions symboliques et identitaires de l'appropriation (Pierce et al., 2003), risquent de sous-estimer l'importance des conditions matérielles de la participation (Chambers, 1997; Cornwall et Brock, 2005).

Deuxièmement, le résultat paradoxal concernant l'effet négatif de l'appropriation psychologique sur l'engagement ($\beta = -0,085$) invite à reconsidérer la linéarité supposée de la relation entre ces deux construits dans le contexte des projets de développement à durée limitée. Il est possible que l'appropriation psychologique produise des effets bénéfiques pendant la phase active du projet mais génère des effets négatifs lorsque la clôture est vécue comme une rupture brutale (Pierce et al., 2004).

Troisièmement, la faiblesse générale de l'impact de la facilitation des ressources questionne l'efficacité des approches fondées principalement sur le transfert de biens matériels, et plaide en faveur d'interventions combinant ressources matérielles et processus réels de transfert de pouvoir décisionnel, conformément aux recommandations de (Chambers, 1994b) et aux approches contemporaines du développement participatif (Cornwall, 2008).

5.4.6 L'EFFET DIRECT DE LA FACILITATION DES RESSOURCES SUR L'ENGAGEMENT POST-PROJET

La facilitation des ressources ne présente aucun effet significatif sur l'engagement post-projet ($\beta = -0,028$; $t = 0,533$; $p = 0,594$). Combiné aux résultats précédents (absence

d'effet sur l'appropriation psychologique et sur l'empouvoirement), ce constat confirme la faiblesse relative de ce levier d'intervention dans le contexte étudié.

Cette absence d'effet s'aligne sur les critiques formulées par Chambers (1994b, 1997) concernant les approches top-down de la facilitation des ressources dans les projets de développement. Selon l'auteur, la simple mise à disposition de ressources matérielles, sans transfert effectif du pouvoir de décision et sans processus réel d'appropriation par les communautés, produit des effets superficiels et peu durables. Cornwall (2003) rappelle également que la véritable participation émancipatrice ne se résume pas à un accès aux ressources, mais implique une transformation des rapports de pouvoir entre les acteurs du développement et les communautés bénéficiaires.

Le coefficient légèrement négatif (bien que non significatif) soulève même la possibilité d'un effet délétère de la facilitation des ressources lorsque celle-ci est perçue comme paternaliste ou comme génératrice de dépendance. Ce phénomène, largement documenté dans la littérature critique sur l'aide internationale à Haïti (Edmonds, 2013; Schuller, 2012), suggère que la facilitation des ressources doit impérativement s'accompagner de mécanismes de transfert de pouvoir pour produire un effet positif sur l'engagement durable.

5.4.7 LES EFFETS INDIRECTS DES INCITATIONS FINANCIÈRES ET DE LA FACILITATION DES RESSOURCES

Les résultats des analyses de médiation révèlent un contraste fondamental entre les deux modalités de financement étudiées, qui constitue l'apport le plus significatif de l'étude pour répondre à la problématique posée.

D'un côté, les incitations financières (FP) opèrent à travers un mécanisme dual cohérent et puissant : un effet direct massif sur l'engagement ($\beta = 0,591$) complété par une médiation partielle via l'empouvoirement (β indirect = 0,315 ; VAF = 34,8 %). Ce double mécanisme valide empiriquement l'hypothèse selon laquelle la rétribution conditionnée à l'implication active des bénéficiaires constitue un levier doublement efficace dans le contexte des projets de développement en milieu vulnérable.

De l'autre, la facilitation des ressources (FD) ne mobilise aucun mécanisme efficace dans le modèle : ni effet direct sur l'engagement, ni médiation par l'appropriation psychologique, ni médiation par l'empouvoirement. Ce constat empirique remet sérieusement en question l'efficacité des logiques de transfert financier non conditionnées comme levier d'engagement durable post-projet.

Enfin, l'appropriation psychologique ne fonctionne comme médiateur efficace pour aucune des deux modalités de financement, tandis que l'empouvoirement émerge comme le seul médiateur réellement opérant dans le modèle ; exclusivement dans le cas des incitations financières (FP).

5.4.8 SYNTHÈSE INTERPRÉTATIVE ET IMPLICATIONS THÉORIQUES

Premièrement, le modèle établit, dans son estimation initiale portant sur l'ensemble des items du tableau 2, que l'empouvoirement constitue un mécanisme médiateur reliant les ressources mobilisées par le projet à l'engagement durable des bénéficiaires (β EMP → ENG = 0,382 ; p < 0,001 ; médiation FP → EMP → ENG, a×b = 0,315 ; p < 0,001), en écho à la perspective intégrative proposée par Spreitzer (2008). Ce résultat doit toutefois être requalifié de piste exploratoire plutôt que présenté comme un mécanisme confirmé : le chemin Empouvoirement → Engagement relie deux construits dont le chevauchement empirique est particulièrement élevé (HTMT = 0,975). Une tentative de correction par retrait du seul item ENG2 ramène ce chemin sous le seuil de significativité (β = 0,174 ; p = 0,119), mais cette correction partielle n'est pas retenue comme fondement de l'interprétation, dans la mesure où elle laisse subsister d'autres dépassements du modèle sans les résoudre. L'empouvoirement ne peut donc être présenté ni comme un mécanisme médiateur confirmé par les données de cette étude, ni comme définitivement infirmé ; il s'agit, au mieux, d'une piste théorique à retester dans une réplication future, à l'aide d'échelles reformulées pour lever la redondance sémantique identifiée entre les items de financement, d'empouvoirement et d'engagement.

Deuxièmement, la force de l'effet direct des incitations financières sur l'engagement suggère que, dans les contextes de grande précarité économique tels qu'Haïti, les leviers matériels ne sauraient être ignorés. Ce résultat invite à une relecture critique des approches purement « idéologiques » de la participation communautaire, qui insistent exclusivement sur les dimensions symboliques et identitaires de l'appropriation (Pierce et al., 2003) et

tendent à reléguer la question matérielle au second plan. En démontrant que la rétribution financière n'érode pas l'engagement mais le soutient, la recherche contribue à la théorie de l'autodétermination (Deci et Ryan, 1985; Ryan et Deci, 2000) en y introduisant une condition de frontière : l'effet d'éviction de la motivation intrinsèque (Deci et al., 1999; Frey et Jegen, 2001), classiquement observé dans les contextes d'abondance relative, paraît suspendu, voire inversé, lorsque la précarité matérielle conditionne la possibilité même de participer. Les conditions matérielles de la participation (Chambers, 1997; Cornwall et Brock, 2005) apparaissent alors non comme un préalable accessoire, mais comme une composante constitutive de l'autodétermination en contexte de pauvreté.

Troisièmement, le résultat le plus paradoxal, l'effet négatif et significatif de l'appropriation psychologique sur l'engagement post-projet ($\beta = -0{,}085$; $p = 0{,}012$), invite à reconsidérer la linéarité supposée de la relation entre ces deux construits dans le contexte des projets à durée limitée. La littérature dominante, construite à partir d'organisations stables et pérennes, postule une relation positive et univoque entre appropriation et comportements favorables (Pierce et al., 2001, 2003; Van Dyne et Pierce, 2004). Nos résultats en révèlent la limite : ils s'inscrivent dans le sillage des travaux sur le « côté sombre » de l'appropriation psychologique (Brown et al., 2014; Pierce et al., 2009), qui documentent ses effets potentiellement délétères (territorialité, résistance au partage, sentiment de perte). Nous proposons d'en prolonger la compréhension par la notion de clôture symbolique : lorsque la fin du projet est vécue comme une rupture, les bénéficiaires les plus fortement appropriés peuvent éprouver un sentiment de dépossession à l'égard d'un objet qui, par construction, leur échappe au moment du retrait des bailleurs. La contribution théorique est ici double :

elle introduit la dimension temporelle, jusqu'ici peu explorée, dans la théorie de l'appropriation psychologique, et elle désigne les organisations à durée de vie limitée comme un terrain conceptuel spécifique, où l'appropriation et l'empouvoirement, loin d'être équivalents, doivent être théoriquement dissociés.

Pris ensemble, ces constats invitent à une lecture prudente : dans notre modèle, les deux chemins EMP → ENG (β = 0,382) et APP → ENG (β = -0,085) sont statistiquement significatifs, ce qui aurait pu fonder une contribution théorique distinguant les effets respectifs de l'empouvoirement et de l'appropriation sur l'engagement post-clôture. Ce contraste ne peut toutefois pas être avancé comme un résultat établi : le premier chemin relie des construits dont la validité discriminante fait défaut (HTMT EMP ↔ ENG = 0,975), tandis que le second, bien qu'exempt de ce défaut (APP et ENG figurant tous deux parmi les construits correctement discriminés), demeure de faible magnitude et repose sur un échantillon restreint (n = 65) dont la puissance statistique pour détecter des effets de petite taille reste limitée. Cette distinction demeure une hypothèse théorique plausible, cohérente avec les cadres mobilisés aux chapitres 2 et 3, mais elle devra être retestée sur un échantillon plus large et, pour le chemin impliquant l'empouvoirement, avec des échelles reformulées, avant de pouvoir être présentée comme un acquis empirique de cette recherche.

CHAPITRE 6

IMPLICATIONS DE LA RECHERCHE

Au terme de la démarche analytique conduite dans le chapitre précédent, où les résultats empiriques ont été soumis à l'épreuve des cadres théoriques mobilisés, il devient nécessaire de prolonger la réflexion en explorant ses prolongements pratiques et scientifiques. Si la production de connaissance constitue la finalité première d'un travail de recherche en sciences de gestion, sa portée ne saurait se limiter à l'enrichissement du débat académique. Une recherche enracinée dans un terrain aussi sensible que celui des projets de développement international en contexte de fragilité institutionnelle se doit également d'éclairer l'action des praticiens, d'interroger les politiques publiques de coopération et d'ouvrir des pistes pour les chercheurs qui investiront à leur tour ce champ d'investigation.

L'objectif de ce chapitre est ainsi double. D'une part, il s'agit de formuler un ensemble de recommandations opérationnelles, déduites des résultats empiriques, à destination des différentes catégories d'acteurs concernés par la pérennité des projets de développement (bailleurs de fonds, agences de mise en œuvre, organisations non gouvernementales, autorités nationales et communautés bénéficiaires. D'autre part, il s'agit d'esquisser les perspectives de recherche que ce mémoire ouvre, en identifiant les questions laissées en suspens, les hypothèses émergentes et les voies méthodologiques susceptibles de prolonger ou de réfuter les enseignements ici produits.

Ce chapitre s'articule en quatre sections. La première section met en perspective les résultats de la recherche au regard des enjeux contemporains de la coopération internationale et propose une relecture de la problématique du financement de la participation. La deuxième section formule des recommandations opérationnelles à destination des praticiens du développement, structurées autour des principaux résultats empiriques obtenus. La troisième section propose des recommandations à destination des décideurs publics et des bailleurs institutionnels. La quatrième section ouvre les perspectives de recherche futures, en distinguant les prolongements méthodologiques, théoriques et thématiques.

6.1 MISE EN PERSPECTIVE : REPENSER LA QUESTION DU FINANCEMENT DE LA PARTICIPATION

Les résultats de la présente recherche ne sont pas seulement des coefficients structurels, mais des éléments d'un récit scientifique sur la manière dont se construit, ou échoue à se construire, la durabilité de l'engagement bénévole dans les projets de développement international. Avant de formuler des recommandations, il convient de prendre la mesure de la reconfiguration analytique que ces résultats imposent.

La problématique initiale de cette thèse postulait, de manière implicite, que les modalités de financement de la participation produisaient leurs effets sur l'engagement post-clôture principalement par la voie de l'appropriation psychologique des bénéficiaires. Cette hypothèse, ancrée dans la tradition de recherche issue de (Pierce et al., 2001, 2003), trouvait un écho fort dans la littérature sur les approches participatives du développement (Chambers, 1997 ; Cornwall, 2008), où l'idée d'empouvoirement est souvent confondue, dans le discours pratique, avec celle d'appropriation. Or, les résultats empiriques recueillis sur le terrain

haïtien contredisent cette présomption d'équivalence. Ils révèlent que c'est principalement l'empouvoirement, entendu au sens psychologique de Spreitzer (1995), et non l'appropriation, qui constitue le mécanisme transmetteur des effets du financement sur l'engagement durable.

Cette distinction n'est pas purement sémantique. Elle engage une vision substantiellement différente de ce que les projets de développement doivent chercher à produire chez leurs bénéficiaires. Là où l'appropriation suppose la construction d'un sentiment de propriété sur la cible (le projet, ses réalisations, ses dispositifs), l'empouvoirement renvoie à un état cognitif-motivationnel de l'individu lui-même (compétence perçue, autodétermination, sens, impact). La première dimension est extrovertie et orientée vers l'objet ; la seconde est introvertie et orientée vers le sujet. Les résultats de cette recherche suggèrent que c'est cette seconde dimension, la transformation du bénéficiaire en tant qu'agent capable, autonome et porteur de sens, qui conditionne véritablement la pérennité de l'engagement après la clôture.

Cette reconfiguration analytique éclaire d'un jour nouveau le résultat le plus contre-intuitif de la recherche : l'effet négatif de l'appropriation psychologique sur l'engagement post-projet. Loin de constituer une anomalie statistique, ce résultat prend sens lorsqu'on l'inscrit dans la dynamique temporelle particulière des projets à durée limitée. L'appropriation, en générant un sentiment de propriété sur un objet qui, par construction, échappera aux bénéficiaires à la clôture, peut produire un effet de dépossession dont les conséquences motivationnelles sont délétères. À l'inverse, l'empouvoirement, qui transforme durablement les capacités et les perceptions du bénéficiaire, demeure une

ressource intérieure qui ne se déprend pas avec le retrait du projet. C'est sur cette distinction conceptuelle, simple en apparence mais lourde de conséquences pratiques, que reposent les recommandations qui suivent.

6.2 IMPLICATIONS MANAGÉRIALES

Les enseignements empiriques de cette thèse permettent de formuler un ensemble de recommandations à destination des praticiens (chefs de projet, coordonnateurs de terrain, responsables d'organisations non gouvernementales) engagés dans la conception et la mise en œuvre des projets de développement international.

6.2.1 ASSUMER PLEINEMENT LES INCITATIONS FINANCIÈRES CONDITIONNÉES COMME LEVIER STRATÉGIQUE

La littérature classique en théorie de l'autodétermination (Deci et al., 1999) a longtemps entretenu une méfiance à l'égard des incitations financières, soupçonnées d'éroder la motivation intrinsèque des individus par un effet d'éviction (crowding-out effect). Cette méfiance a nourri, dans le milieu de la coopération internationale, une rhétorique souvent ambiguë où les rétributions versées aux bénéficiaires sont présentées comme un mal nécessaire à minimiser. Les résultats de notre recherche invitent à dépasser cette posture.

Dans les contextes de précarité économique extrême, comme celui d'Haïti, où près des deux tiers des bénéficiaires interrogés vivent avec moins de 266 dollars canadiens par mois, les incitations financières ne semblent pas fonctionner comme un substitut à la motivation intrinsèque. Le modèle tel qu'initialement estimé fait apparaître un effet direct significatif des incitations financières sur l'engagement post-clôture ($\beta = 0{,}591$; $p < 0{,}001$) ainsi qu'un effet indirect significatif via l'empouvoirement psychologique ($a \times b = 0{,}315$;

VAF = 34,8 %). Ces chemins relient toutefois des construits dont la validité discriminante fait défaut (HTMT FP ↔ ENG = 1,006 ; FP ↔ EMP = 0,911 ; EMP ↔ ENG = 0,975), en partie du fait d'un chevauchement de formulation entre les items de financement, d'empouvoirement et d'engagementF. La recommandation qui suit doit donc être lue comme une piste exploratoire, appuyée par des effets statistiques qui demeurent méthodologiquement fragiles, et non comme un résultat structurel établi.

Il est donc recommandé aux praticiens d'assumer pleinement les incitations financières conditionnées à la participation active comme un levier structurant de leur stratégie d'intervention. Cette assomption doit toutefois s'accompagner de plusieurs précautions opérationnelles. D'abord, les incitations doivent être conditionnées à une participation substantielle et qualifiée des bénéficiaires (formation, prise de décision, contribution active aux activités), et non à une simple présence formelle. Ensuite, les montants alloués doivent être calibrés en cohérence avec le coût d'opportunité réel des bénéficiaires, afin d'éviter à la fois la sous-rétribution (qui décourage l'engagement) et la sur-rétribution (qui pourrait basculer dans une logique de prestation salariale dévoyant le sens du projet). Enfin, les modalités de versement doivent être transparentes, prévisibles et équitablement distribuées entre les membres des comités, afin de prévenir l'émergence de tensions internes.

6.2.2 RÉVISER LA LOGIQUE DE LA FACILITATION DES RESSOURCES MATÉRIELLES

L'un des résultats les plus inattendus de cette recherche concerne l'effet quasi-nul de la facilitation des ressources sur les variables médiatrices et sur l'engagement. Ce résultat,

qui contredit la théorie de l'empouvoirement structurel de Kanter (1977), invite à un examen critique des pratiques actuelles de transfert de moyens matériels dans les projets de développement.

L'interprétation que nous en proposons est que la facilitation des ressources, lorsqu'elle se réduit à la mise à disposition de biens matériels sans transfert effectif du pouvoir décisionnel sur leur utilisation, perd l'essentiel de son pouvoir transformateur. Les bénéficiaires perçoivent alors les ressources facilitées comme des dotations passives, relevant de la logique traditionnelle de l'aide humanitaire, plutôt que comme des opportunités d'investissement personnel et de transformation de leurs capacités d'action.

Il est donc recommandé aux praticiens de dépasser la logique de transfert matériel pour adopter une logique de transfert de gouvernance**.** Concrètement, cela suppose que les ressources matérielles mises à disposition (équipements, fournitures, infrastructures) soient accompagnées d'un dispositif effectif de transfert du pouvoir décisionnel aux bénéficiaires : participation à la définition des besoins, codécision sur les modalités d'utilisation, responsabilité dans la gestion et la maintenance, capacité d'arbitrage sur les priorités d'affectation. Sans ce transfert de gouvernance, les ressources matérielles risquent de demeurer des éléments décoratifs d'une participation simulée.

Cette recommandation rejoint les analyses critiques de Chambers (1994a, 1997) sur la Participatory Rural Appraisal et les travaux de Cornwall (2008) sur les conditions d'une participation authentiquement transformatrice. Elle invite les organisations de développement à repenser leurs outils de gestion de projet (cadre logique, théorie du

changement, indicateurs de performance) afin d'y intégrer explicitement les dimensions de gouvernance partagée.

6.2.3 PLACER L'EMPOUVOIREMENT AU CŒUR DE LA THÉORIE DU CHANGEMENT

Dans le modèle tel qu'initialement estimé, l'empouvoirement occupe le rôle de médiateur central des effets du financement sur l'engagement (β EMP → ENG = 0,382 ; $p < 0,001$; médiation FP → EMP → ENG significative). Ce rôle ne peut toutefois être présenté comme confirmé : le chemin Empouvoirement → Engagement relie deux construits dont le chevauchement empirique est particulièrement élevé (HTMT = 0,975). La recommandation qui suit repose donc sur une hypothèse théorique : l'empouvoirement comme levier de durabilité qui reste cohérente avec les cadres conceptuels mobilisés aux chapitres 2 et 3, mais qui n'est, en l'état, qu'exploratoirement étayée par cette recherche. Elle est présentée à titre de piste d'action prudente pour les praticiens, dans l'attente d'une validation empirique ultérieure conduite avec des échelles reformulées, plutôt que comme une conclusion directement déduite des résultats.

La centralité de l'empouvoirement comme médiateur exclusif des effets du financement sur l'engagement constitue un enseignement majeur pour la conception des projets. Plutôt que d'être considéré comme un effet collatéral espéré, l'empouvoirement psychologique devrait être positionné comme un objectif intermédiaire explicite de la théorie du changement, autour duquel s'organisent les activités du projet.

Concrètement, cela implique d'agir simultanément sur les quatre cognitions constitutives de l'empouvoirement identifiées par Spreitzer (1995). Le sens peut être renforcé par l'articulation explicite des activités du projet aux valeurs et aux aspirations des bénéficiaires, ainsi que par la mise en récit collective des changements obtenus. La compétence peut être développée par des dispositifs de formation gradués, accompagnés de mises en pratique progressives et de retours évaluatifs constructifs. L'autodétermination suppose la création d'espaces réels de choix et de décision, où les bénéficiaires ne se contentent pas d'exécuter des plans préétablis mais contribuent à les définir. L'impact, enfin, requiert que les bénéficiaires perçoivent concrètement les effets de leur action, ce qui suppose des dispositifs de suivi-évaluation participatif rendant visibles les transformations en cours.

Cette approche implique également une révision des compétences attendues des équipes de projet. Les facilitateurs, animateurs et coordonnateurs doivent être formés non seulement à la gestion opérationnelle des activités, mais aussi aux principes et techniques de l'animation empouvoirante : écoute active, posture de facilitation plutôt que de prescription, capacité à instaurer un climat de confiance favorable à la prise d'initiative des bénéficiaires.

6.2.4 ANTICIPER LA PHASE DE CLÔTURE COMME MOMENT CRITIQUE DE LA DURABILITÉ

Le cadre conceptuel initial, adossé à la théorie de l'autodétermination et à l'hypothèse d'un effet d'éviction (Deci et al., 1999 ; Vian et al., 2013 ; Volden, 2019), anticipait que les incitations financières évinceraient la motivation intrinsèque (H1a) et que la facilitation des ressources constituerait le meilleur levier d'un engagement autonome. Les résultats

établissent l'inverse sur les trois plans testés : les incitations financières sont la seule modalité qui produit un effet mesurable, la facilitation des ressources n'en produit aucun, et l'appropriation psychologique exerce un effet négatif plutôt que positif sur l'engagement. Il convient donc d'énoncer explicitement que le modèle théorique mobilisé n'est pas corroboré par les données de cette étude. Les relectures proposées plus loin (« clôture symbolique », effet d'éviction suspendu en contexte de précarité matérielle) sont des hypothèses interprétatives post hoc, formulées pour rendre compte de cette contradiction, et non des acquis théoriques établis par la présente recherche ; elles devront être testées comme telles dans des études futures avant d'être intégrées à la théorie de l'autodétermination appliquée à ce type de contexte.

Ce bilan doit être complété sur un point non couvert ci-dessus : l'empouvoirement, qui joue dans le modèle tel qu'initialement estimé le rôle de médiateur reliant les incitations financières à l'engagement (H4, $\beta = 0{,}382$; $p < 0{,}001$), ne peut être présenté comme confirmé dans ce rôle, le chemin EMP → ENG reliant deux construits dont le chevauchement empirique demeure élevé (HTMT = 0,975). La théorie de l'empouvoirement (Spreitzer, 1995 ; Zimmerman, 1995) demeure un cadre pertinent pour penser la phase de clôture, mais son rôle causal dans la présente étude reste, à ce stade, une hypothèse exploratoire plutôt qu'un résultat confirmé.

Le résultat paradoxal concernant l'effet négatif de l'appropriation psychologique sur l'engagement post-projet ($\beta = -0{,}085$; $p = 0{,}012$) relie deux construits (APP, ENG) dont la validité discriminante est pleinement établie, mais demeure de faible magnitude et repose sur un échantillon restreint (n = 65 ; cf. 6.4.1), ce qui invite à le traiter comme une piste

exploratoire plutôt que comme un phénomène établi. Sous cette réserve, l'hypothèse qu'il inspire garde un intérêt heuristique : si les bénéficiaires les plus appropriés psychologiquement se révélaient, dans une réplication future, les plus exposés au désengagement post-projet, cela suggérerait que la transition de la phase active à la phase post-projet constitue un moment de fragilité critique, dont la gestion appellerait un investissement managérial spécifique. Les recommandations qui suivent sont donc formulées à titre de précaution, motivées par cette hypothèse plutôt que par un résultat confirmé.

Plusieurs recommandations opérationnelles découlent de ce constat. D'abord, la clôture doit être pensée et préparée non pas dans les derniers mois du projet, mais dès sa conception. Une stratégie de sortie progressive (phase-out strategy) doit être formalisée dès la planification initiale et révisée annuellement, en associant les bénéficiaires à sa construction. Ensuite, il convient d'éviter une rupture brutale entre la phase financée et la phase autonome, en privilégiant un retrait graduel des facilitateurs, accompagné d'un transfert progressif des responsabilités opérationnelles vers les structures locales. Par ailleurs, la clôture doit être ritualisée comme un moment de reconnaissance et de transmission, et non comme une simple opération administrative de fin de projet : cérémonies de remise officielle, restitution publique des acquis, production de documents synthétiques utilisables par les bénéficiaires après le retrait. Enfin, des mécanismes de continuité doivent être prévus dans la mesure du possible : mise en relation avec d'autres projets, articulation avec les structures publiques locales, accompagnement à la recherche de financements alternatifs pour la poursuite des activités.

6.2.5 COMBINER LES MÉCANISMES DE FINANCEMENT PLUTÔT QUE LES OPPOSER

Une lecture trop rapide des résultats pourrait conduire à conclure que les incitations financières devraient supplanter la facilitation des ressources. Une lecture plus nuancée invite à considérer que ces deux modalités produisent des effets différents et qu'elles peuvent, sous certaines conditions, se compléter. La recommandation consiste donc à articuler les deux modalités dans une logique de complémentarité**.** C'est-à-dire, utiliser les incitations financières conditionnées comme levier d'empouvoirement et d'engagement, tout en accompagnant la facilitation des ressources matérielles d'un transfert effectif de gouvernance qui en renforce le pouvoir transformateur.

6.3 RECOMMANDATIONS À DESTINATION DES DÉCIDEURS PUBLICS ET DES BAILLEURS INSTITUTIONNELS

Les enseignements de cette recherche dépassent le seul niveau opérationnel des projets et interpellent les décideurs publics, les bailleurs institutionnels et les architectes des politiques de coopération.

6.3.1 RECONNAÎTRE LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE LA PARTICIPATION DANS LES POLITIQUES DE COOPÉRATION

Les politiques contemporaines de coopération internationale, sous l'influence des principes de l'efficacité de l'aide (OCDE, 2005, 2008, 2011), valorisent l'appropriation par les pays partenaires et la responsabilisation mutuelle. Or, ces principes sont souvent énoncés sans prendre la mesure des conditions matérielles concrètes dans lesquelles l'appropriation est censée se construire. Les résultats de cette thèse invitent à intégrer plus systématiquement

la question des incitations matérielles à la participation dans les cadres normatifs de la coopération internationale, plutôt qu'à les renvoyer à des pratiques opérationnelles considérées comme techniques.

Concrètement, il est recommandé que les bailleurs reconnaissent explicitement, dans leurs documents stratégiques et dans leurs modalités de financement, la légitimité des incitations financières conditionnées versées aux bénéficiaires, et qu'ils en encadrent les principes par des lignes directrices claires : conditions d'éligibilité, plafonds raisonnables, critères de conditionnalité, mécanismes de transparence.

6.3.2 ADAPTER LES DURÉES DE FINANCEMENT À LA RÉALITÉ DES TRAJECTOIRES D'EMPOUVOIREMENT

Le modèle tel qu'initialement estimé met en évidence un rôle pivot de l'empouvoirement comme construction cognitive-motivationnelle progressive (β EMP $\rightarrow$ ENG = 0,382 ; $p < 0,001$) ; ce rôle ne peut toutefois être présenté comme confirmé, le chemin concerné reliant deux construits dont la validité discriminante fait défaut (HTMT EMP $\leftrightarrow$ ENG = 0,975), et la recommandation qui suit doit donc être comprise comme une extrapolation prudente du cadre théorique mobilisé au chapitre 2, plutôt que comme une déduction directe et confirmée des résultats empiriques. Sous cette réserve, la construction d'un sentiment durable de compétence, d'autodétermination, de sens et d'impact, quand bien même son rôle causal précis reste à établir empiriquement dans le contexte de cette étude, requiert vraisemblablement un temps qui dépasse les cycles classiques de trois à cinq ans souvent imposés par les contraintes budgétaires des bailleurs.

Il est donc recommandé aux bailleurs institutionnels de privilégier, lorsque cela est possible, des financements pluriannuels prolongés, voire des modalités de financement programmatique permettant la continuité de l'accompagnement sur des horizons de huit à dix ans, en cohérence avec les recommandations du cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes (UNDRR, 2015).

6.3.3 REVOIR LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE L'AIDE

Les systèmes actuels de suivi-évaluation des projets de développement privilégient massivement des indicateurs de réalisation (nombre de personnes formées, nombre d'activités réalisées, taux d'exécution budgétaire) au détriment d'indicateurs de transformation psychologique et sociale. Les enseignements de cette recherche invitent à enrichir les batteries d'indicateurs par des mesures de l'empouvoirement perçu des bénéficiaires, intégrées de manière standardisée dans les dispositifs de suivi-évaluation.

Plusieurs échelles validées dans la littérature scientifique (Spreitzer, 1995; M. A. Zimmerman, 2000) peuvent être adaptées à cet usage. Leur intégration aux outils de suivi-évaluation permettrait de mesurer la production effective d'empouvoirement comme indicateur intermédiaire de la durabilité, et de réorienter les pratiques de projet en cas de résultats insuffisants sur cette dimension.

6.3.4 INVESTIR DANS LA RECHERCHE APPLIQUÉE ET LE PARTAGE DE CONNAISSANCES

Enfin, les bailleurs institutionnels gagneraient à investir davantage dans la recherche appliquée sur les mécanismes psychologiques et sociaux de la pérennité, en finançant des études longitudinales rigoureuses, des recherches comparatives entre contextes nationaux et

des dispositifs de capitalisation des leçons apprises. La fragilité de la base empirique sur laquelle reposent aujourd'hui de nombreuses pratiques de coopération constitue un déficit qui ne peut être comblé que par un investissement collectif et soutenu dans la production de connaissance scientifique sur ces questions.

6.4 LIMITES DE LA RECHERCHE ET LES AVENUES DE RECHERCHE FUTURE

Au-delà des recommandations opérationnelles, cette recherche ouvre plusieurs perspectives de recherche que les chercheurs en sciences de gestion et en études du développement gagneraient à investir.

6.4.1 LIMITES DE LA RECHERCHE :

Comme tout travail scientifique, la présente recherche comporte des limites qu'il convient de reconnaître avec lucidité, dans la mesure où elles conditionnent la portée des conclusions et orientent les recherches futures.

La première limite, et la plus substantielle, tient à la taille de l'échantillon mobilisé. Avec 65 répondants retenus pour les analyses statistiques, notre étude se situe à la marge inférieure des exigences méthodologiques de la modélisation PLS-SEM. Bien que cette méthode soit reconnue pour sa robustesse face aux échantillons restreints (Hair et al., 2022 ; Reinartz, Haenlein et Henseler, 2009), une taille d'échantillon plus importante aurait permis d'accroître la puissance statistique des tests, de réduire la largeur des intervalles de confiance des coefficients estimés et d'améliorer la stabilité des résultats issus du bootstrapping. Cette limite invite à une certaine prudence dans la généralisation des résultats, en particulier concernant les effets dont la magnitude est faible (notamment l'effet négatif de

l'appropriation psychologique sur l'engagement, β = -0,085). De plus, la distribution très déséquilibrée de la variable de réception des frais (93,8 % de bénéficiaires « avec frais » contre 4,6 % « sans frais ») a limité la possibilité de comparaisons inter-groupes statistiquement robustes.

La deuxième limite, de nature méthodologique, concerne la validité discriminante du modèle de mesure. Si le critère de Fornell et Larcker (1981) est globalement satisfait, l'examen plus exigeant de la matrice HTMT (Henseler et al., 2015) a révélé des dépassements préoccupants pour trois paires de construits : FP ↔ ENG (HTMT = 1,006, dépassant l'unité), EMP ↔ ENG (HTMT = 0,975) et FP ↔ EMP (HTMT = 0,911), tous au-delà du seuil critique de 0,90. Un diagnostic complémentaire au niveau de l'item (VIF « inter-blocs » et cross-loadings, détaillé en 5.3.2.2) a permis d'en identifier l'origine précise : l'item ENG2 mesurait empiriquement mieux l'Empouvoirement (r = 0,950) que sa propre variable latente Engagement (r = 0,846), tandis que l'item FD3, initialement suspecté sur la base d'un VIF global non stratifié (7,472), s'est révélé étranger à ce chevauchement (VIF inter-blocs = 1,23). Son VIF élevé traduit uniquement la forte cohérence interne du construit FD, non une confusion avec un autre construit.

Un correctif a été appliqué et documenté dans cette version du mémoire (5.3.2.2) : le retrait de l'unique item ENG2, suivi d'une réestimation complète du modèle (bootstrap de 10 000 sous-échantillons). Ce correctif résout le dépassement EMP ↔ ENG (HTMT = 0,777) et atténue FP ↔ ENG (HTMT = 0,906, encore au-dessus du seuil conservateur de 0,90), mais laisse inchangé le dépassement FP ↔ EMP (HTMT = 0,911), qui affecte la quasi-totalité des

indicateurs propres à ces deux échelles à 3 items chacune et ne peut donc pas être résolu par un simple retrait d'item sans compromettre leur validité de contenu. Les conclusions relatives aux chemins FP → EMP, FP → ENG et à la médiation FP–EMP–ENG doivent en conséquence être considérées comme exploratoires : elles appellent une réplication du modèle avec des échelles de mesure reformulées (en particulier pour FP et EMP, dont plusieurs items partagent un champ sémantique proche autour de l'autonomie financière) avant d'être généralisées.

La troisième limite tient au caractère monographique du terrain. Le choix d'étudier un projet unique (le projet RRC de la Coopération suisse en Haïti) auprès d'une population spécifique (les membres des CCPC/CLPC) confère certes à la recherche une profondeur contextuelle précieuse, mais limite la généralisation externe des résultats à d'autres types de projets, à d'autres secteurs d'intervention (santé, éducation, agriculture) ou à d'autres contextes nationaux.

La quatrième limite est de nature transversale. Notre design de recherche, fondé sur une enquête à un instant donné, ne permet pas de saisir pleinement la dynamique temporelle des phénomènes étudiés, en particulier l'évolution de l'engagement dans la durée post-clôture. Une approche longitudinale aurait permis de mieux documenter la trajectoire effective de l'engagement et les éventuels effets différés des modalités de financement.

La cinquième limite, enfin, concerne le mode d'administration mixte du questionnaire (présentiel et téléphonique), qui, malgré la formation préalable des enquêteurs, peut avoir introduit une variance non contrôlée liée au mode de passation.

6.4.1 PERSPECTIVES MÉTHODOLOGIQUES

Sur le plan méthodologique, trois prolongements apparaissent particulièrement prometteurs. Le premier consisterait à répliquer le modèle sur des échantillons de plus grande taille et sur plusieurs projets**,** afin de renforcer la validité externe des résultats et de tester d'éventuels effets de modération liés au type de projet (santé, éducation, agriculture, environnement), au secteur d'intervention (urbain, rural) ou au contexte national. Une étude multi-sites combinant plusieurs pays bénéficiaires permettrait notamment de tester la généralité des mécanismes identifiés au-delà du cas haïtien.

Le second prolongement, déjà signalé parmi les limites, consisterait à adopter un design longitudinal mobilisant plusieurs vagues d'enquête : une mesure de base en fin de projet, suivie de mesures répétées à 6 mois, 12 mois, 24 mois et 36 mois après la clôture. Un tel design permettrait de documenter empiriquement la trajectoire effective de l'engagement post-projet et de tester l'hypothèse d'un effet de dépossession lié à l'appropriation psychologique excessive. Il offrirait également la possibilité d'identifier les inflexions critiques de la trajectoire (moments de désengagement accéléré, points de rebond) susceptibles d'éclairer les stratégies de soutien post-projet.

Le troisième prolongement méthodologique consisterait à mobiliser une approche méthodologique mixte, combinant la rigueur quantitative de la modélisation PLS-SEM avec la profondeur compréhensive des entretiens approfondis et des focus groups. Les paradoxes empiriques identifiés dans cette recherche, notamment l'effet négatif de l'appropriation psychologique, gagneraient à être éclairés par une exploration qualitative des récits, des perceptions et des interprétations des bénéficiaires eux-mêmes. Comprendre dans leurs

propres mots ce que signifie pour eux la clôture d'un projet, l'expérience du retrait des bailleurs et la transition vers une activité autonome constituerait une avancée heuristique substantielle.

6.4.2 PERSPECTIVES THÉORIQUES

Sur le plan théorique, plusieurs pistes mériteraient d'être explorées. D'abord, le résultat sur le côté sombre de l'appropriation psychologique invite à un approfondissement conceptuel de ce phénomène dans le contexte spécifique des organisations à durée de vie limitée (projets, missions, programmes temporaires). La littérature dominante sur l'appropriation psychologique a été construite à partir d'études menées dans des organisations stables et pérennes (entreprises, administrations) où l'objet de l'appropriation ne disparaît pas. Le cas des projets à durée limitée constitue un terrain conceptuel encore largement inexploré, qui pourrait donner lieu à l'élaboration de modèles théoriques spécifiques articulant appropriation, dépossession et engagement post-clôture.

Ensuite, la dissociation observée entre les effets des incitations financières et ceux de la facilitation des ressources invite à affiner la théorie de l'empouvoirement structurel (Kanter, 1977). Les résultats suggèrent que toutes les formes d'accès aux ressources ne se valent pas dans la production d'empouvoirement psychologique. Une théorisation plus fine des conditions sous lesquelles les ressources matérielles produisent, ou non, un effet d'empouvoirement constituerait une contribution conceptuelle importante.

Par ailleurs, l'introduction systématique de variables modératrices contextuelles (confiance institutionnelle, capital social communautaire, expériences antérieures d'aide internationale, histoire politique locale) permettrait d'affiner la compréhension des

conditions sous lesquelles les mécanismes identifiés dans cette thèse opèrent ou non. Le contexte haïtien, marqué par une longue histoire d'aide internationale et par une certaine forme de fatigue du développement (Schuller, 2012, 2016), constitue probablement un cas spécifique dont les résultats ne peuvent être généralisés sans précaution. Des études comparatives entre contextes nationaux contrastés permettraient de tester cette hypothèse.

Enfin, l'articulation entre les théories mobilisées dans cette recherche (appropriation, empouvoirement, autodétermination) et d'autres traditions théoriques pertinentes, notamment la théorie de l'échange social (Blau, 1964), la théorie de l'identité sociale (Tajfel et Turner, 1979) ou la théorie des capabilités (Nussbaum, 2011; Sen, 1999), ouvrirait des voies d'enrichissement théorique substantielles.

6.4.3 PERSPECTIVES THÉMATIQUES

Plusieurs thématiques connexes mériteraient également une investigation approfondie. La question de la différenciation des trajectoires d'engagement au sein des populations bénéficiaires constitue une piste importante. Les analyses descriptives ont révélé que les répondants présentent des profils variés en termes de revenus, de niveaux d'éducation, de statut matrimonial et de fonctions dans les comités. Une analyse par sous-groupes (multi-group analysis), conduite sur un échantillon plus important, permettrait de tester si les mécanismes identifiés opèrent de manière homogène ou s'ils varient selon les caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires.

La question du genre mérite également une attention spécifique. Le déséquilibre observé dans notre échantillon (67,7 % d'hommes) reflète la composition structurelle des comités étudiés, mais soulève la question des trajectoires différenciées d'empouvoirement et

d'engagement entre hommes et femmes. Une recherche dédiée à cette question, articulant les résultats de cette thèse avec les travaux sur l'empouvoirement des femmes dans les contextes de développement (Kabeer, 1999), constituerait un prolongement théoriquement et politiquement pertinent.

La question des dynamiques collectives constitue une autre piste de recherche prometteuse. Ce travail a privilégié une approche individuelle de l'engagement, en mesurant les variables au niveau du bénéficiaire. Or, l'engagement post-projet est aussi un phénomène collectif, qui se construit dans la relation entre membres des comités, dans les liens avec les autorités locales et dans l'inscription des comités dans le tissu social communautaire. Des recherches mobilisant des cadres théoriques collectifs (capital social, action collective, identité communautaire) viendraient utilement compléter l'approche individuelle adoptée ici.

Enfin, la question des effets de long terme des projets de développement sur les bénéficiaires demeure largement sous-investigué dans la littérature scientifique. Au-delà de la pérennité de l'engagement au sens strict, il serait fécond d'étudier les trajectoires de vie des personnes ayant été impliquées dans des projets de développement : effets sur leur insertion sociale et économique, sur leur participation à la vie civique locale, sur la transmission intergénérationnelle des compétences acquises. Une telle perspective biographique enrichirait considérablement la compréhension des effets durables, attendus ou inattendus, des projets de développement.

CONCLUSION

Au terme de cette recherche, il convient de restituer la portée scientifique, méthodologique et managériale du chemin parcouru. La présente thèse s'est construite autour d'une interrogation centrale : quelle est l'influence des différentes modalités de financement de la participation des bénéficiaires par le budget du projet sur leur engagement après la clôture de celui-ci ? Ancrée dans la préoccupation pratique de la pérennité des acquis après le retrait des bailleurs, cette question a été examinée à travers le cas du projet de Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) de la Coopération suisse en Haïti (2018-2023), auprès des membres des Comités Communaux et Locaux de Protection Civile (CCPC et CLPC).

Les analyses empiriques dégagent une configuration de résultats qui doit être lue avec prudence méthodologique. Le modèle non corrigé affichait un pouvoir explicatif apparemment élevé pour l'engagement post-projet ($R^2 = 0,863$), mais l'examen de la validité discriminante (tableau 9) a révélé que les seuls chemins statistiquement significatifs de ce modèle (incitations financières (FP) → engagement (ENG), FP → empouvoirement (EMP), EMP → ENG, et la médiation FP–EMP–ENG) reliaient précisément les paires de construits pour lesquelles le ratio HTMT dépassait le seuil critique, voire l'unité (FP ↔ ENG = 1,006). À l'inverse, les deux construits pleinement discriminés de ce modèle, l'appropriation psychologique (APP) et la facilitation des ressources (FD), ne produisaient aucun effet significatif sur l'engagement.

Cette configuration, ainsi que l'examen du contenu des items concernés, suggèrent que le résultat apparemment le plus robuste de cette recherche relève en partie d'une redondance sémantique entre les échelles de financement, d'empouvoirement et d'engagement, plutôt que d'une relation causale substantielle. Une tentative de correction par retrait du seul item ENG2 a été explorée, mais elle ne résout que partiellement le problème diagnostiqué : elle laisse inchangé le dépassement FP ↔ EMP (0,911) et ne réduit qu'imparfaitement le dépassement FP ↔ ENG (de 1,006 à 0,906, soit encore au-dessus du seuil conservateur de 0,90). Cette correction partielle n'étant pas retenue comme fondement de l'interprétation, ce sont les coefficients du modèle tel qu'initialement estimé — $R^2 = 0,863$; β FP → ENG = 0,591 ; β EMP → ENG = 0,382 ; médiation FP–EMP–ENG significative (VAF = 34,8 %) — qui sont retenus dans ce qui précède. Une reformulation complète des échelles de financement, d'empouvoirement et d'engagement, supprimant leur référence commune à la présence ou l'absence de financement, suivie d'une collecte de données indépendante, demeure nécessaire pour établir si une relation causale substantielle subsiste derrière ces effets. En l'absence d'une telle réestimation concluante, et conformément à la directive de repli formulée par le jury, l'ensemble des résultats quantitatifs de cette recherche doit être qualifié d'exploratoire plutôt que de confirmé.

De ces résultats, admis avec les réserves méthodologiques qui précèdent, se dégagent trois pistes de contribution théorique, à confirmer par des travaux ultérieurs. À l'égard de la théorie de l'appropriation psychologique, le travail ouvre une piste de lecture sur le « côté sombre » de l'appropriation, articulée autour de la notion de « clôture symbolique ». Une piste qui repose sur un effet significatif mais de faible magnitude (β APP → ENG = -0,085)

et qui doit donc être traitée comme une hypothèse à retester plutôt que comme un résultat confirmé. À l'égard de la théorie de l'empouvoirement, la recherche met en évidence une dissociation nette entre les effets des incitations financières et ceux de la facilitation des ressources sur l'empouvoirement lui-même (β = 0,825 contre β = -0,010) ; en revanche, le rôle causal de l'empouvoirement vis-à-vis de l'engagement post-clôture (β EMP → ENG = 0,382), bien que statistiquement significatif dans le modèle tel qu'estimé, relie des construits dont la validité discriminante fait défaut (HTMT = 0,975) et ne peut donc être considéré comme établi. À l'égard de la théorie de l'autodétermination, la recherche suggère qu'en situation de précarité économique extrême, les incitations financières n'érodent pas nécessairement la motivation intrinsèque — une piste cohérente avec l'effet direct FP → ENG (β = 0,591), mais dont la portée causale reste, elle aussi, à confirmer étant donné le chevauchement de mesure qui dépasse l'unité entre ces deux construits (HTMT = 1,006).

Sur le plan managérial, ces pistes, à considérer comme exploratoires, suggèrent quatre orientations prudentes. Les incitations financières conditionnées à la participation active pourraient constituer un instrument utile plutôt qu'un « mal nécessaire », sous réserve d'une confirmation empirique ultérieure de leur effet, actuellement mesuré sur des construits dont la distinction empirique reste imparfaite. La facilitation des ressources, lorsqu'elle est dissociée d'un transfert effectif du pouvoir décisionnel, semble perdre l'essentiel de sa portée transformatrice. Ce constat, lui, n'est pas affecté par les réserves méthodologiques qui précèdent. Le rôle de l'empouvoirement dans la théorie du changement des projets reste une piste à explorer plutôt qu'un principe à appliquer sur la seule base des résultats de cette étude. Enfin, l'hypothèse d'un paradoxe de l'appropriation lors de la phase de clôture, bien que

statistiquement significative, demeure de faible magnitude et repose sur un échantillon restreint (n = 65), garde un intérêt heuristique suffisant pour justifier une vigilance managériale et des stratégies de sortie progressive, à titre de précaution plutôt que de certitude.

Ces apports doivent être appréciés au regard des limites de l'étude, notamment la taille restreinte de l'échantillon, les difficultés de validité discriminante du modèle de mesure et le caractère monographique et transversal du terrain, exposées et discutées au sein du chapitre méthodologique. Loin d'invalider les résultats, ces limites tracent autant de pistes pour des travaux futurs : une réplication sur un échantillon élargi et plusieurs projets, une refonte des échelles de mesure des construits d'empouvoirement et d'engagement, un design longitudinal mobilisant plusieurs vagues d'enquête après la clôture, une approche mixte éclairant le paradoxe de l'appropriation par la voix des bénéficiaires, et l'introduction de variables modératrices telles que la confiance institutionnelle ou le capital social communautaire. Au-delà de ses résultats, cette recherche invite ainsi à repenser la phase de clôture non comme une simple fin administrative, mais comme un moment critique de la fabrique de la durabilité.

BIBLIOGRAPHIE

Aaltonen, K., Derakhshan, R., Di Maddaloni, F., & Turner, R. (2024). Stakeholder engagement: Theoretical and methodological directions for project scholarship. *International Journal of Project Management*, *42*(7), 102649.

Aga, D. A., Noorderhaven, N., & Vallejo, B. (2018). Project beneficiary participation and behavioural intentions promoting project sustainability: The mediating role of psychological ownership. *Development Policy Review*, *36*(5), 527-546. https://doi.org/10.1111/dpr.12241

Anggraeni, M., Gupta, J., & Verrest, H. J. (2019). Cost and value of stakeholders participation: A systematic literature review. *Environmental Science & Policy*, *101*, 364-373.

Anseel, F., Lievens, F., Schollaert, E., & Choragwicka, B. (2010). Response rates in organizational science, 1995–2008: A meta-analytic review and guidelines for survey researchers. *Journal of business and psychology*, *25*(3), 335-349.

Arnstein, S. R. (2019). A Ladder of Citizen Participation. *American Planning Association. Journal of the American Planning Association*, *85*(1), 24-34. https://doi.org/10.1080/01944363.2018.1559388

Ayuso, S., Rodríguez, M. Á., García-Castro, R., & Ariño, M. Á. (2011). Does stakeholder engagement promote sustainable innovation orientation? *Industrial Management & Data Systems*, *111*(9), 1399-1417. https://doi.org/10.1108/02635571111182764

Bagozzi, R. P. (1981). Causal modeling: A general method for developing and testing theories in consumer research. *Advances in consumer research*, *8*(1).

Bagozzi, R. P., Tybout, A. M., Craig, C. S., & Sternthal, B. (1979). The construct validity of the tripartite classification of attitudes. *Journal of marketing research*, *16*(1), 88-95.

Baird, S., McIntosh, C., & Özler, B. . (2011). Cash or condition? Evidence from a cash transfer experiment. *The Quarterly journal of economics*, *126*(4), 1709-1753.

Bakker, A. B., & Demerouti, E. (2007). The Job Demands-Resources Model: State of the Art. *Journal of Managerial Psychology*, *22*(3), 309-328. https://doi.org/10.1108/02683940710733115

Balambo, M. A., & El Baz, J. (2014). De l'intérêt de l'analyse des modèles des équations structurelles par la méthode PLS dans les recherches sur les relations inter

organisationnelles: le cas des recherches en Logistique. 7ème Edition du colloque international LOGISTIQUA,

Bamberger, M., Tarsilla, M., & Hesse-Biber, S. (2016). Why so many "rigorous" evaluations fail to identify unintended consequences of development programs: How mixed methods can contribute. *Evaluation and Program Planning*, *55*, 155-162.

Bandé, A. (2023). *L'engagement des bénéficiaires dans les projets de développement international : les perspectives des superviseurs, des coordonnateurs et des bénéficiaires* WorldCat. https://constellation.uqac.ca/id/eprint/9525/

Bandé, A., Ika, L. A., & Ouédraogo, S. (2024). Beneficiary participation is an imperative, not an option, but does it really work in international development projects? *International Journal of Project Management*, *42*(1). https://doi.org/10.1016/j.ijproman.2024.102561

Bandura, A. (1997). *Self-efficacy: The exercise of control* (Vol. 11). Freeman.

Baruch, Y., & Holtom, B. (2008). Survey Response Rate Levels and Trends in Organizational Research. *Human Relations*, *61*, 1139-1160. https://doi.org/10.1177/0018726708094863

Belk, R. W. (1988). Possessions and the extended self. *Journal of consumer research*, *15*(2), 139-168.

Bhaskar, R. (1975). *A Realist Theory of Science*. Leeds Books.

Bhattacherjee, A. (2012). Social science research: Principles, methods, and practices. *Textbooks Collection*, *3*.

Blau, P. M. (1964). Exchange and power in social life. New York: John Wiley. In: Inc.

Bollen, K. A., & Noble, M. D. (2011). Structural equation models and the quantification of behavior. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 15639 - 15646. https://doi.org/10.1073/pnas.1010661108

Bourne, L., & Walker, D. H. T. (2006). Visualizing stakeholder influence - Two australian examples. *Project Management Journal*, *37*(1), 5-21.

Bowen, D. E., & Lawler, E. (1994). The empowerment of service workers: What, why, how and when. *The training and development sourcebook, HRD Press Inc., Amherst*, 413-422.

Brett, E. A. (2003). Participation and accountability in development management. *The Journal of Development Studies*, *40*(2), 1-29. https://doi.org/10.1080/00220380412331293747

Brown, G., Crossley, C., & Robinson, S. L. (2014). Psychological Ownership, Territorial Behavior, and Being Perceived as a Team Contributor: The Critical Role of Trust in the Work Environment. *Personnel Psychology*, *67*(2), 463-485. https://doi.org/10.1111/peps.12048

Bryman, A. (2016). *Social research methods*. Oxford university press.

Bryman, A., & Bell, E. (2015). *Business Research Methods* (4th ed.). Oxford University Press.

Bureau de l'Envoyé Spécial pour Haïti. (2011). *L'aide a-t-elle changé? Acheminement de l'aide en Haïti avant et après le séisme*. https://siidata.org/wp-content/uploads/pdfs/lessonsfromhaiti/has_aid_changed_fr.pdf

Burrell, G., & Morgan, G. (1979). *Sociological Paradigms and Organisational Analysis: Elements of the Sociology of Corporate Life*. Heinemann.

Campbell, C., & Jovchelovitch, S. (2000). Health, community and development: towards a social psychology of participation. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, *10*(4), 255-270. https://doi.org/10.1002/1099-1298(200007/08)10:4<255::AID-CASP582>3.0.CO;2-M

Cernea, M. M. (1984). Can Local Participation Help Development? *Finance & Development*, *21*(4), 41.

Chambers, R. (1994a). The origins and practice of participatory rural appraisal. *World Development*, *22*(7), 953-969.

Chambers, R. (1994b). Participatory rural appraisal (PRA): Analysis of experience. *World Development*, *22*(9), 1253-1268. https://doi.org/https://doi.org/10.1016/0305-750X(94)90003-5

Chambers, R. (1997). *Whose Reality Counts? Putting the First Last*. Intermediate Technology Publications.

Chin, W. W. (1998). The partial least squares approach for structural equation modeling. In *Modern methods for business research.* (pp. 295-336). Mahwah, NJ, US: Lawrence Erlbaum Associates Publishers.

Choguill, M. B. G. (1996). A ladder of community participation for underdeveloped countries. *Habitat International*, *20*(3), 431-444. https://doi.org/https://doi.org/10.1016/0197-3975(96)00020-3

Churchill Jr, G. A. (1979). A paradigm for developing better measures of marketing constructs. *Journal of marketing research*, *16*(1), 64-73.

Cochran, W. G. (1977). Sampling techniques. *Johan Wiley & Sons Inc*.

Cohen, J. (1988). *Statistical power analysis for the behavioral sciences* (2nd ed.). Lawrence Erlbaum.

Cohen, J. M., & Uphoff, N. T. (1977). *Rural Development Participation: Concepts and Measures for Project Design, Implementation and Evaluation*. Rural Development Committee, Center for International Studies, Cornell University.

Cohen, J. M., & Uphoff, N. T. (1980). Participation's Place in Rural Development: Seeking Clarity through Specificity. *World Development*, *8*(3), 213-235. https://doi.org/10.1016/0305-750X(80)90011-X

Conger, J. A., & Kanungo, R. N. (1988). The empowerment process: Integrating theory and practice. *Academy of Management Review*, *13*(3), 471-482.

Cook, T. D., & Campbell, D. T. (1979). *Quasi-Experimentation: Design and Analysis Issues for Field Settings*. Houghton Mifflin.

Cooke, B., & Kothari, U. (2001). *Participation: The new tyranny?* Zed books.

Cooper, T. L. (1979). The hidden price tag: participation costs and health planning. *American journal of public health*, *69*(4), 368-374.

Cornwall, A. (2003). Whose voices? Whose choices? Reflections on gender and participatory development. *World Development*, *31*(8), 1325-1342.

Cornwall, A. (2008). Unpacking 'Participation': models, meanings and practices. *Community development journal*, *43*(3), 269-283.

Cornwall, A., & Brock, K. (2005). What do buzzwords do for development policy? A critical look at 'participation','empowerment'and 'poverty reduction'. *Third world quarterly*, *26*(7), 1043-1060.

Couper, M. (2017). New Developments in Survey Data Collection. *Annual Review of Sociology*, *43*. https://doi.org/10.1146/annurev-soc-060116-053613

Creswell, J. W. (2014). *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches* Sage Publications.

DDC, D. d. d. e. d. l. c. Haïti : des mesures préventives pour mieux s'adapter au changement climatique. Récupérée à partir de: https://www.deza.eda.admin.ch/fr/haiti-des-mesures-preventives-pour-mieux-sadapter-au-changement-climatique?fbclid=IwY2xjawI3BYhleHRuA2FlbQIxMAABHZhqWsvbHt6vK0w_cIwwjBGUaqGIunIWNrTTU_yJ7teh9bTjIkASRx2VpQ_aem_CFQxYNpjlJ3eeWUVQJ7anw (consultée le 15 mars).

De Beer, F. (1996). Reconstruction and development as people-centred development: challenges facing development administration1. *Africanus*, *26*(1), 65-80.

Deci, E., Koestner, R., & Ryan, R. (1999). A Meta-Analytic Review of Experiments Examining the Effects of Extrinsic Rewards on Intrinsic Motivation. *Psychological Bulletin*, *125*, 627-668. https://doi.org/10.1037/0033-2909.125.6.627

Deci, E. L., & Ryan, R. M. (1985). *Intrinsic motivation and self-determination in human behavior*. Plenum Press.

DFAE, D. f. d. a. é. (2018). *Stratégie de coopération suisse en Haïti 2018 – 2021*. Département fédéral des affaires étrangères DFAE. https://www.eda.admin.ch/dam/deza/fr/documents/laender/swiss-cooperation-strategy-haiti-2018-2021_FR.pdf

DFAE, D. f. d. a. é. (2025). Réduction de risques de catastrophes naturelles dans le Sud et le Sud-est d'Haïti. https://www.eda.admin.ch/deza/en/home/projekte/projekte.filterResults.html/content/dezaprojects/SDC/en/2016/7F09540/phase2?oldPagePath=/content/deza/en/home/projekte/projekte.html

Dillman, D. A., Smyth, J. D., & Christian, L. M. (2014). *Internet, Phone, Mail, and Mixed-Mode Surveys: The Tailored Design Method* (4th ed.). John Wiley & Sons. https://doi.org/10.1002/9781394260645

Doocy, S., Gabriel, M., Collins, S., Robinson, C., & Stevenson, P. (2006). Implementing cash for work programmes in post-tsunami Aceh: Experiences and lessons learned. *Disasters*, *30*(3), 277-296.

Dvir, D., Raz, T., & Shenhar, A. J. (2003). An empirical analysis of the relationship between project planning and project success. *International Journal of Project Management*, *21*(2), 89-95.

Edmonds, K. (2013). Beyond good intentions: The structural limitations of NGOs in Haiti. *Critical Sociology*, *39*(3), 439-452.

Essig, E. (2024). What do you own if you have nothing? Psychological ownership in the context of institutional minimalism in the armed forces. *Journal of Business Research*, *183*, 114866.

Evrard, Y., Pras, B., Roux, E., Desmet, P., Dussaix, A.-M., & Lilien, G. L. (2009). *Market-Fondements et méthodes des recherches en marketing*.

Fernandes, V. (2012). En quoi l'approche PLS est-elle une méthode a (re)-découvrir pour les chercheurs en management? *M@ n@ gement*, *15*(1), 102-123.

Finsterbusch, K., & Warren, A. V. W., III. (1987). The contribution of beneficiary participation to development project effectiveness. *Public Administration & Development (1986-1998)*, *7*(1), 1.

Fornell, C., & Bookstein, F. L. (1982). Two structural equation models: LISREL and PLS applied to consumer exit-voice theory. *Journal of marketing research*, *19*(4), 440-452.

Fornell, C., & Larcker, D. F. (1981). Evaluating structural equation models with unobservable variables and measurement error. *Journal of marketing research*, *18*(1), 39-50.

Fortin, M.-F., & Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (3e édition ed.). Chenelière éducation.

Frey, B. S., & Jegen, R. (2001). Motivation crowding theory. *Journal of economic surveys*, *15*(5), 589-611.

Gagné, V., Berthelot, S., & Coulmont, M. (2022). Stakeholder engagement practices and impression management. *Journal of Global Responsibility*, *13*(2), 217-241.

Gavard-Perret, M.-L., Gotteland, D., Haon, C., & Jolibert, A. (2012). Méthodologie de la recherche en sciences de gestion. *Réussir son mémoire ou sa thèse*, *2*.

Geisser, S. (1974). A Predictive Approach to the Random Effect Model. *Biometrika*, *61*(1), 101-107. https://doi.org/10.1093/biomet/61.1.101

Gephart Jr, R. P. (2004). Qualitative research and the Academy of Management Journal. In (Vol. 47, pp. 454-462): Academy of Management Briarcliff Manor, NY 10510.

Goddard, W., & Melville, S. (2004). *Research methodology: An introduction*. Juta and Company Ltd.

Goodman, R. M., Steckler, A., Hoover, S., & Schwartz, R. (1993). A critique of contemporary community health promotion approaches: based on a qualitative review of six programs in Maine. *American Journal of Health Promotion*, *7*(3), 208-220.

Greenwood, M. (2007). Stakeholder Engagement: Beyond the Myth of Corporate Responsibility. *Journal of Business Ethics*, *74*(4), 315-327. https://doi.org/10.1007/s10551-007-9509-y

Grix, J. (2010). *The foundations of research* (P. macmillan, Ed.). Palgrave macmillan.

Groves, R. M., Fowler, F. J., Couper, M. P., Lepkowski, J. M., & Singer, E. (2009). *Survey Methodology*. John Wiley & Sons.

Guba, E. G., & Lincoln, Y. S. (1994). Competing paradigms in qualitative research. *Handbook of qualitative research*, *2*(163-194), 105.

Hair, J. F., Black, W. C., Babin, B. J., & Anderson, R. E. (2019). *Multivariate data analysis* (Eighth edition ed.). Cengage.

Hair, J. F., Hult, G. T. M., Ringle, C. M., & Sarstedt, M. (2022). *A Primer on Partial Least Squares Structural Equation Modeling (PLS-SEM)* (3rd ed.). Sage.

Hair, J. F., Risher, J. J., Sarstedt, M., & Ringle, C. M. (2019). When to use and how to report the results of PLS-SEM. *European business review*, *31*(1), 2-24.

Henseler, J., Ringle, C. M., & Sarstedt, M. (2015). A new criterion for assessing discriminant validity in variance-based structural equation modeling. *Journal of the Academy of Marketing Science*, *43*(1), 115-135. https://doi.org/10.1007/s11747-014-0403-8

Hertel, T. W., West, T. A. P., Börner, J., & Villoria, N. B. (2019). A review of global-local-global linkages in economic land-use/cover change models. *Environmental Research Letters*, *14*(5), 053003. https://doi.org/10.1088/1748-9326/ab0d33

Holcombe, E. A., Berg, E., Smith, S., Anderson, M. G., & Holm-Nielsen, N. (2018). Does participation lead to ongoing infrastructure maintenance? Evidence from Caribbean landslide mitigation projects. *The Journal of Development Studies*, *54*(8), 1374-1391.

Huemann, M., & Silvius, G. (2017). Projects to create the future: Managing projects meets sustainable development. *International Journal of Project Management*, *35*(6), 1066-1070. https://doi.org/10.1016/j.ijproman.2017.04.014

Ika, L., Saint-Macary, J., & Bandé, A. (2020). Quatre questions pour rallier les parties prenantes à la gestion d'un projet. *Revue Organisations & territoires*, *29*(3), 133-143. http://dx.doi.org/10.1522/revueot.v29n3.1208

Ika, L. A. (2012). Project Management for Development in Africa: Why Projects Are Failing and What Can Be Done About It. *Project Management Journal*, *43*(4), 27-41. https://doi.org/10.1002/pmj.21281

Ika, L. A., Diallo, A., & Thuillier, D. (2012). Critical success factors for World Bank projects: An empirical investigation. *International Journal of Project Management*, *30*(1), 105-116. https://doi.org/10.1016/j.ijproman.2011.03.005

Ika, L. A., & Donnelly, J. (2017). Success conditions for international development capacity building projects. *International Journal of Project Management*, *35*(1), 44-63. https://doi.org/10.1016/j.ijproman.2016.10.005

Ika, L. A., & Pinto, J. K. (2022). The "re-meaning" of project success: Updating and recalibrating for a modern project management. *International Journal of Project Management*, *40*(7), 835-848. https://doi.org/10.1016/j.ijproman.2022.08.001

Irvin, R. A., & Stansbury, J. (2004). Citizen Participation in Decision Making: Is It Worth the Effort? *Public Administration Review*, *64*(1), 55-65.

Israel, G. D. (1992). Determining sample size.

Joreskog, K. G. (1970). A general method for analysis of covariance structures. *Biometrika*, *57*(2), 239-251.

Joreskog, K. G. (1973). A general method for estimating a linear structural equation system. *Structural equation models in the social sciences*, 85-112.

Joseph, E. (2025, 13 septembre 2025). Haïti : Le chemin difficile vers une meilleure gestion des risques, 15 ans après le séisme de 2010. *Un seul monde*. https://ieim.uqam.ca/haiti-chemin-difficile-gestion-des-risques-15-ans-apres-seisme-de-2010/

Kabeer, N. (1999). Resources, agency, achievements: Reflections on the measurement of women's empowerment. *Development and Change*, *30*(3), 435-464. https://doi.org/10.1111/1467-7660.00125

Kalton, G. (2021). *Introduction to Survey Sampling*. https://doi.org/10.4135/9781071909812

Kanter, R. M. (1977). Men and Women of the Corporation. *Basic Book*.

Kanter, R. M. (1993). *Men and Women of the Corporation* (2nd ed.). Basic Books.

Keesling, J. W. (1972). Maximum likelihood approaches to causal analysis. *Ph. D. dissertation. Department of Education: University of Chicago*.

Kendall, M. G., & Popper, K. R. (1959). The Logic of Scientific Discovery. *Biometrika*, *46*(1/2), 265. https://doi.org/10.2307/2332835

Kerlinger, F. N., & Lee, H. B. (2000). *Foundations of Behavioral Research* (4th ed.). Harcourt College Publishers.

Khwaja, A. I. (2004). Is Increasing Community Participation Always a Good Thing? *Journal of the European Economic Association*, *2*(2-3), 427-436.

Khwaja, A. I. (2009). Can good projects succeed in bad communities? *Journal of public Economics*, *93*(7-8), 899-916.

Kiambi, L., & Njeri, S. (2023). Influence of Project Funding on Implementation of Government-Funded Projects in Imenti North Sub-County, Meru County. *East African Journal of Business and Economics*, *6*, 152-161. https://doi.org/10.37284/eajbe.6.1.1284

Kim, S., Sohn, H.-S., & Lee, J. (2020). Evaluating Participation: Empirical Analysis of Recipient and Beneficiary Engagement with IFAD International Development Projects. *Sustainability*, *12*, 5862. https://doi.org/10.3390/su12145862

Kleemeier, E. (2000). The impact of participation on sustainability: An analysis of the Malawi rural piped scheme program. *World Development*, *28*(5), 929-944.

Kock, N. (2015). Common Method Bias in PLS-SEM. *International Journal of e-Collaboration*, *11*, 1-10. https://doi.org/10.4018/ijec.2015100101

Lannon, J., & Walsh, J. (2020). Project facilitation as an active response to tensions in international development programmes. *International Journal of Project Management*, *38*. https://doi.org/10.1016/j.ijproman.2020.06.002

Laschinger, H. K. S., Finegan, J., Shamian, J., & Wilk, P. (2001). Impact of structural and psychological empowerment on job strain in nursing work settings: Expanding Kanter's model. *JONA: The Journal of Nursing Administration*, *31*(5), 260-272.

Laschinger, H. K. S., Finegan, J. E., Shamian, J., & Wilk, P. (2004). A longitudinal analysis of the impact of workplace empowerment on work satisfaction. *Journal of Organizational Behavior: The International Journal of Industrial, Occupational and Organizational Psychology and Behavior*, *25*(4), 527-545.

Lemay-Hébert, N., & Pallage, S. (2012). Aide internationale et développement en Haïti: bilan et perspective. *Haïti Perspectives*, *1*(1), 13-16.

Lynham, J., Halpern, B. S., Blenckner, T., Essington, T., Estes, J., Hunsicker, M., Kappel, C., Salomon, A. K., Scarborough, C., Selkoe, K. A., & Stier, A. (2017). Costly stakeholder participation creates inertia in marine ecosystems. *Marine Policy*, *76*, 122-129. https://doi.org/10.1016/j.marpol.2016.11.011

Ma, Q., Cheung, S. O., & Zhu, L. (2024). Empowering project team to perform: directive and facilitative antecedents. *International Journal of Project Management*, *42*(8), 102651. https://doi.org/10.1016/j.ijproman.2024.102651

Maina, B. M. (2013). *Influence of stakeholders' participation on the success of the economic stimulus programme: a case of education projects in Nakuru County, Kenya* University of Nairobi].

Mansuri, G., & Rao, V. (2013). Localizing development: Does participation work?

Masanyiwa, Z., & Kinyashi, G. (2008). Analysis of Community Participation in Projects Managed by Non Governmental Organizations. *Institute of Development Studies, UK*.

Masika, N. (2020). *Stakeholder participation and project sustainability* Kampala International University, College of Humanities and Social Sciences].

Meyer, J. P., & Allen, N. J. (1991). A three-component conceptualization of organizational commitment. *Human resource management review*, *1*(1), 61-89.

Meyer, J. P., Stanley, D. J., Herscovitch, L., & Topolnytsky, L. (2002). Affective, Continuance, and Normative Commitment to the Organization: A Meta-analysis of Antecedents, Correlates, and Consequences. *Journal of Vocational Behavior*, *61*(1), 20-52. https://doi.org/10.1006/jvbe.2001.1842

Musa, S. (2002). Feeder roads and food security in balancing the load: Women, gender and transport. *UK: Zed Books Ltd*, 79-94.

Nanthagopan, Y., Williams, N. L., & Thompson, K. (2019). Levels and interconnections of project success in development projects by Non-Governmental Organisations (NGOs). *International Journal of Managing Projects in Business*, *12*(2), 487-511. https://doi.org/10.1108/IJMPB-01-2018-0007

Nussbaum, M. C. (2011). *Creating Capabilities: The Human Development Approach*. Belknap Press of Harvard University Press. https://doi.org/10.4159/harvard.9780674061200

OCDE. (2005). *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement*. http://dx.doi.org/10.1787/9789264098091-fr

OCDE. (2008). *Programme d'action d'Accra* (Troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, Issue.

OCDE. (2011, 2011/11/29). Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement. Quatrième Forum à haut niveau sur l'efficacité de l'aide, Busan, République de Corée.

OCDE. Une application réfléchie des critères d'évaluation. Récupérée à partir de: (consultée le

Organ, D. (1997). Organizational Citizenship Behavior: It's Construct Clean-Up Time. *Human Performance - HUM PERFORM*, *10*, 85-97. https://doi.org/10.1207/s15327043hup1002_2

Paul, S. (1987). Community participation in World Bank projects. *Finance and Development*, *24*(4), 20.

Perret, V., & Séville, M. (2007). Fondements épistémologiques de la recherche. In R.-A. Thiétart (Ed.), *Méthodes de recherche en management* (3e ed., pp. 13-33). Dunod.

Peter, B., & Catarina, F. (2013). *Applying a life-cycle costs approach to water: costs and service levels in rural and small town areas in Andhra Pradesh (India), Burkina Faso, Ghana and Mozambique*. I. I. W. a. S. Centre. https://www.ircwash.org/sites/default/files/20130208_8_wp_water_web_2.pdf

Pfeffer, J., & Sutton, R. I. (2006). Evidence-based management. *Harv Bus Rev*, *84*(1), 62-74, 133.

Phillips, D. C., & Burbules, N. C. (2000). *Postpositivism and educational research*. Bloomsbury Publishing PLC.

Pierce, J., Jussila, I., & Cummings, A. (2009). Psychological ownership within the job design context: Revision of the Job Characteristics Model. *Journal of Organizational Behavior*, *30*, 477-496. https://doi.org/10.1002/job.550

Pierce, J., Lee, J., & Li, D. (2025). Collective psychological ownership: A literature review and future directions. *Journal of Management & Organization*, 1-20. https://doi.org/10.1017/jmo.2025.10053

Pierce, J. L., & Jussila, I. (2011). Psychological ownership and the organizational context: Theory, research evidence, and application. In *Psychological Ownership and the Organizational Context*. Edward Elgar Publishing.

Pierce, J. L., Kostova, T., & Dirks, K. T. (2001). Toward a theory of psychological ownership in organizations. *Academy of Management Review*, *26*(2), 298-310.

Pierce, J. L., Kostova, T., & Dirks, K. T. (2003). The state of psychological ownership: Integrating and extending a century of research. *Review of general psychology*, *7*(1), 84-107.

Pierce, J. L., O'driscoll, M. P., & Coghlan, A.-M. (2004). Work environment structure and psychological ownership: The mediating effects of control. *The Journal of social psychology*, *144*(5), 507-534.

Podsakoff, P. M., MacKenzie, S. B., Lee, J.-Y., & Podsakoff, N. P. (2003). Common method biases in behavioral research: a critical review of the literature and recommended remedies. *Journal of applied psychology*, *88*(5), 879.

Popper, K. R. (1963). *Conjectures and Refutations: The Growth of Scientific Knowledge.* (Routledge, Ed.).

Preacher, K. J., & Hayes, A. F. (2008). *Contemporary approaches to assessing mediation in communication research* [doi:10.4135/9781452272054.n2]. Sage Publications, Inc.

Reinartz, W., Haenlein, M., & Henseler, J. (2009). An empirical comparison of the efficacy of covariance-based and variance-based SEM. *International Journal of Research in Marketing*, *26*(4), 332-344. https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.ijresmar.2009.08.001

Romero-De Miguel, A., Pérez-Ezcurdia, M. A., & Gimena-Ramos, F. N. (2025). The Project Book: A Toolkit for Stakeholder Management in International Development Projects. *Revista Iberoamericana de Estudios de Desarrollo / Iberoamerican Journal of Development Studies*, *14*(2), 32-61.

Ryan, R., & Deci, E. (2000). Self-Determination Theory and the Facilitation of Intrinsic Motivation, Social Development, and Well-Being. *American Psychologist*, *55*, 68-78. https://doi.org/10.1037/0003-066X.55.1.68

Sabini, L., & Alderman, N. (2021). The Paradoxical Profession: Project Management and the Contradictory Nature of Sustainable Project Objectives. *Project Management Journal*, *52*(4), 379-393. https://doi.org/10.1177/87569728211007660

Sarstedt, M., Hair, J. F., Pick, M., Liengaard, B. D., Radomir, L., & Ringle, C. M. (2022). Progress in partial least squares structural equation modeling use in marketing research in the last decade. *Psychology & Marketing*, *39*(5), 1035 - 1064. https://doi.org/10.1002/mar.21640

Saunders, M., Lewis, P., & Thornhill, A. (2009). *Research methods for business students*. Pearson education.

Saunders, M., Lewis, P., & Thornhill, A. (2023). *Research Methods for Business Students*.

Sayer, A. (2000). *Realism and Social Science*. SAGE Publications Ltd. https://doi.org/10.4135/9781446218730

Schuller, M. (2012). *Killing with kindness: Haiti, international aid, and NGOs*. Rutgers University Press.

Schuller, M. (2016). *Humanitarian aftershocks in Haiti*. Rutgers University Press.

Seibert, S. E., Silver, S. R., & Randolph, W. A. (2004). Taking empowerment to the next level: a multiple-level model of empowerment, performance, and statisfaction. *Academy of Management Journal*, *47*(3), 332-349.

Seibert, S. E., Wang, G., & Courtright, S. H. (2011). Antecedents and consequences of psychological and team empowerment in organizations: a meta-analytic review. *Journal of applied psychology*, *96*(5), 981.

Sekaran, U., & Bougie, R. (2013). *Research methods for business a skill-Building approach* (6e éd ed.). John Wiley.

Sen, A. (1999). *Development as Freedom*. Oxford University Press.

Shediac-Rizkallah, M. C., & Bone, L. R. (1998). Planning for the sustainability of community-based health programs: conceptual frameworks and future directions for research, practice and policy. *Health education research*, *13*(1), 87-108. https://doi.org/10.1093/her/13.1.87

Shepherd, D., & Sutcliffe, K. (2011). Inductive Top-Down Theorizing: A Source of New Theories of Organization. *Academy of Management Review*, *36*, 361-380. https://doi.org/10.5465/AMR.2011.59330952

Spangher, L. (2019). A case study comparison of different ownership and finance models for off grid systems in southern india. *Energy Procedia*, *159*, 472-477. https://doi.org/10.1016/j.egypro.2018.12.038

Spector, P. E. (1985). Measurement of Human Service Staff Satisfaction: Development of the Job Satisfaction Survey. *American Journal of Community Psychology*, *13*(6), 693-713. https://doi.org/10.1007/BF00929796

Spreitzer, G. M. (1995). Psychological empowerment in the workplace: Dimensions, measurement, and validation. *Academy of Management Journal*, *38*(5), 1442.

Streukens, S., & Leroi-Werelds, S. (2016). *Bootstrapping and PLS-SEM: A step-by-step guide to get more out of your bootstrap results* [doi:10.1016/j.emj.2016.06.003, Elsevier Science]. Netherlands.

Tajfel, H., & Turner, J. C. (1979). An integrative theory of intergroup conflict. In W. G. Austin & S. Worchel (Eds.), *The Social Psychology of Intergroup Relations* (pp. 33-47). Brooks/Cole.

Tarka, P. (2018). An overview of structural equation modeling: its beginnings, historical development, usefulness and controversies in the social sciences. *Quality & Quantity : International Journal of Methodology*, *52*(1), 313-354. https://doi.org/10.1007/s11135-017-0469-8

Tenenhaus, M., & Vinzi, V. E. (2005). PLS regression, PLS path modeling and generalized Procrustean analysis: a combined approach for multiblock analysis. *Journal of Chemometrics*, *19*(3), 145-153. https://doi.org/10.1002/cem.917

Thibault Landry, A., Gagné, M., Forest, J., Guerrero, S., Séguin, M., & Papachristopoulos, K. (2017). The relation between financial incentives, motivation, and performance: An integrative SDT-based investigation. *Journal of Personnel Psychology*, *16*(2), 61-76. https://doi.org/10.1027/1866-5888/a000182

Thiétart, R.-A. (2014). *Méthodes de recherche en management* (4e édition ed.). Dunod.

Thomas, F. (2020). Comment Haïti est devenu la « république des ONG ». *Le monde*. https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/01/09/comment-haiti-est-devenu-la-republique-des-ong_6025258_3232.html

Thomas, K. W., & Velthouse, B. A. (1990). Cognitive Elements of Empowerment: An "Interpretive" Model of Intrinsic Task Motivation. *Academy of Management Review*, *15*(4), 666-681. https://doi.org/10.5465/amr.1990.4310926

UNDRR. (2015). *Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015-2030*.

UNICEF. (2024). *Investir dans les enfants pour briser le cycle de la crise2024 - UNICEF Haiti - Rapport annuel 2024*. https://www.unicef.org/haiti/media/6191/file/Rapport%20annuel%202024.pdf

Van Dyne, L., & Pierce, J. L. (2004). Psychological ownership and feelings of possession: Three field studies predicting employee attitudes and organizational citizenship behavior. *Journal of Organizational Behavior: The International Journal of Industrial, Occupational and Organizational Psychology and Behavior*, *25*(4), 439-459.

Vian, T., Miller, C., Themba, Z., & Bukuluki, P. (2013). Perceptions of per diems in the health sector: evidence and implications. *Health Policy and Planning*, *28*(3), 237-246. https://doi.org/10.1093/heapol/czs056

Vincent, M.-D. (2025). Haïti: Nécessité de passer vers un système fédéral, décentralisé et déconcentré par département. *Revue Haïtienne des Sciences Sociales et Humaines*, *2*(1), 1-7.

Vinzi, V. E., Trinchera, L., & Amato, S. (2009). PLS path modeling: from foundations to recent developments and open issues for model assessment and improvement. *Handbook of partial least squares: Concepts, methods and applications*, 47-82.

Volden, G., & Welde, M. (2022). Public project success? Measuring the nuances of success through ex post evaluation. *International Journal of Project Management*, *40*. https://doi.org/10.1016/j.ijproman.2022.06.006

Volden, G. H. (2019). Public funding, perverse incentives, and counterproductive outcomes. *International Journal of Managing Projects in Business*, *12*(2), 466-486. https://doi.org/https://doi.org/10.1108/IJMPB-12-2017-0164

Wiley, D. E. (1973). The identification problem for structural equation models with unmeasured variables. *Structural equation models in the social sciences*, 69-83.

World Bank. (1996). *The World Bank Participation Sourcebook* (Vol. 19). World Bank Publications.

Yang, J., Shen, G. Q., Bourne, L., Ho, C. M. F., & Xue, X. (2011). A typology of operational approaches for stakeholder analysis and engagement. *Construction Management and Economics*, *29*(2), 145-162. https://doi.org/10.1080/01446193.2010.521759

Zhao, X., Lynch, J., & Chen, Q. (2010). Reconsidering Baron and Kenny: Myths and truths about mediation analysis. *37*, 197-206.

Zimmerman, B. J. (2000). *Attaining self-regulation: A social cognitive perspective* [doi:10.1016/B978-012109890-2/50031-7]. Academic Press.

Zimmerman, M. A. (1995). Psychological empowerment: Issues and illustrations. *American Journal of Community Psychology*, *23*(5), 581-599.

Zimmerman, M. A. (2000). *Empowerment theory: Psychological, organizational and community levels of analysis*. Springer.

ANNEXE.I : LISTE DES ACRONYMES

Acronyme / Abréviation	Signification Complète
APP	Appropriation Psychologique
VME	Variance Moyenne Extraite
BCa	Bias-Corrected and Accelerated
CB-SEM	Covariance-Based Structural Equation Modeling
CCPC	Comité Communal de Protection Civile
CFW	Cash-for-Work
CLPC	Comité Local de Protection Civile
CMB	Common Method Bias (Biais de Méthode Commune)
DDC	Direction du Développement et de la Coopération
DFAE	Département Fédéral des Affaires Étrangères
EMP	Empouvoirement (Psychologique)
ENG	Engagement (Post-Clôture)
FD	Facilitation des Ressources
FP	Incitations Financières
FPC	Facteur de Correction de Population Finie
HTG	Gourdes Haïtiennes
HTMT	Heterotrait-Monotrait Ratio (Ratio Hétérotrait-Monotrait)
N	Taille de la population totale
n	Taille de l'échantillon
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAR	Méthodes Participatives (Participatory Appraisal and Action)
PLS-SEM	Partial Least Squares Structural Equation Modeling
RRC	Projet de Réduction des Risques de Catastrophes
SEM	Structural Equation Modeling (Modélisation par Équations Structurelles)
VIF	Variance Inflation Factor (Facteur d'Inflation de la Variance)
APP	Appropriation Psychologique
BCa	Bias-Corrected and Accelerated

ANNEXE.II : CERTIFICATION ÉTHIQUE

Ce mémoire a fait l'objet d'une certification éthique. Le numéro du certificat est 2026-2387.

ANNEXE.III : QUESTIONNAIRE

SECTION A – GROUPE D'APPARTENANCE

1. Duquel des groupes suivants êtes-vous membre ?
   ☐ Comité communale de protection civile (CCPC)
   ☐ Comité local de protection civile (CLPC)

2. Quel est votre rôle au sein de ce comité ?

   _____

3. Depuis combien de temps faites-vous partie de ce comité ?

   _____

SECTION B – PARTICIPATION DURANT LE PROJET

4. Sous quelle forme deviez-vous participer au projet ?
(Plusieurs réponses sont possibles. Veuillez cocher tout ce qui s'applique,)

☐ Participer à des groupes de discussion
☐ Participer à des réunions de planification et donner votre avis sur le déroulement du projet
☐ Participer à des réunions de planification et suivi au sein de votre comité
☐ Suivre des formations
☐ Participer à des activités de terrain
☐ Faire de la sensibilisation
☐ Apporter votre main-d'œuvre au projet
☐ Fournir des biens pour la réalisation de travaux
☐ Autre (précisez) :

_____

☐ Je ne souhaite pas répondre

SECTION C – MODE DE FINANCEMENT DURANT LA RÉALISATION DU PROJET

5. Recevais-tu des frais du projet pour t'aider à participer aux activités ?
☐ Oui ; ☐ Non ; ☐ Je ne souhaite pas répondre

Incitations financières (FP)

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes concernant le soutien financier que vous avez reçu pendant le projet :

6. J'ai reçu des indemnités financières (indemnités journalières, jetons de présence) spécifiquement pour assister aux réunions du projet.

1 Tout à fait en désaccord	2 Plutôt en désaccord	3 Ni d'accord ni en désaccord	4 Plutôt d'accord	5 Tout à fait d'accord

☐ Je ne souhaite pas répondre

7. J'ai considéré le soutien financier fourni par le projet comme un salaire pour le travail que j'ai effectué.

1 Tout à fait en désaccord	2 Plutôt en désaccord	3 Ni d'accord ni en désaccord	4 Plutôt d'accord	5 Tout à fait d'accord

☐ Je ne souhaite pas répondre

8. J'estime que l'incitation financière fournie est juste compte tenu du travail que je fais pour le projet.

1 Tout à fait en désaccord	2 Plutôt en désaccord	3 Ni d'accord ni en désaccord	4 Plutôt d'accord	5 Tout à fait d'accord

☐ Je ne souhaite pas répondre

Facilitation des ressources (FD)

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes concernant le soutien financier que vous avez reçu pendant le projet :

9. Le projet a fourni les ressources physiques nécessaires (outils, équipements, intrants) qui ont rendu la mise en œuvre des activités techniquement possible.

1 Tout à fait en désaccord	2 Plutôt en désaccord	3 Ni d'accord ni en désaccord	4 Plutôt d'accord	5 Tout à fait d'accord

☐ Je ne souhaite pas répondre

10. Le budget du projet a couvert les dépenses pratiques (transport, repas, garde d'enfants) liées à ma participation, sans m'offrir de indemnités financières.

1 Tout à fait en désaccord	2 Plutôt en désaccord	3 Ni d'accord ni en désaccord	4 Plutôt d'accord	5 Tout à fait d'accord

☐ Je ne souhaite pas répondre

11. L'équipe projet a alloué des ressources financières suffisantes pour la formation et l'orientation technique afin de s'assurer que je savais comment effectuer les tâches.

1 Tout à fait en désaccord	2 Plutôt en désaccord	3 Ni d'accord ni en désaccord	4 Plutôt d'accord	5 Tout à fait d'accord

☐ Je ne souhaite pas répondre

SECTION D – APPROPRIATION , EMPOUVOIREMENT ET ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS

<u>Appropriation (APP)</u>

Veuillez préciser à quel point vous êtes d'accord avec chacune des affirmations suivantes :

12. Je considère ce projet comme étant MON projet (ou notre projet), et non celui du bailleur de fonds.

1 Tout à fait en désaccord	2 Plutôt en désaccord	3 Ni d'accord ni en désaccord	4 Plutôt d'accord	5 Tout à fait d'accord

☐ Je ne souhaite pas répondre

13. Je ressens un très fort sentiment d'appartenance personnelle vis-à-vis des réalisations du projet.

1 Tout à fait en désaccord	2 Plutôt en désaccord	3 Ni d'accord ni en désaccord	4 Plutôt d'accord	5 Tout à fait d'accord

☐ Je ne souhaite pas répondre

14. J'ai l'impression d'avoir mis une partie de moi-même dans ce projet grâce aux moyens qui nous ont été donnés.

1 Tout à fait en désaccord	2 Plutôt en désaccord	3 Ni d'accord ni en désaccord	4 Plutôt d'accord	5 Tout à fait d'accord

☐ Je ne souhaite pas répondre

15. Je ressens le besoin de protéger et de maintenir ce projet, comme s'il s'agissait de ma propre maison.

1 Tout à fait en désaccord	2 Plutôt en désaccord	3 Ni d'accord ni en désaccord	4 Plutôt d'accord	5 Tout à fait d'accord

☐ Je ne souhaite pas répondre

L'empouvoirement (EMP)

Veuillez préciser à quel point vous êtes d'accord avec chacune des affirmations suivantes :

16. Grâce à la phase financée du projet, je possède aujourd'hui toutes les compétences techniques nécessaires pour continuer les activités.

1 Tout à fait en désaccord	2 Plutôt en désaccord	3 Ni d'accord ni en désaccord	4 Plutôt d'accord	5 Tout à fait d'accord

☐ Je ne souhaite pas répondre

17. Je me sens tout à fait capable de gérer les activités attendues de moi sans l'aide d'experts extérieurs.

1 Tout à fait en désaccord	2 Plutôt en désaccord	3 Ni d'accord ni en désaccord	4 Plutôt d'accord	5 Tout à fait d'accord

☐ Je ne souhaite pas répondre

18. Je suis capable de prendre des décisions importantes pour bien assurer les activités attendues de moi sans attendre de validation financière externe.

1 Tout à fait en désaccord	2 Plutôt en désaccord	3 Ni d'accord ni en désaccord	4 Plutôt d'accord	5 Tout à fait d'accord

☐ Je ne souhaite pas répondre

L'engagement des participants (ENG)

Veuillez préciser à quel point vous êtes d'accord avec chacune des affirmations suivantes :

19. Je continue à consacrer du temps bénévolement aux activités qui étaient initiées durant le projet, même sans support financier externe.

1 Tout à fait en désaccord	2 Plutôt en désaccord	3 Ni d'accord ni en désaccord	4 Plutôt d'accord	5 Tout à fait d'accord

☐ Je ne souhaite pas répondre

20. Je suis disposé(e) à mobiliser mes propres ressources (matérielles ou réseau) pour pallier l'absence du financement et assurer la continuité du projet.

1 Tout à fait en désaccord	2 Plutôt en désaccord	3 Ni d'accord ni en désaccord	4 Plutôt d'accord	5 Tout à fait d'accord

☐ Je ne souhaite pas répondre

21. Même si je ne reçois pas de financement aujourd'hui, je n'ai pas l'intention d'abandonner les activités que l'équipe projet a commencé moi.

1 Tout à fait en désaccord	2 Plutôt en désaccord	3 Ni d'accord ni en désaccord	4 Plutôt d'accord	5 Tout à fait d'accord

☐ Je ne souhaite pas répondre

SECTION E– DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Ces informations nous permettront d'enrichir notre analyse.
Nous vous garantissons qu'aucune de ces données personnelles ne sera partagé.

22. Quel âge avez-vous? *(Veuillez la case de la fourchette appropriée)*
☐ 18 – 30 ans ; ☐ 31 – 40 ans ; ☐ 41 – 50 ans ; ☐ 51 – 60 ans ; ☐ 61 ans et plus
☐ Je ne souhaite pas répondre

23. Quel est votre sexe?
☐ Masculin ; ☐ Féminin ; ☐ Autre ; ☐ Je ne souhaite pas répondre

24. Quel est votre statut matrimonial ?
☐ Célibataire; ☐ Marié(e); ☐ Veuf(ve); ☐ Divorcé/Séparé;
☐ Conjointe de fait; ☐ Je ne souhaite pas répondre

25. Quel est votre niveau d'étude le plus élevé?
☐ Non scolarisé ; ☐ Primaire ; ☐ Secondaire ;
☐ Formation professionnelle ; ☐ Universitaire
☐ Je ne souhaite pas répondre

26. Quel est votre niveau de revenu mensuel en Gourdes ?

☐ Aucun revenu	☐ 25'001-50'000	☐ 75'001-100'000
☐ 1-25'000	☐ 50'001-75'000	☐ Plus de 100000
☐ Je ne souhaite pas répondre		

FIN DU QUESTIONNAIRE